



FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO

4 au 6 décembre 2023

Comptes rendus des trois journées d'échanges techniques

ANÉHO, TOGO



Un événement organisé par SEVES, la Commune des Lacs 1 et le CCEABT,



avec la participation du pS-Eau,



et grâce à la participation financière de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), de l'Agence Française de Développement (AFD), du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) et du Sycotom.



Rédaction : SEVES

Contributeurs aux CR (par ordre d'apparition) : Patrick Adopo, Cassandre Foisnet, Jacques Gaba, Estelle Ribes, Juste Kouavidjin, Sandra Métayer, Rachel Araye Kpanou, Philippe Amouzou, Simone Baïta, Philippe Mouton, Romain Desvalois, Arnaud Drouin (coordination).

Photographies : Elikia Productions

Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité de SEVES et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue des partenaires financiers.

MARS 2024

TABLE DES MATIÈRES

EDITO DU MAIRE DE LA COMMUNE DES LACS 1.....	5
INTRODUCTION	6
CONTENUS DES SESSIONS	11
Assainissement liquide.....	12
SESSION AL1 : « La gestion des boues de vidange : services, protection de l'environnement et financement de la filière, opportunités de revalorisation »	12
SESSION AL2 : « Universaliser l'accès aux toilettes : l'offre durable au défi de la demande solvable ».....	20
Déchets	29
SESSION D1 : De l'enlèvement jusqu'au traitement : comment financer la filière de gestion des déchets	29
SESSION D2 : « Mode de gestion des filières déchets solides ».....	41
Environnement	57
SESSION E1 : « Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides »	57
SESSION E2 : « Plan Climat : un outil de mobilisation pour le développement des services essentiels »	69
Gestion Intégrée des Ressources en Eau	96
SESSION GIRE : « Gouvernance : quels modes de gouvernance pour assurer la protection des ressources en eau et leur partage équitable ?.....	96
Questions acteurs.....	97
Service Public d'Eau	104
SESSION SPE1 : « Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo : Bilan à mi-parcours de la promotion et du développement des branchements privés et défis »	104
SESSION SPE2 : « Quel service élémentaire pour les ménages dépourvus de branchements privés ? Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines ».....	123
SESSION SPE3 : « Première expérience de délégation du service public de l'eau dans les petits centres au Togo : partage de l'expérience des communes de Zio 2 et Avé 2 ».....	135
SESSION SPE4 : « Les stratégies nationales de délégation du service public de l'eau dans les petits centres : Retours d'expériences comparés au Niger et au Burkina Faso »	154
SESSION SPE 5 : « L'émergence d'opérateurs professionnels locaux d'exploitation des services d'eau : retours d'expériences de Madagascar et du Tchad »	168
SESSION SPE6 : « La vie du service de l'eau et la vie du contrat : quels indicateurs de suivi technique et financier et des performances entre le maître d'ouvrage et le délégataire, pour quelles décisions ? Et quelle régulation ? »	182

Sessions Transverses	191
SESSION T1 : « Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et engagement ».....	191
SESSION T2 : « 1% solidaire, un outil au service du développement des services essentiels pour les collectivités territoriales des Pays du Sud »	219
SESSION T3 : « Participation citoyenne dans les services d’eau et d’assainissement : quels rôles pour quelles échelles ? »	228
SESSION T4 : « L’intercommunalité comme levier pour le développement des services essentiels »	257

EDITO DU MAIRE DE LA COMMUNE DES LACS 1

La question de l'eau et des déchets est une question essentielle au centre des préoccupations de notre action communale. A ce titre-là et dans le cadre de cette réflexion, il était opportun, avec l'aide de quelques ONG amies, notamment de SEVES, d'aider à la réflexion sur trois questions essentielles : la question de l'eau, la gestion des déchets, et la question de l'environnement. Il nous fallait donc réunir les experts et ceux qui sont dans l'action, afin que l'on conjugue la réflexion pour dégager des solutions innovantes afin d'améliorer au quotidien la vie de nos populations. Notre Forum a donc rassemblé à la fois des maires, qui sont dans l'action politique, mais également des personnes ressources qui sont dans la réflexion. Ils ont cherché ensemble à définir des chemins utiles aux maires pour améliorer la gestion communale des services essentiels.

Ce Forum pour moi, encore plus qu'un Forum de solutions est un Forum pédagogique. La question de l'eau est aussi une question économique. Il faut pouvoir faire accepter à nos populations que l'eau a un coût, malgré les difficultés culturelles dans nos pays qui font que l'eau est un don. C'est-à-dire que lorsque vous venez chez moi, la première chose que je vais vous donner c'est de l'eau. Donc les populations ont du mal à franchir le pas et comprendre que l'eau est un bien qu'il faut vendre et qu'il faut acheter. Une fois ce travail pédagogique accompli, il faut fournir de l'eau de qualité, et c'est là le devoir du maire.



Nous avons eu d'excellentes occasions d'échanger sur des sujets concrets et de définir de nouveaux modes de gestion pour nos collectivités territoriales. Et c'est cela l'intérêt du Forum, qui n'est pas simplement un Forum de réflexion, mais un Forum d'action. Les panels ont été présentés par des gens qui sont dans l'action, qui ont proposé des solutions concrètes et qui ont évoqué des situations qui sont rencontrées par la plupart des maires.

Ce Forum va au-delà de mes attentes et je voudrais vraiment remercier les organisateurs de l'avoir conçu avec cette approche. Je tiens donc à remercier solennellement le Comité d'organisation ainsi que tous les partenaires du Forum.

M^e Alexis AQUEREBURU

Maire de la Commune des Lacs 1

INTRODUCTION

Du 4 au 6 décembre 2023 s'est déroulé à Aného au Togo le premier Forum de l'Eau et de l'Environnement du Mono. La présente publication réunit, de manière non-exhaustive, les notes de comptes-rendus des échanges ainsi que les supports des présentations, à destination de tous les acteurs du secteur, qu'ils aient pu se rendre à Aného ou non.

La parole aux acteurs de terrain

L'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030 en matière de services essentiels représente un défi gigantesque pour de nombreux territoires et pour les acteurs locaux dont c'est la responsabilité. Ces acteurs se sentent parfois bien seuls pour y répondre. Toutefois, c'est sur ces mêmes territoires que les innovations et les solutions locales se construisent. Prendre le temps d'échanger, de partager les problématiques, les échecs, les réussites, les expérimentations, c'est se rendre compte que les défis sont partagés, et que des voies d'amélioration sont possibles, que des solutions existent, et qu'elles s'appuient le plus souvent sur des dynamiques locales. C'était là toute l'ambition, et à notre avis, la réussite du Forum de l'Eau et de l'Environnement du Mono 2023 : rassembler les acteurs autour des problématiques d'accès et de gestion locale des services essentiels, de protection de l'environnement, échanger sans tabous et partager les expériences.

Dans le cadre magnifique d'Aného, 192 participants originaires de 8 pays différents se sont rassemblés pendant trois jours. Services techniques et élus de collectivités territoriales, ONG spécialisées, réseaux d'acteurs, opérateurs privés, ministères et sociétés d'Etat, partenaires techniques et financiers et chercheurs : ils étaient tous présents au FEEM, faisant de l'événement un véritable lieu d'échange, multi-acteurs, multi-pays et multipartenaires.

Les dix-huit sessions qui portaient sur certaines thématiques du secteur des services essentiels (assainissement liquide, service public d'eau, gestion des déchets, environnement, GIRE, employabilité des jeunes, coopération décentralisée...) ont permis d'aborder les problématiques des acteurs au plus près du terrain.

Pour retrouver la vidéo en ligne du FEEM, c'est [ICI](#).

Remerciements

Cet événement a été rendu possible avec les concours financiers de l'Agence Française de Développement (AFD), de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), du Syndicat des Eaux d'Île de France (SEDIF) et du SYCTOM, sans lesquels le forum n'aurait pas pu voir le jour.

Il convient de remercier tous les animateurs et les intervenants des sessions pour leurs contributions dans la préparation, la qualité et la vie des sessions. Leurs noms et leurs structures sont indiqués dans les comptes-rendus et présentations. Un remerciement particulier est adressé au pS-Eau, pour son implication dans la préparation des contenus et dans l'organisation des sessions.

Tous les participants méritent également d'être remerciés pour leur implication dans les échanges.

Enfin, il convient de remercier Mme Kayi Raymonde Lawson, députée à l'Assemblée, pour la gracieuse mise à disposition du lieu de la Foire culinaire, le Centre Sir W pour l'accueil fait au Forum, Elikia productions pour la couverture de l'événement, Yao Bobby et le Centre culturel LesChangeurs pour la valorisation des déchets en production artistique, et enfin Mmes Nina, Rita, Gilberte et Sophie, pour la découverte de la gastronomie togolaise.

Le Comité d'organisation

Les organisateurs

La Commune des Lacs 1

Hôte de l'événement, la ville d'Aného est engagée pour le développement des services essentiels de longue date. Ville côtière connaissant un fort accroissement de sa population, elle est à la pointe des questions de service public d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets. Ses partenariats historiques avec le Département des Yvelines, le SEDIF et SEVES lui ont permis d'accumuler une expérience qu'elle a voulu partager en étant à l'initiative, en compagnie du SEDIF, de la création de ce Forum de l'Eau et de l'Environnement du Mono.

SEVES

SEVES est une ONG professionnelle de solidarité internationale créée en 2007. Elle a pour objet de favoriser l'accès durable et universel aux services essentiels, en préservant l'environnement et les ressources naturelles dans le monde. En conformité avec la stratégie nationale de chaque pays et dans le cadre de partenariats multi-acteurs, SEVES combine une approche de développement de l'accès aux services essentiels locaux (infrastructures, modes de gestion) et des expérimentations, des innovations, des actions de structuration et de renforcement des acteurs visant à un développement local et endogène des services après les projets, et de capitalisation d'expériences. Elle intervient au Togo depuis 2014, date du début de son partenariat avec la Commune des Lacs 1.

Le CCEABT

Le Cadre de Concertation pour l'Eau et l'Assainissement de Base au Togo est le réseau des OSC engagées dans le secteur EHA au Togo. Véritable plateforme de réflexion, il assure des missions de représentation auprès de l'Etat et des décideurs, de contrôle citoyen de l'action publique et mène des actions de plaidoyer pour la protection de la ressource et l'effectivité du droit à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement pour tous.

Le programme du FEEM

Lundi 4/12/2023		
Service public d'eau (SPE1) : Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo : Bilan à mi-parcours de la promotion et du développement des branchements privés et défis	Assainissement liquide (AL2) : Universaliser l'accès aux toilettes : l'offre durable au défi de la demande solvable -	
Service public d'eau (SPE2) : Quel service élémentaire pour les ménages dépourvus de branchements privés ? Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines	Enjeux transverses (T1) : Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et engagement -	
Service public d'eau (SPE 3) : Première expérience de délégation du service public de l'eau dans les petits centres au Togo : partage de l'expérience des communes de Zio 2 et Avé 2	Environnement (E1) : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides -	
Mardi 5/12/2023		
Service public d'eau (SPE 4) : Les stratégies nationales de délégation du service public de l'eau dans les petits centres : Retours d'expériences comparés au Niger et au Burkina Faso	Enjeux transverses (T3) : Participation citoyenne dans les services d'eau et d'assainissement : quels rôles pour quelles échelles ? -	
Service public d'eau (SPE 5) : L'émergence d'opérateurs professionnels locaux d'exploitation des services d'eau : retours d'expériences de Madagascar et du Tchad	Assainissement liquide (AL1) : La gestion des boues de vidange : services, protection de l'environnement et financement de la filière, opportunités de revalorisation	Déchets (D2) : Mode de gestion des filières déchets solides
Service public d'eau (SPE 6) : La vie du service de l'eau et la vie du contrat : quels indicateurs de suivi technique et financier et des performances entre le maître d'ouvrage et le délégataire, pour quelles décisions ? Et quelle régulation ?	Déchets (D1) : De l'enlèvement jusqu'au traitement : comment financer la gestion des déchets solides -	
Service public d'eau (SPE 7) : Au-delà de la maintenance des services d'eau : investir, optimiser et développer les services au rythme de la demande : retours d'expériences multi-pays	Environnement (E2) : Plan Climat : un outil de mobilisation pour le développement des services essentiels -	
Mercredi 6/12/2023		
GIRE : Gouvernance : quels modes de gouvernance pour assurer la protection des ressources en eau et leur partage équitable ?	Enjeux transverses (T2) : 1% solidaire, un outil au service du développement des services essentiels pour les collectivités territoriales des Pays du Sud	
	Enjeux transverses (T4) : L'intercommunalité comme levier pour le développement des services essentiels	

Liste des organisations présentes

Collectivités territoriales

Agence de l'Eau du
Mouhoun (AEM)
Commune Agou 1
Commune Amou 2
Commune de Fouban
Commune de Ngaoundal
Commune Haho 1
Commune Haho 3
Commune Kloto 1
Commune Lacs 1
Commune Lacs 4
Commune Ogou 3
Commune OTI SUD 2
Commune Vo 1
Commune Vo 2
Commune Vo 3
Commune Zio 2
CVD Kouma Apoti
GI Mono
SEDIF
SYCTOM

Institutions publiques

AESN
Ambassade de France
Expertise France
France Volontaires
MEHV
SP-EAU
TdE

Organisation de la société civile

AC Dev
ACTEA

Action sociale
ADES
ADESCO
ANVT
Aquassistance
Association Alafia wé
Association Promo Jeunes
Paysans
Avenir des Jeunes Filles de
Dapaong (AJFD)
Bio Or Dur
Collectif zéro indigents
Entreprise Territoire et
Développement
ERA Cameroun
Experts Solidaires
FeCAQSo
Gbobètô
Geres
GRET
GWP
Hydraulique Sans Frontières
Initiatives Développement
Institut de Coopération
Internationale
Jeunes Volontaires pour
l'Environnement (JVE)
Jeunesse et Avenir Togo
Join For Water
JVE
La Chaîne de l'Espoir
Maison des Yvelines
Miawodo – Entrepreneurs
du Monde
MUNIWASH
OJEDD

ONG AIL
ONG Avotode
ONG FIADI
ONG PADES
PADIE
Saint Hélier
SEVES
STADD
Women Of Africa Togo

Université / Laboratoire de recherche

IEP Toulouse
Université de Lomé

Secteur privé

AGIP-BTP
AINA
ARWP
BFCONSEIL
CHAT-EAU
Construction Opération and
Maintenance of Essential
Service in AFRICA (COMES
AFRICA GROUP)
ENPRO
Ets SEMFILS
GIP-TOGO
MaTYT Genius Eau
Assainissement Conseil
Services
METABOIS
SEE (Santé Eau
Environnement) Consulting

CONTENUS DES SESSIONS

Cette partie contient les notes de comptes rendus et les présentations diaporama. Les sessions sont classés par thématiques puis par ordre chronologique dans le déroulement du FEEM.

ASSAINISSEMENT LIQUIDE

SESSION AL1 : « La gestion des boues de vidange : services, protection de l'environnement et financement de la filière, opportunités de revalorisation »

Durée : 2H00 Date : 05/12/2023	Horaire : 10H30 – 12H30 Salle Da Ella	Nombre de participants : 34
Intervenant·e·s : 1. KATAKPAOU, Adiyetou, Présidente, FeCAQSo 2. HOUNDJIO, Cocou Crespín, Responsable projet, GI MONO 3. KETETCHE Essossinam, Direction des Services techniques, Commune des Tchaoudjo 1 Animation : BA, Khadidiatou, Représentante Pays Sénégal, pS-Eau Prise de note : ADOPO, Patrick, Chargé de mission Assainissement, SEVES, patrickadopo@asso-seves.org		

Contenu des échanges

La croissance galopante des villes dans les pays en voie de développement corrélée à une forte urbanisation rend cruciale la problématique de l'assainissement. En Afrique subsaharienne, seuls 24% des personnes ont accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité et 17% de la population pratiquent toujours la défécation à l'air libre (Rapport du Joint Monitoring Program 2023, OMS/UNICEF), avec des inégalités entre le milieu urbain, mieux équipé, et le milieu rural. En outre, on estime que plus de 65 % des habitations disposant de systèmes d'assainissement sont équipées d'installations autonomes (latrines et éventuellement fosses septiques) non raccordées à un réseau d'égout. Lorsque les fosses sont pleines, elles sont soit abandonnées, soit leur contenu est évacué par des vidangeurs manuels, plus rarement par des camions de vidange, bien souvent sans traitement préalables dans des lieux non appropriés.

Beaucoup de programmes d'amélioration de l'accès à l'assainissement se concentrent sur la construction d'équipements sanitaires pour atteindre le statut de « Fin de Défécation à l'Air Libre » (FDAL), délaissant la gestion des boues de vidange issues des fosses, qui reste le parent pauvre du secteur. Les services de vidange mécaniques et manuels, pourtant indispensables pour améliorer les conditions de vie des populations, sont peu planifiés et pris en compte par les autorités. Les services techniques étatiques ne disposent pas de moyens (techniques, financiers et humains) suffisants pour faire face efficacement aux problèmes de salubrité dans les villes. Cela expose l'ensemble de la population à des risques sanitaires et environnementaux très conséquents.

Dans le cadre du FEEM à Aného, il s'est tenu un cadre d'échanges avec différents acteurs du secteur de l'assainissement pour un partage d'expérience sur la gestion des boues de vidange (Bénin et Togo) qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Ces échanges ont porté sur trois (3) principaux points :

1. L'organisation du service de vidange et relever les défis majeurs
2. Les principaux défis financiers auxquels les acteurs de la filière sont confrontés
3. La promotion d'une gestion durable des boues de vidange et l'implication des parties prenantes dans la valorisation des boues de vidange.

Organisation du service (collecte/transport) et défis majeurs

Plusieurs difficultés et défis sont recensés lors de la mise en œuvre de la gestion des boues de vidange, tels que :

- La pression foncière dû l'urbanisation rapide des villes
 - Zone de dépotage très éloignée
 - L'absence de mise en œuvre des textes réglementaires
 - La vétusté des engins pour la collecte des boues de vidange
 - Les équipements au sein des ménages qui ne répondent pas souvent aux normes techniques
 - La mauvaise gestion des toilettes au sein des ménages (objets encombrants au sein des fosses)
 - La faible capacité technique des agents communaux en matière de gestion des boues particulièrement des stations de boues de vidange
 - La différenciation des coûts liée au service, cas de Sokodé (FeCAQSo = 20 000 FCFA, Mairie de Sokodé = 25 000 FCFA)
-
- Les principaux défis financiers
 - Les charges dues au transport des boues de vidange (zone de dépotage éloignée)
 - Les charges d'exploitation (frais de réparation des engins)
 - La rentabilité du service (le déplacement des camions pour de faibles volumes)
 - Sensibilisation des ménages au service de collecte des boues de vidange
 - La faible volonté des populations à adhérer au service de vidange (tarification très souvent élevée s di GI MONO 40 000 FCFA pour un camion de 6 m³ et 80 000 FCFA pour un camion de 10 m³)
-
- La promotion d'une gestion durable des boues de vidange et l'implication des parties prenantes dans la valorisation des boues de vidange.
 - Gestion des services en régie pour apprendre et maîtriser le fonctionnement des stations de traitement de boues de vidange
 - Développer des métiers autour des services d'assainissement (collecte/transport, traitement/valorisation)
 - Formaliser et professionnaliser les vidangeurs
 - Adapter les techniques de traitement au contexte d'urbanisation rapide des villes (mettre en place des techniques innovantes qui demandent moins d'emprise foncière)
 - Procéder des produits dérivés issus du traitement des boues de vidange
 - Sensibiliser les populations à l'utilisation des produits dérivés issus du traitement des boues (Compost, bio charbon,)
 - Favoriser la vidange groupée
 - Impliquer les personnes ressources à la sensibilisation des populations
 - Instaurer des mesures incitatives : mise en application des mesures règlementaires et renforcement des agents des services communaux

À la suite de ces échanges, plusieurs points pouvant faire l'objet d'échanges ont été abordés :

- La gestion des boues de boues avant et pendant la construction des stations de boues de vidange
- Les dispositions prises en matière de sécurité santé au travail pour les acteurs de la filière
- Les mesures de contrôles du traitement des boues de vidange

- Le contrôle de l'hygiénisation des boues
- Le temps de maturation et l'efficacité du traitement par lit planté

Support de présentation

Assainissement Liquide
FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

SESSION AL1 : La gestion des boues de vidange : services, protection de l'environnement et financement de la filière, opportunités de revalorisation

Animation :
Khadidiatou Ba, PsEau

Intervenants :

Adiyetou KATAKPAOU Fédération des comités d'Assainissement des Quartiers de Sokodé (FeCAQSo)	Cocou Crespim HOUNDJIO Groupement Intercommunal du Mono (GIM)	Komila KOSSI Association des Acteurs de l'Assainissement du Togo (AAT)	Jean-Paul KOUETE-NICOUÉ Commune des Lacs 1	Essossinam KETETCHÉ Commune de Tchacoudjo
--	---	--	--	---

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO

Présentation des intervenants

Adiyetou KATAKPAOU
Fédération des comités d'Assainissement des Quartiers de Sokodé (FeCAQSo)

Objectifs de la FeCAQSo

- ☐ Construire des toilettes au sein de ménages
- ☐ Vidanger les fosses septiques
- ☐ Valoriser les boues en engrais bio (compost)

Zone d'intervention: Région centrale du Togo



La gestion des boues de vidange : services, protection de l'environnement et financement de la filière, opportunités de revalorisation
ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

14 | FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO 2023

Présentation des intervenants

Crespin Cocou HOUNDJIO

Responsable Projet
Gestion intercommunale des Boues
de Vidange dans le Mono

PROJET DE GESTION INTERCOMMUNALE DES BOUES DE VIDANGE DANS LE MONO (GIBOU)

Contribuer à assurer l'accès des populations du département du Mono à un service d'assainissement géré en toute sécurité et à un coût abordable (ODD 6), et ainsi participer à la lutte contre la propagation de la COVID-19

Spécifiquement:

Mettre en place dans le département du Mono un service intercommunal de gestion des boues de vidange, pour améliorer les conditions d'assainissement et d'hygiène, dans un contexte de pandémie de Covid-19

La gestion des boues de vidange : services, protection de l'environnement et financement de la filière, opportunités de revalorisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation des intervenants

Komla KOSSI

Président de l' Association des Acteurs de
l'Assainissement du Togo (3AT)

Objectifs de la 3 AT

- ☐ Vidanger les fosses septiques et transporter les boues
- ☐ Professionnaliser et améliorer les conditions de travail et de vie des acteurs de l'assainissement
- ☐ Promouvoir l'égalité des genres dans le secteur de l'assainissement
- ☐ Développer l'esprit d'équipe

Zone d'intervention : Région de Lomé



La gestion des boues de vidange : services, protection de l'environnement et financement de la filière, opportunités de revalorisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation des intervenants

Jean-Paul KOUETE-NICOUE

Chef de section Chef Section Hygiène et
Assainissement Liquide - Commune des Lacs 1

Objectif

Améliorer la gestion des boues de vidange sur le territoire communal



Axes d'intervention

- ☐ Elaborer et mettre en œuvre la réglementation assainissement au niveau communal
- ☐ Collecter les boues sur le territoire communal (Ménages)

La gestion des boues de vidange: services, protection de l'environnement et financement de la filière, opportunités de revalorisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation des intervenants

Essossinam KETETCHE

Directeur des Services Techniques
Consultant sur les Thématiques Assainissement,
Climat & Energie et Coopération Décentralisée
Commune de Tchaoudjo

Objectif

Améliorer les conditions de vie des populations de Sokodé travers la gestion durable et abordable des boues de vidange



Axes d'intervention

- ☐ Mettre en place un service durable de collecte et de transport des boues;
- ☐ Traiter les boues de vidange et réutiliser les produits issus du traitement;
- ☐ Partage, capitalisation, préparation de projets

La gestion des boues de vidange: services, protection de l'environnement et financement de la filière, opportunités de revalorisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Echanges avec les intervenants

Comment faciliter l'organisation du service de vidange et relever les défis majeurs y afférant sur les différents maillons (collecte et transport) ?

La gestion des boues de vidange : services, protection de l'environnement et financement de la filière, opportunités de revalorisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Echanges avec les intervenants

Quels sont les principaux défis financiers auxquels les acteurs de la filière sont confrontés, et comment les surmonter ?

La gestion des boues de vidange : services, protection de l'environnement et financement de la filière, opportunités de revalorisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Echanges avec les intervenants

Comment promouvoir une gestion durable des boues de vidange : cadre réglementaire ? mécanismes de suivi ? tarification ou des incitations financières ?

La gestion des boues de vidange : services, protection de l'environnement et financement de la filière, opportunités de revalorisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Echanges avec les intervenants

Comment impliquez-vous les parties prenantes, y compris les agriculteurs, dans la valorisation des boues de vidange ?

La gestion des boues de vidange : services, protection de l'environnement et financement de la filière, opportunités de revalorisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Merci pour votre attention

Animation : Khadidiatou Ba, Représentante Pays Sénégal , Ps Eau, khadidiatou.ba@pseau.org

Adiyetou KATAKPAOU, Présidente, FeCAQSo, FeCAQso2018@gmail.com

Crespin HOUNDO, Responsable Projet, GI MONO, cresso004@yahoo.fr

Jean-Paul KOUETE-NICOUÉ, Chef de section, Commune des Lacs 1, costangel023@gmail.com

Komla KOSSI, Président, Association des Acteurs de l'Assainissement du Togo, arnoldselike@gmail.com

Komlan KETETECHE, DST, commune de Tchaoudjo 1, kessossinam@yahoo.fr



SESSION AL2 : « Universaliser l'accès aux toilettes : l'offre durable au défi de la demande solvable »

Durée : 2H00 Date : 04/12/2023	Horaire : 10H30 – 12H30 Salle Da Ella	Nombre de participants : 34
Intervenant·e·s : 1. ADISSODA, GBEDO Yadjidé, Directrice Adjointe, Tetrattech Bénin 2. GUEYE, Babacar, Coordonnateur thématiques services essentiels, GRET Sénégal 3. KOUETTE-NICOUE, Jean-Paul, chef de Section Hygiène et Assainissement, commune des Lacs 1 (Aného) Animation : BA, Khadidiatou , Représentante Pays Sénégal, pS-Eau Prise de note : ADOPO, Patrick-Cyrille , Chargé de Mission Assainissement, SEVES-Togo, patrickadopo@asso-seves.org		

Contenu des échanges

L'universalisation de l'accès aux toilettes est un objectif crucial pour garantir la dignité humaine, la santé publique et la protection environnementale. Cependant, ce défi est complexe, car il implique la création d'une offre contextuelle et durable tout en répondant à la demande solvable. Pour l'atteinte de cet objectif, les acteurs de mise en œuvre sont souvent confrontés à certaines problématiques que sont :

- Le choix de la méthode de sensibilisation à l'hygiène et à l'importance des toilettes
- La compréhension ou la connaissance des besoins des usagers
- La promotion des technologies adaptées au contexte local
- L'accès aux financements pour la construction des toilettes pour les populations à faible revenu.

Pour l'accès des toilettes à tous gage de santé publique, des pistes de solutions sont proposées :

- Appliquer des tarifs équitables pour l'accès aux toilettes, en tenant compte de la capacité de paiement de la population
- Mettre en place un cadre de collaboration entre les parties prenantes (communes, services techniques, opérateurs, usagers, etc.)
- Fédérer les actions et les méthodes des gouvernements, des organisations non gouvernementales et du secteur privé pour résoudre les défis liés à l'universalisation de l'accès aux toilettes
- Renforcer les capacités des collectivités sur leur rôle pour l'universalisation de l'accès au niveau local
- Résorber les disparités et l'accès inégal.

Dans le cadre du FEEM à Aného, il s'est tenu un cadre d'échanges avec différents acteurs du secteur de l'assainissement pour un partage d'expérience sur la mise en œuvre de projets (Bénin, Sénégal, Togo) qui ont contribué à faciliter l'accès des toilettes aux ménages.

Ces échanges ont porté sur quatre (4) principaux points :

1. La définition d'une offre de toilettes adaptée au contexte local
2. Stimuler la demande et rendre l'offre accessible et visible

3. Le choix du modèle économique pour l'opérateur et la facilitation de l'accès des ménages et des entreprises à des financements adaptés aux cibles ?
4. Orientations politiques/réglementation d'assainissement et Implication des parties prenantes.

Afin d'atteindre les ODD à l'horizon 2030, particulièrement la cible 6.2 : « assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable », les ONG mettent en œuvre, dans le cadre des programmes de coopération nord-sud, des programmes Eau et Assainissement. Ces actions portent sur différents axes d'intervention qui visent à accompagner les communautés à se doter de toilettes sûres répondant aux normes techniques et à renforcer la gouvernance dans le cadre des services essentiels.

- Etat des lieux

Le fondement pour la réussite et l'acceptation des projets par la population est la définition des besoins de la communauté. En effet, il faut connaître : la capacité à payer des ménages, les aspects culturels de la zone de mise en œuvre, la réglementation en vigueur, connaître les opportunités afin de s'assurer de la cohérence du projet du point de vue commercial, la potentiel existence de personnes ressources qualifiés (maçons, artisans locaux, commerçants d'équipement d'assainissement, etc.).

- Sensibilisation

À la suite de la mise en œuvre de l'Assainissement Total piloté par la Communauté (ATPC), beaucoup de sensibilisation ont été faite sur les dangers et risques de la défécation à l'air libre au sein des communautés, cependant, l'accès des ménages aux toilettes demeurent encore faible. Afin de stimuler la demande en utilisant des personnes ressources au sein des communautés (leaders d'opinions, etc.), instaurer une forme de concurrence au sein de la population, mettre en place une réglementation au niveau communautaire.

- Emulation autour des toilettes

Pour se faire, il faudra asseoir une approche par marché qui consistera à une approche participative dans la définition des choix technologiques, à la définition du profil de l'opérateur (cibler les personnes en lien avec ce type d'activités), former les opérateurs aux techniques commerciales.

- Modèle économique

La principale question est : quelle forme de subvention à apporter ?

Pour se faire plusieurs modèles ont été présentés que sont :

- Les fonds de garantie
- Le prêt toilettes via des microfinances
- La subvention des intrants
- Etc.

Tous ces modèles connaissent des limites car supportés par les projets lors de la mise en œuvre.

Les principales questions qui se posent sont la durabilité de ces différents modèles économiques lors du retrait des projets ? et comment assurer leur pérennité face aux nouveaux projets implantés dans ces zones d'interventions ?

- Implication des parties prenantes

La question de la mise en place d'un service Assainissement non Collectif (ANC) au sein des communes est très fondamentale car bien vrai qu'il existe de la matière en terme de législation, de stratégie et de politique, la difficulté demeure au niveau de l'application de celles-ci, car les communes ne possèdent pas toujours les agents formés capables d'assurer la continuité des activités, tant au niveau technique pour le suivi des toilettes, qu'au niveau logistique pour le suivi des recouvrements pour la continuité et la pérennité des modèles économiques.

Au terme des échanges deux questions se sont posées :

A qui revient la charge de construction d'une toilette au sein des ménages : le propriétaire ou le locataire ?

Quel mécanisme mettre en place pour l'acceptation de la tarification du service de vidange ?

Support de présentation

Assainissement Liquide

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

SESSION AL 2 : Universaliser l'accès aux toilettes : l'offre durable au défi de la demande solvable

Animation : Khadidiatou BA, Ps Eau

Intervenants :

ADISSODA GBEDO Yadjidé
TETRATECH - BENIN

Babacar GUEYE
GRET - SENEGAL

Jean-Paul KOUETE-NICQUE
Commune des Lacs 1 - TOGO

Logos des partenaires : UNICEF, CCEABT, SEVES, p5-fam, eau, AFD, et d'autres.

Présentation des intervenants

ADISSODA GBEDO Yadjidé

Directrice Adjointe - projet USAID-MuniWASH

Objectif du Projet

Améliorer et développer les services urbains d'eau et d'assainissement au Bénin et en Côte d'Ivoire

Axes d'intervention

- ☐ Durabilité financière et investissement privé
- ☐ Fiabilité opérationnelle
- ☐ Gouvernance et gestion municipale
- ☐ Apprentissage et partage des connaissances



Universaliser l'accès aux toilettes : l'offre durable au défi de la demande solvable

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation des intervenants

Jean-Paul KOUETE-NICOUE

Chef de section Chef Section Hygiène et
Assainissement Liquide - Commune des Lacs 1

Améliorer l'accès à des populations aux ouvrages d'Assainissement Non Collectif (ANC)

Objectifs

- ☐ Définir et mettre en œuvre la réglementation en assainissement
- ☐ Contribuer à l'amélioration des ouvrages en assainissement au sein des ménages et des écoles primaires publiques
- ☐ Valoriser les sous-produits issus des latrines Ecosan à des fins agricoles (Engrais)



Universaliser l'accès aux toilettes : l'offre durable au défi de la demande solvable

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation des intervenants

Babacar GUEYE

Coordonnateur thématiques services essentiels

Objectif

Développer des services de qualité et durables d'eau potable et assainissement liquide

Perspectives

- ☐ Lancer des opérateurs de sanimarché
- ☐ Former des maçons sur les techniques de construction
- ☐ Construire des latrines domestiques et blocs sanitaires publics

Universaliser l'accès aux toilettes : l'offre durable au défi de la demande solvable

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Echanges avec les intervenants

1. Comment définir une offre de toilettes adaptée au contexte local ?

- ☐ Offre réaliste au regard du contexte physique/technique
- ☐ Prise en compte de la capacité financière des ménages
- ☐ Enjeux, craintes, conception participative et culturelle

Universaliser l'accès aux toilettes : l'offre durable au défi de la demande solvable

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Echanges avec les intervenants

2. Comment stimuler la demande ?

- ☐ Importance de la sensibilisation de la population
- ☐ Choix de la méthode de sensibilisation

Universaliser l'accès aux toilettes : l'offre durable au défi de la demande solvable

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Echanges avec les intervenants

3. Comment rendre l'offre accessible et visible ?

- ☐ Quelles modalités de marketing :
en particulier l'autonomisation de l'opérateur dans ses choix de marketing
- ☐ Importance du profil de l'opérateur

Universaliser l'accès aux toilettes : l'offre durable au défi de la demande solvable

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Echanges avec les intervenants

4. Quel modèle économique ?

- ☐ Un défi car étape cruciale pour une durabilité/viabilité de l'activité qui est avant tout commerciale
- ☐ Adaptation des tarifs /coûts des produits au pouvoir d'achat local
- ☐ Rentabilité fonction de l'échelle ou +/- monopole de l'opérateur sur 1 territoire

Universaliser l'accès aux toilettes : l'offre durable au défi de la demande solvable

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Echanges avec les intervenants

5. Comment faciliter l'accès des ménages et des entreprises à des financements adaptés aux cibles ?

- ☐ Autofinancement
- ☐ subventions directes
- ☐ subventions conditionnelles
- ☐ flexibilité de paiement
- ☐ fonds rotatifs
- ☐ etc.

Universaliser l'accès aux toilettes : l'offre durable au défi de la demande solvable

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Echanges avec les intervenants

6. Orientations politiques/réglementation d'assainissement

- ☐ Rôle et responsabilité des communes pour l'universalité de l'accès aux toilettes pour ses administrés
- ☐ Réglementation et organisation
- ☐ Conformité avec les aspects techniques au contexte local
- ☐ Quelle place accordée aux communes dans la promotion de l'assainissement ?

Universaliser l'accès aux toilettes : l'offre durable au défi de la demande solvable

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Echanges avec les intervenants

7. Implication des parties prenantes

- ☐ Quel mécanisme de concertation mettre en place pour meilleure coordination et une synergie d'action entre les acteurs dans ses choix de marketing ?

Universaliser l'accès aux toilettes : l'offre durable au défi de la demande solvable

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Merci pour votre attention

Animation : Khadidiatou BA, Représentante Pays Sénégal, Ps Eau, khadidiatou.ba@pseau.org

Yadjidé ADISSODA GBEDO, Directrice Adjointe, Tetrattech Bénin, yadjide.adissoda@tetrattech.com

Babacar GUEYE, Coordonnateur thématiques services essentiels, Gret Sénégal, gueye.senegal@gret.org

Jean Paul KOUETTE-NICOUE, Chef de section, commune des Lacs 1 Togo, costangel@gmail.com



DECHETS

SESSION D1 : De l'enlèvement jusqu'au traitement : comment financer la filière de gestion des déchets

Durée : 1H30 Date : 05/12/2023	Horaire : 14H00 – 15H30 Salle Da Ella	Nombre de participants : 48
Intervenant-e-s : TOMAINO NDAM NJOYA, Hermine Patricia, Députée-Maire, Commune de Fouban (Cameroun) GUEFLI, Komi, DST, Commune des Lacs 1 (Togo) PELAIN, Pascal, Vice-Président, Syctom GARNIER, Julien, Représentant Pays, Gret Animation : SAGNE MOUMBE Joël, ERA-CAMEROUN Prise de note : FOISNET, Cassandre, Coordinatrice Thématique, Gret, foisnet@gret.org		

Contenu des échanges

Résumé global, cadrage, présentations

- Important d'avoir une vision globale sur toutes les charges inhérentes à un service de Gestion des Déchets Solides (GDS) :
 - Investissements
 - Charges d'exploitations directes (carburant, RH, etc.)
 - Coûts indirects (sensibilisation, etc.)
- Des sources/mécanismes de financement de ces charges qui sont multiples ...
 - Usagers (REOM, TEOM)
 - Budget municipal
 - Transferts de l'Etat
 - Partenaires financiers
 - Emprunts
 - Etc.

... et qui doivent être combinées pour assurer un équilibre – Principe du TTT (Tarif / Taxes / Transfert)

Débats et questions

- Est-ce qu'on peut parler de « déficit » dans le cadre des filières déchets ?
 - On ne peut pas vraiment parler de « déficit » car l'équilibre de la filière n'est pas associé uniquement à des recettes du secteur déchets : on ne peut pas accroître sans limites le tarif appliqué aux usagers. Le rapport Brunner estime que la capacité à payer des ménages se situe entre 0,5 et 1% de leurs revenus (revenu moyen au Togo entre 50 et 100 000 FCFA/mois) car sinon cela vient au détriment d'autres dépenses essentielles. Les filières déchets ne peuvent pas être financées intégralement par les usagers et cela implique nécessairement de trouver d'autres sources de financement.
 - Dans le cas spécifique de la commune des Lacs 1, les 1,5 M FCFA présentés ne sont pas un « déficit » mais la contribution mensuelle de la commune pour combler le gap qui n'est pas

financé par les usagers (2 M FCFA recouvrés par la TOM). Les coûts mensuels de la filière (3,5 M FCFA) sont calculés sans même prendre en considération l'entretien et l'amortissement des engins, etc.

- Est-ce que les filières peuvent devenir rentables ?
 - On ne peut pas faire de bénéfices sur les filières de GDS mais travailler sur l'adhésion de toute la population au service peut permettre aux communes de devoir moins contribuer pour couvrir le gap.
 - Dans le cas de la commune des Lacs 1 l'objectif n'est pas d'avoir une filière rentable mais d'avoir une commune salubre pour pouvoir développer l'écotourisme.
- Quelle gestion des déchets plastiques dans les communes ?
 - Commune de Foumban précurseur dans le « zéro plastique » car la population emballait notamment le couscous dans du plastique au lieu des feuilles de bananiers ce qui posait des problèmes sanitaires : éducation/sensibilisation faite auprès des femmes. Une étude de caractérisation menée dans la commune a montré que les déchets plastiques constituent aujourd'hui seulement 3% des déchets. Beaucoup d'actions de sensibilisation menées (clubs environnement dans les écoles, concours de la plus belle maison, etc.)
 - Commune des Lacs 1 : délibération communale qui interdit l'entrée/la production/la sortie des déchets plastiques

Conclusion et ouverture

Il y a peut-être un intérêt de réfléchir à des systèmes pour rendre l'abonnement des usagers obligatoire.

Mais important de bien faire la distinction par maillon du service : la contribution des usagers peut permettre d'équilibrer principalement le maillon précollecte. Le recours à d'autres sources de financement est indispensable pour équilibrer la filière dans son intégralité.

Le rapport « What a Waste » estime que pour un service de gestion des déchets efficace les communes devraient dédier au moins 20% de leur budget à la GDS.

DECHETS

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 8 DÉCEMBRE 2023

SESSION D1 : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

Animation : Joel Sagne Moumbe, ERA-
Cameroun

Julien GARNIER,
ONG Gret

Komil GUEFLI
Commune des Lacs 1
(Togo)

Pascal PELAIN
Syctom (France)

Hermine Patricia
TOMAINO NDAM NJOY
Commune de Foumban
(Cameroun)



Programme de la session

- Présentation des intervenants
- Rappel de la session sur les modes de gestion et introduction sur les enjeux de financement
- Débats
 - **Comment aborder de façon globale les enjeux du financement d'un service déchets ?**
 - Quels enjeux et contraintes de financement pour un service en régie?
 - Quels leviers financiers possibles (Retour d'expérience du Syctom) ?
 - Transfert de l'Etat et stratégie financières des collectivités locales (Cameroun)?
- Questions de la salle

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO

D1 : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Approche générique du financement des filières déchets

Quelle répartition des charges et des recettes entre les maillons de la filière ?
Quel impact économique pour le service ?



Distinction :

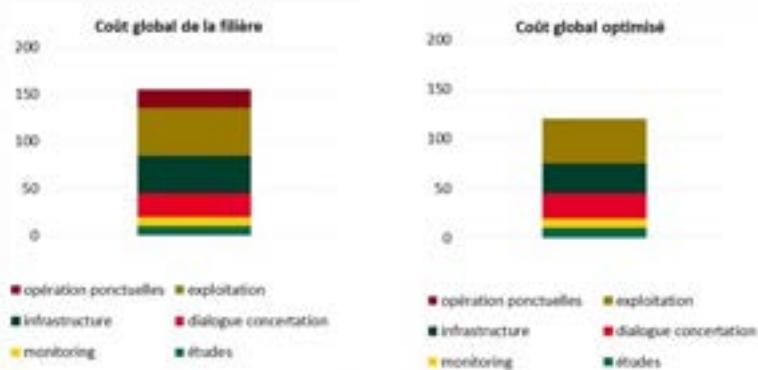
CAPEX
OPEX
Coûts indirects

OT : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Approche générique du financement des filières déchets

Quelle répartition des charges et des recettes entre les maillons de la filière ?
Quel impact économique pour le service ?



Structurer un service
=
Optimisation des coûts
d'exploitation (CAPEX)

OT : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Approche générique du financement des filières déchets



Différents leviers :

En fonction des contraintes nationales

En fonction des maillons de la filière

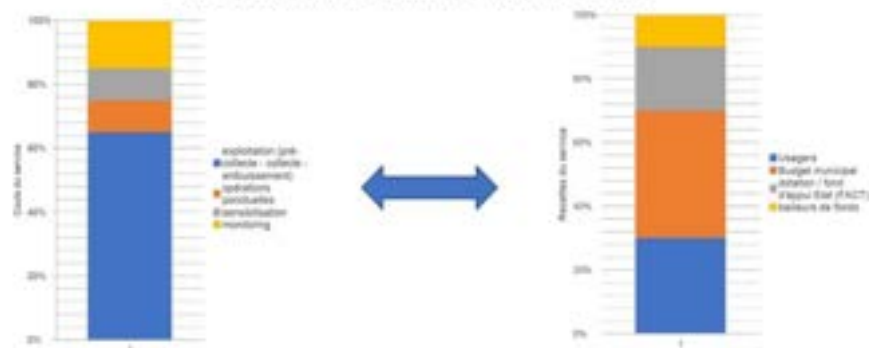
DT : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Approche générique du financement des filières déchets

Quelle répartition des charges et des recettes entre les maillons de la filière ? Quel impact économique pour le service ?

Un seul objectif : l'équilibre général du service



DT : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Approche générique du financement des filières déchets



O1 : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Programme de la session

1. Présentation des intervenants
2. Introduction sur les enjeux de financement et rappel de la session sur les modes de gestion
3. Débats
 - Comment aborder de façon générique le financement d'un service déchets ?
 - Quels enjeux et contraintes de financement pour un service en régie?
 - Quels leviers financiers possibles (Retour d'expérience du Syctom) ?
 - Transfert de l'Etat et stratégie financières des collectivités locales (Cameroun)?
1. Questions de la salle

O1 : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Enjeux et contraintes financières au niveau municipal

Commune de Lac 1

- ❖ La volonté politique du conseil municipal d'avoir une commune salubre ;
- ❖ Un modèle de financement via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) exécuté par les agents de recouvrements de la commune ;
- ❖ Sensibiliser et éduquer les ménages sur les bonnes pratiques de gestion durable des déchets;
- ❖ Enrouler la totalité des ménages de la commune dans le service de la pré collecte ;
- ❖ Assurer un service de qualité à la population.

DT : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

2. Enjeux et contraintes financières au niveau municipal

Commune des lacs 1 : régie communale

Analyse et difficultés :

désignation	Montant mensuel (FCFA)	Observations
Charge liée à la collecte des déchets	3 500 000	Le model économique de gestion des déchets de la commune lacs 1 est déficitaire, seul la volonté politique du conseil communal permet de pérenniser l'activité afin d'avoir une commune salubre
Taxe recouvrée	2 000 000	Le service a 3000 abonnés, les stratégies d'abonnement se poursuit pour atteindre 4000 abonnés en 2024 Afin de réduire le déficit ainsi de suite pour faire abonné les 7500 ménages de la commune lacs 1,
Bilan	1 500 000	Un déficit de - 1 500 000 FCFA

DT : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Programme de la session

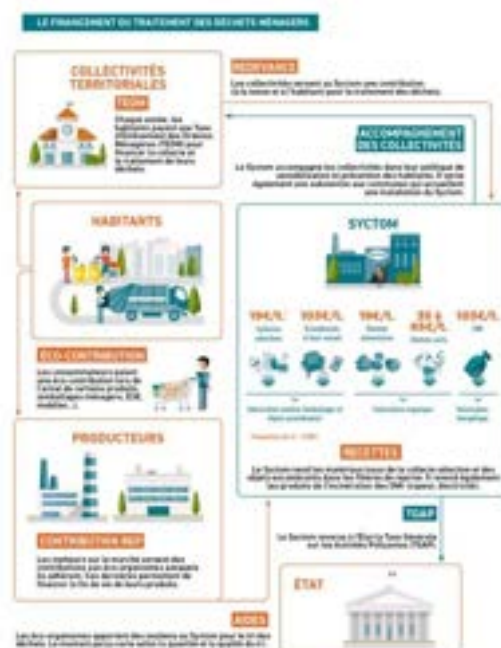
1. Présentation des intervenants
2. Introduction sur les enjeux de financement et rappel de la session sur les modes de gestion
3. Débats
 - Comment aborder de façon générique le financement d'un service déchets ?
 - Quels enjeux et contraintes de financement pour un service en régie?
 - **Quels leviers financiers possibles (Retour d'expérience du Syctom) ?**
 - Transfert de l'Etat et stratégie financières des collectivités locales (Cameroun)?
1. Questions de la salle

OT : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Leviers et mécanismes de financement

Un modèle de financement via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)



OT : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

3. Leviers et mécanismes de financement

Un modèle de financement via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

ÉVOLUTION DES RECETTES

Répartition des
recettes de
fonctionnement
au BP 2022
hors opérations
comptables
(en M€)



DT : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Programme de la session

1. Présentation des intervenants
2. Introduction sur les enjeux de financement et rappel de la session sur les modes de gestion
3. Débats
 - Comment aborder de façon générique le financement d'un service déchets ?
 - Quels enjeux et contraintes de financement pour un service en régie?
 - Quels leviers financiers possibles (Retour d'expérience du Syctom) ?
 - **Transfert de l'Etat et stratégie financières des collectivités locales (Cameroun)?**
1. Questions de la salle

DT : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Stratégie combinée : stratégie municipale et transfert de l'état

Transfert de l'état et stratégie des collectivités locales?

Communes de Fouban ne bénéficie pas du service de l'entreprise privée national (financement de l'Etat entre 80 et 85%),

Leviers financiers (3T : Tarifs – Taxes – Transfert):

- Axe 1 : Accroître le financement par les usagers des maillons amont (pré-collecte)
- Axe 2 : Accroître progressivement la dotation au budget municipal
- Axe 2 : Mobiliser les fonds transférés par l'Etat (droits d'assises)

OT : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Commune de Fouban

Accompagner à travers les partenaires techniques de la commune les structures de précollecte dans la dynamique entrepreneuriale (stratégie de recouvrement)

Quartier	Ménages sensibilisés	Abonnés	% réalisation	Taux recouvrement (au 5 octobre)
Njileum	1030	600	120%	69,4%
Palais (= régie = Commune)	1155	530	104%	27,4%
Machinka	833	472	94%	41,1%
Manka	997	443	89%	58,6%
Kounga	677	375	75%	33,7%
TOTAL	4692	2420	97%	47,1%

OT : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Commune de Foumban modèle hybride (régie et délégation de service public)

Accroître les ressources municipales associées à la GDS

Année	2019 (FCFA)	2020 (FCFA)	2021 (FCFA)	2022 (FCFA)
Budget communal	1 836 417 554	1 872 214 238	2 604 358 020	3 032 989 294
Compte administratif	1 069 460 114	972 230 471	1 473 283 223	1 511 919 686
TOTAL des dépenses associées au service déchets	65 404 466	65 950 866	64 299 194	55 617 274
Rapport dépenses/ Compte administratif	6,1	6,8	4,4	3,7

DT : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Commune de Foumban

Accroître les ressources transférées issues des droits d'assises

-faire valider le Plan Communal de Gestion des Déchets pour bénéficier des droits d'assises;

(Le communiqué du 28 décembre 2021 de la Direction Générale des Douanes au Cameroun précise que : «Un droit d'accises spécial, de l'ordre de 1% de la valeur imposable de toutes les marchandises importées, sera appliqué au Cameroun dès le 1er janvier 2022 en vue de financer l'enlèvement et le traitement des ordures.)

Étendre la précollecte à l'ensemble des quartier pour accroître le nombre d'abonnés et des recettes;

DT : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Commune de Foumban

Mobilisation des partenaires externes pour les CAPEX

Renouvellement du parc d'engins très vétuste en dotant la Commune de matériels de collecte appropriés (camion à compaction)

mettre en place une filière de valorisation des déchets génératrice de revenus répondant aux préoccupations de la ville (équipement pour production du charbon écologique)

Etendre la précollecte dans tous les quartiers urbains et susciter la participation des ménages dans une visée d'économie d'échelle

OT : Enjeux de financement de la filière de gestion des déchets

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

DECHETS

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

Merci pour votre attention

Animation : Joël Sagne Moumbe – ERA-Cameroun

Julien GARNIER, ONG Gret

Komi GEUFLI, DST , Commune de Lac 1

PELAIN Pascal, Vice président du SYCTOM

TOMAINO NDAM NJOYA Hermine Patricia,



SESSION D2 : « Mode de gestion des filières déchets solides »

Durée : 1H30 Date : 05/12/2023	Horaire : 10H30 – 12H00 Salle Beechroft	Nombre de participants : 18
Intervenant·e·s : 1. TOMAINO NDAM NJOYA, Hermine Patricia, Députée-Maire, Commune de Fouban (Cameroun) 2. GUEFLI, Komi, DST, Commune des Lacs 1 (Togo) 3. PELAIN, Pascal, Vice-Président, Syctom Animation : GARNIER, Julien , Représentant Pays, Gret Prise de note : FOISNET, Cassandra , Coordinatrice Thématique, Gret, foisnet@gret.org		

Contenu des échanges

Résumé global, cadrage, présentations

Les déchets sont souvent un sujet oublié, le « parent pauvre » des services publics et pourtant c'est un sujet essentiel : si on ne traite pas les déchets, l'eau est polluée.

- Se questionner sur le mode de gestion de la filière consiste à bien distinguer :
 - qui planifie/contrôle et est le garant de la bonne exécution des services (Maîtrise d'Ouvrage / Maîtrise d'Ouvrage Délégée)
 - qui exploite et gère le service au quotidien.

Deux responsabilités qui peuvent être assurées par la même entité ou deux entités distinctes

- Au Togo, depuis 2019, la Maîtrise d'Ouvrage revient aux communes mais c'est une responsabilité qui est parfois encore difficile à assumer.
 - Possibilité de recourir à la MOD (Maîtrise d'Ouvrage Délégée) qui peut être une porte ouverte à la mutualisation des compétences entre plusieurs Collectivités Locales avec la création d'EPCI
- Plusieurs modes de gestion possible (régie / délégation) avec la possibilité de faire des combinaisons (gestion mixte)

Débat et questions :

- Quels objectifs d'efficacité sur les territoires et comment les assigner aux exploitants du service :
 - Commune des Lacs 1 : changer les comportements à travers la sensibilisation (travail avec les comités de développement à la base et opérations de salubrité, focus groupes avec les jeunes etc.)
 - Syctom : Gros enjeu de continuité du service (que les usines ne s'arrêtent pas sinon réel problème car obligation d'enfouir) et de qualité environnementale : ingénieurs très attentifs au bon fonctionnement des usines et à la mise à jour des équipements
 - Commune de Fouban : Beaucoup d'attention portée sur le recouvrement : pannes des équipements qui ont impacté l'engouement des populations donc importance d'avoir des équipements en état de fonctionnement et une bonne maîtrise du service. Réflexion sur des

perspectives d'intercommunalité pour mutualiser + réflexion sur valorisation des déchets en charbon

- Quid de la collecte des déchets des établissements publics (établissements scolaires, centres de santé) :
 - Communes des Lacs 1 : mise à disposition de bacs de tri dans les établissements scolaires
 - Commune de Foumban : enlèvement des déchets des écoles par la commune, commerces considérés comme des abonnés
- Impression d'une course à la valorisation sans se poser la question sur les conséquences sanitaires (présence de microplastique dans le compost), quelles réglementations ?
 - C'est un vrai sujet en Île de France où toutes les terres sont polluées
 - Important de faire le ratio bénéfices/risques entre ne pas traiter les déchets ou les traiter : reste plus intéressant de valoriser les déchets en compost
 - Au Togo, dans le cas de l'ONG ENPRO, le compost produit est soumis à des analyses qui respectent des normes internationales
 - Effort d'éducation des populations sur l'utilisation des emballages plastiques au Cameroun
- Quel budget alloué à la GDS (Gestion des Déchets Solides) ? – *Sujet qui sera approfondi au cours d'une session ultérieure*
 - Commune de Foumban : 3% du budget communal alloué à la GDS
 - Pas de mécanisme fiable pour contraindre la population à payer

Conclusion/Ouverture

Modes de gestion qui sont différents d'un territoire à l'autre mais même objectif de pouvoir contrôler et avoir la main mise sur le service.

Important de se rappeler qu'un mode de gestion peut être évolutif et n'est pas figé dans le temps, il est amené à évoluer au fur et à mesure des retours d'expériences qui permettent de se questionner.

Continuité d'un service qui est liée à plusieurs éléments :

- Approche organisationnelle - assurer la bonne organisation et continuité entre les différents maillons et exploitants
- Approche équipements – s'assurer du bon fonctionnement/entretien des équipements pour éviter des pannes qui pourraient interrompre le service
- Approche financement – assurer le recouvrement pour financer le service et garantir un service en flux tendu

SESSION D2 : Mode de gestion des filières déchets solides

Animation : Julien GARNIER, Gret

Hermine Patricia
TOMAINO NDAM
NJOYA
Commune de Foumban
(Cameroun)

Komi GUEFLI
Commune des Lacs 1
(Togo)

Pascal PELAIN
Syctom (France)



Plan de présentation de la session

Présentation des intervenants

1. Définition des concepts clés et présentation des enjeux de gestion de la filière déchets
1. Partage d'expérience : 3 contextes – 3 approches de gestion des filières déchets
 - a. Commune des Lacs 1 (Togo) : régie communale
 - b. SYCTOM (France) : EPCI avec compétence unique
 - c. Commune de Foumban (Cameroun) : modèle hybride entre régie et délégation
1. Questions et débats avec la salle

Cadrage et concepts clés

Julien Garnier
(ONG Gret)



1. Définition des concepts clés et présentation des enjeux de gestion de la filière déchets

Notion de « Service public essentiel » autour du secteur des déchets :

Accès pour tous, équité , continuité

Territorialisation de l'action face aux effets du CC. (Adaptation / Atténuation)



« Définir les modes de gestion d'un service public » : de quoi parle-t-on ?

1. Définition des concepts clés et présentation des enjeux de gestion des la filière déchets

Qui planifie, contrôle,
est garant de... ?



Maitrise d'ouvrage ? Maitrise
d'ouvrage déléguée ?

Qui gère l'exploitation
?



Privé ? Entreprise publique ?
Régie ?

Quelles modalités contractuelles/partenariales ? – quelle
distinction des rôles et responsabilités ? Quels moyens ?

OZ : Mode de gestion des filières déchets solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

1. Définition des concepts clés et présentation des enjeux de gestion des la filière déchets

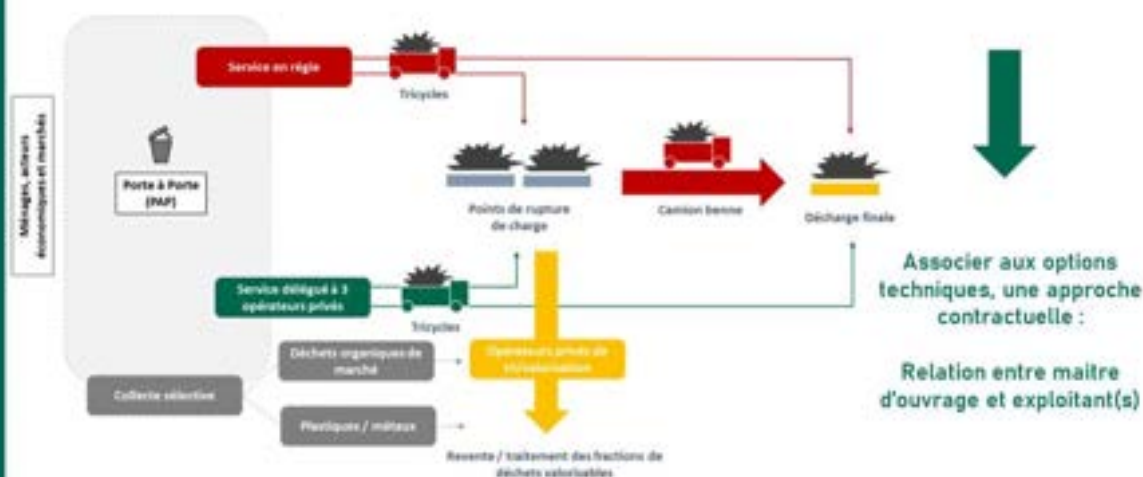
La maitrise d'ouvrage sur un service publique d'assainissement est une triple fonction :



OZ : Mode de gestion des filières déchets solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

1. Définition des concepts clés et présentation des enjeux de gestion des la filière déchets



O2 : Mode de gestion des filières déchets solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

1. Définition des concepts clés et présentation des enjeux de gestion des la filière déchets

Modèles de gestion	Implications / intérêts
Régie	Ressources financières propres (Budget Municipal) Ressources humaines Processus d'engagement de la dépense Coût politique Vs. Capacité de contrôle du service. ...
Délégation de service	Transfert de risque (Exploitation / Investissement) selon la nature du contrat (Affermage - Concession...etc) Engagement financier à honorer pour service rendu
Exploitation par une agence Nat.	Capacité technique et financière importante (Budget de l'Etat) Rapport Maîtrise d'ouvrage / Exploitant ?
Exploitation par un EPCI	Création d'une entité autonome (juridiquement/financièrement) Contrôle accru des communes Ressources financières multiples Mutualisation des compétences / intercommunalité ?
Gestion mixte	Adaptation du type d'exploitant selon l'étape de la filière

- ❑ Le mode de gestion impact très peu le coût global du service
- ❑ Régie Vs. La délégation = transfert de risque

O2 : Mode de gestion des filières déchets solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

1. Définition des concepts clés et présentation des enjeux de gestion des la filière déchets

Pour nous partager leurs réflexions et leurs retours d'expériences:

- a. GEUFLI Komi, DST, Commune des Lacs 1 (Togo) :
- b. PELAIN Pascal, Vice président du SYCTOM (France)
- c. TOMAINO NDAM NJOYA Hermine Patricia, Députée – Maire Commune de Foumban (Cameroun)

OZ : Mode de gestion des filières déchets solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

DECHETS

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

Contexte et enjeux de gestion sur la commune de Lac 1.

Komi GUEFLI
Commune des Lacs 1 (Togo)



2. Retour d'expériences de maitres d'ouvrages de filières de déchets

Commune de lacs 1 (TOGO) : règle municipal

Cadre institutionnel au pays :

- Ministères de tutelles : MATDDT
- Textes de lois : article 82 de la loi sur la décentralisation
 - Compétence propre des communes sur le secteur des déchets
- Possibilité d'appui de l'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP)
- Volonté politique de fournir un service en règle

D2 : Mode de gestion des filières déchets solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

2. Retour d'expériences de maitres d'ouvrages de filières de déchets

Lac 1 : une gestion du service en règle

Présentation de la collectivité :

- Type de collectivité : Lac 1 – chef lieu de préfecture des Lacs
- Population sur le territoire : 52 994 Hab.
- 9 670 t/an de déchets produits
- Equipements / infrastructures :

2 camions benne tasseuse – 1 camion benne – 1 plateforme de compostage couplée à une décharge – 1 pelle chargeuse – un bulldozer – 1 grader – 1 camion benne 18 m³

Ressources humaines propres: 5 animateurs / 22 agents de tri et collecte / 2 cadres (DST et adjoint) /



D2 : Mode de gestion des filières déchets solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

2. Retour d'expériences de maitres d'ouvrages de filières de déchets

Commune de Iacs 1 (TOGO) : régie communal

Schéma d'organisation du service :



OZ : Mode de gestion des filières déchets solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

2. Retour d'expériences de maitres d'ouvrages de filières de déchets

Commune des lacs 1 : régie communale

Analyse et difficultés / perspectives :

Mise en place d'un TEOM pour le financement du service (Ressources collectées insuffisante)

Besoin de renforcement de capacité des agents opérationnels.

Parc véhicule qui ne permet pas de couvrir toute la ville / Parc véhicule adapté : Bennes tasseuses.

Suivi technique service par la DST (estimation des volumes selon le nbre de camion)

Problématique spécifique : Ensablement des rues / difficulté d'accès aux ménages

OZ : Mode de gestion des filières déchets solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Contexte et enjeux de gestion pour le Syctom de Paris

Pascal PELAIN
Syctom (France)



2. Retour d'expériences de maitres d'ouvrages de filières de déchets

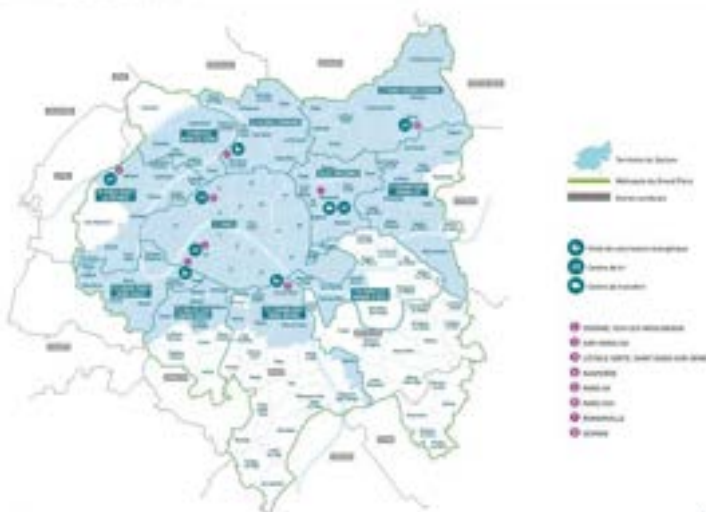
Syctom (France) : intercommunalité à compétence unique

Présentation de la collectivité :

- Type de collectivité : opérateur public en charge du traitement et de la valorisation des déchets de 82 communes de la métropole parisienne
- Population sur le territoire : 6 millions d'habitants
- Date création service de collecte et traitement des déchets : 1984
- Le Syctom est administré par un Comité syndical composé de 87 élus locaux représentant 11 territoires de la Métropole du Grand Paris
- 10 unités de traitement des déchets : 3 unités de valorisation énergétique, 5 centres de tri et 2 centres de transfert
- Syctom : 130 agents

Syctom (France) : intercommunalité à compétence unique

LE TERRITOIRE DU SYCTOM



ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Syctom (France) : intercommunalité à compétence unique

- Le Syctom possède ses propres installations industrielles qu'il entretient, modernise et développe.
- L'exploitation de ses équipements est confiée à des sociétés privées dans le cadre de procédures de marchés publics et sans avoir recours à des délégations de service public.
- Ce cadre contractuel lui permet notamment de veiller à la bonne exploitation de ses installations, de réaliser directement leur mise en conformité par rapport aux évolutions réglementaires et de diligenter tous les contrôles qu'il estime nécessaire pour s'assurer de la bonne marche de l'exploitation et de la sécurité de ses centres.
- Ses ingénieurs pilotent des études pour explorer les possibilités d'évolution technique, conduire les projets d'investissement, réduire les rejets atmosphériques, limiter les risques environnementaux et sanitaires

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

2. Retour d'expériences de maitres d'ouvrages de filières de déchets

Syctom (France) : intercommunalité à compétence unique

Analyse et difficultés de procéder via des marchés publics :

- Volonté politique de conserver la maîtrise des investissements, des process d'exploitation et des contrôles à réaliser
- Pas de risque financier pour le Syctom dans le cadre de l'exploitation de ses centres
- Pas de monopole d'une entreprise délégataire qui exploiterait les 3 plus grosses unités de traitement des déchets de France
- Nécessite un savoir-faire au niveau de la maîtrise d'ouvrage : des ingénieurs compétents et spécialisés sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière déchets

Mutualisation :

- L'intercommunalité permet de financer des équipements chers
- Rationaliser l'organisation territoriale

O2 : Mode de gestion des filières déchets solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

DECHETS

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

Contexte et enjeux de gestion sur la commune de Foumban.

Hermine Patricia
TOMAINO NDAM NJOY
Commune de Foumban
(Cameroun)



2. Retour d'expériences de maitres d'ouvrages de filières de déchets

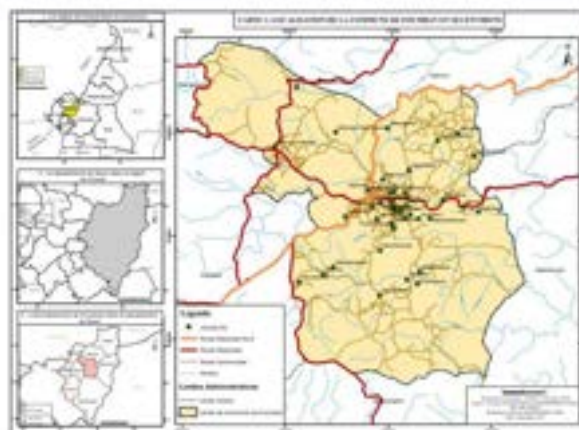
Foumban : une gestion hybride du service

Présentation de la collectivité :

- Type de collectivité : Commune chef lieu de département du Noun
- Population sur le territoire : 200.000 Hab.
- 25 550 t/an de déchets produits
- Equipements / infrastructures :

2 tracteurs / 2 charrettes sur 10 fonctionnelles / 7 tricycles / 2 camions bennes / 1 décharge non mise en exploitation

Gestion des déchets : compétence communale au Cameroun



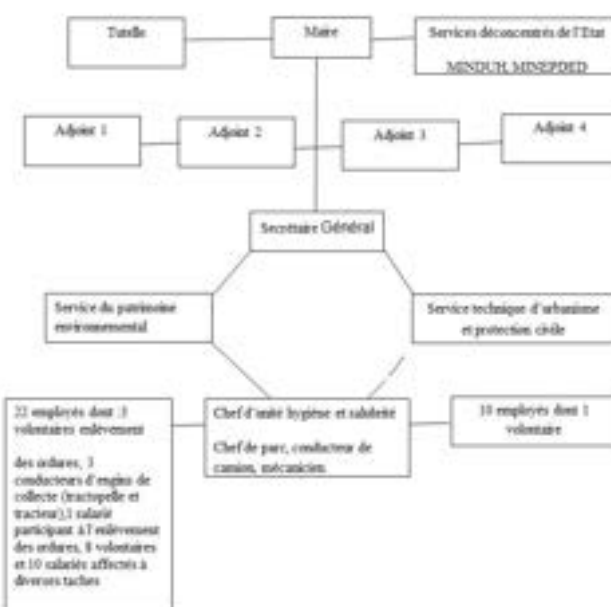
02 : Mode de gestion des filières déchets solides

Schéma d'organisation du service, répartition des responsabilités



02 : Mode de gestion des filières déchets solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023



ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

2. Retour d'expériences de maitres d'ouvrages de filières de déchets

Pré-collecte en gestion mixte

4 quartiers en délégation de service à des associations locales

- Lancement d'un AMI par la Commune à destination des associations de son territoire
- Auditions et sélection par une commission le 4 avril (Commune, point focal, ERA, ES) de 4 associations
- Signature d'une convention de délégation de service avec la Commune et formation à la pré-collecte



1 quartier en régie communale : quartier Palais

- Régie constituant une préfiguration de l'établissement public communal dédié à la gestion des déchets et de l'assainissement, en cours de création.

D2 : Mode de gestion des filières déchets solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Quelques résultats

Service de pré-collecte opérationnel dans les 5 quartiers

- Salubrité améliorée sur les quartiers cibles
- Dynamique d'adhésion des populations
- Recouvrement disparate (Mission d'appui AEDL/ERA-Cameroun)

Quartier	Ménages sensibilisés	Abonnés	% réalisation	Taux recouvrement (au 5 octobre)
Njileum	1030	600	120%	49,4%
Palais (= régie « Commune »)	1155	530	106%	27,4%
Machinka	833	472	94%	41,1%
Manka	997	443	89%	58,5%
Kounga	677	375	78%	33,7%
TOTAL	4692	2420	97%	47,1%

D2 : Mode de gestion des filières déchets solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

2. Retour d'expériences de maitres d'ouvrages de filières de déchets

Collecte en régie : Dépôts sauvages et point de regroupement intermédiaire



D2 : Mode de gestion des filières déchets solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

2. Retour d'expériences de maitres d'ouvrages de filières de déchets

Axes d'amélioration et défis

Axe 1	Amélioration de la filière de la collecte et de transport	Optimisation de la collecte et outils de suivi
		Renforcement des équipements propres au service Renforcement des capacités du personnel municipal
Axe 2	Renforcement la gouvernance en matière de gestion des déchets solides	Sensibilisation et communication sur le service
		Réflexion ouverte sur la création d'un EPC : Déchets/Assainissement/énergie
Axe 3	Aménagement et suivi d'exploitation de la décharge	Aménager l'accès à la décharge et équipements sur le site.

Un enjeu transversal : le financement du service corrélé aux ambitions

D2 : Mode de gestion des filières déchets solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Ouverture des débats et échanges



Merci pour votre attention

Animation : Julien GARNIER, représentant pays Togo, Gret, garnier@gret.org

Komi GUEFLI, DST, Commune des Lacs 1 (Aného, Togo)

PELAIN Pascal, Vice-Président du SYCTOM

TOMAINO NDAM NJOYA Hermine Patricia, Maire de Foumban (Cameroun)



ENVIRONNEMENT

SESSION E1 : « Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides »

Durée : 1H30 Date : 04/12/2023	Horaire : 15H30 – 17H Salle Da Ella	Nombre de participants : 45
Intervenant·e·s : 1. AGBETOSOUA, Joël, Directeur exécutif, Miawodo 2. NAKPANE, Christophe, Directeur administratif et financier GIP-Togo 3. GUEFLI, Komi, Directeur Services Techniques, Commune des Lacs 1 4. YEBA, George, Président, Coopérative Bio Or Dur (Bénin) 5. KATAKPAO, Adjiyétou, Présidente FeCAQSo 6. BOBBY Yao, artiste, Centre culturel LesChangeurs Animation : TCHA-THOM, Magloire, Responsable des opérations, ENPRO Prise de note : GABA, Jacques, Animateur, CCEABT, Tél :70491225		

Contenu des échanges

La session a débuté par une anecdote racontée par l'animateur qui rappelle que tout le monde produit des déchets. Il a illustré la situation par quelqu'un qui a vraiment envie d'aller aux toilettes. Il y va et les toilettes sont fermées. C'est là qu'interviennent les différents acteurs présents pour cette session. Il a souligné que les intervenants présents à l'atelier travaillent pour gérer les déchets que nous produisons.

Prenant la parole en premier, le DST de la commune a souligné que Aného produit énormément de déchets qui nécessitent une meilleure gestion. La valorisation des déchets liquides et solides est donc un enjeu majeur, qui non réglé, crée des problèmes de pollutions de l'eau et de décharges sauvages. Un système de gestion des déchets liquides est donc mis en place. Les toilettes les plus utilisées sont de type Ecosan dans la commune pour préserver l'environnement. Les fèces et les urines sont valorisées et réutilisées par les maraîchers. Les boues de vidange sont déversées sur un site homologué et des études sont en cours pour un traitement. En ce qui concerne la gestion des déchets solides, elle est faite porte à porte (camion de la mairie qui passe devant les maisons) et par apport volontaire des ménages vers le centre de tri. Après le tri, les déchets organiques sont transformés en compost et vendus aux maraîchers et pêcheurs organisés en coopératives pour éviter l'utilisation de l'engrais chimique. La commune met à disposition des maraîchers les composts et après les récoltes ces derniers viennent payer. Le sac de 50Kg de compost est vendu à 1 750 F CFA. Les bidons de 25 litres d'urine sont vendus à 300 F CFA l'unité.

Est-ce que les caractéristiques du sol manifestent un besoin cruel pour les engrais naturels ?

Le problème ne se pose pas en termes de caractéristiques du sol. L'engrais chimique est néfaste pour la santé, la politique du conseil est aller vers la transition écologique. La vision est d'avoir des produits biologiques dans la commune et s'ouvrir à un marché bio.

La présentation de la Coopérative **Bio-or-dur** est faite par M. YEBA Georges. De sa présentation nous retenons que la coopérative produit de diverses variétés d'engrais organiques (solides et liquides) à partir des déchets biodégradables. Une chaîne de valeur est élaborée pour avoir un modèle économique qui permette à chaque membre de la coopérative de vivre de son activité. La coopérative

trouve dans les déchets plastiques une opportunité pour renforcer son modèle économique et est ouverte à tout appui.

La **Fédération des Comités d'Assainissement des Quartiers de Sokodé** (FeCAQSo) par la voix de Mme KATAKPAO Adjiyéto a aussi présenté son initiative. C'est à la suite d'un don pour la construction des toilettes dans certains quartiers de la commune que des comités d'assainissement ont été mis en place dans certains quartiers de la ville de Sokodé et qui sont rassemblés en une fédération. L'octroi d'un camion de vidange par la mairie à la fédération a facilité le travail.

La fédération a fait une expérimentation sur un hectare avec un rendement satisfaisant de 15 sacs de 100kg de céréales et au lieu de 11/12. Un partenariat a été signé avec une ONG qui fait le tri et apporte les ordures biodégradables à la fédération. Un échantillon du compost produit a été envoyé à ITRAT pour être analysé.

Combien sont vendus les composts ?

Le prix à l'usine est à 2500 F CFA le sac et 3000 F CFA au bureau.

Quelles sont vos difficultés ?

C'est le problème d'eau à cause du forage.

Est-ce qu'il y a une demande du compost ?

Notre production est insuffisante par rapport à la demande.

La parole est donnée respectivement au directeur exécutif de **MIAWODO** et au directeur administratif et financier de **GIP-Togo** qui ont présenté leur organisation. De leur présentation, nous retenons que les deux organisations font de l'appui à l'entrepreneuriat social et interviennent dans les métiers de gestion des déchets en développant plusieurs solutions de valorisation de déchets plastiques.

La collecte se fait auprès des ménages – écoles et les déchets plastiques sont achetés au Kilo à travers l'ONG STADD qui travaille avec les communes.

MIAWODO collecte ses déchets auprès des entreprises et écoles, associations, les groupes organisés. Le travail de ces organisations est de transformer les déchets plastiques dans la perspective de pouvoir remplacer l'utilisation du bois dans la fabrication des meubles. Elles partent de la collecte, le tri et le recyclage des déchets plastiques pour fabriquer les meubles, du pavé et des matières premières aux industries.

Les Défis du modèle économique

GIP ET MIAWODO rencontrent des problèmes d'électricité qui créent des dommages aux appareils utilisés. Il y a aussi un manque d'équilibre financier et le poids de la fiscalité.

De la présentation du responsable du **Centre Culturel LesChangeurs** et du projet d'œuvre artistique, Yao BOBBY, on retient que le centre travaille avec les musiciens et artistes, plasticiens et tout le monde. Ils récupèrent les déchets pour en faire des objets d'arts pour décorer le centre. Certains enfants du quartier travaillent avec le centre et les fonds récoltés après les ventes sont mis de côté pour payer les frais de scolarité, de formations et autres pour les enfants et jeunes qui travaillent avec le centre.

A l'occasion de ce forum, deux statuettes au nom de « ESSI », sont fabriquées avec les bouteilles plastiques récupérées sur le site.

Echanges avec la salle

Dans la commune d'Aného, comment se fait la gestion du sable par rapport aux ordures ? Quel est le taux de sable dans les ordures, et sa stratégie de réduction et quel est le tonnage traité par an ?

Dans la commune d'Aného, 65 tonnes de déchets sont produites par an avec 35% de taux de sable. Pour la réduction du taux de sable, une table d'épuration est utilisée et les ménages tamisent les déchets avant de les apporter aux décharges.

Quelle est la destination des boues de vidange ?

Les boues de vidange sont déposées sur un site loin du village mais elles ne sont pas valorisées pour le moment.

C'est quoi le C4 ?

C'est un compost biochimique produit par la coopérative Bio-or-dur.

Qu'est ce qui permet d'avoir un compost en 14 jours ?

C'est la levure de bière qui le permet.

L'animateur pour terminer, a rappelé que les acteurs sont sur la valorisation matière. C'est ce qui est faisable techniquement et économiquement qui se fait. Dans l'avenir ils peuvent aller dans la transformation des déchets en énergie. Pour le moment, considérons que nous avons la diarrhée et le gouvernement n'a pas de solutions. Les acteurs sont intervenus pour nous mettre à l'aise.

Support de présentation



Animation : Dr-Ing Maglwa TCHA-THOM, Enpro

Adiyetou KATAKPAOU
FeCAQ5a

George YEBA
Coopérative Bio Or Dur

Joël AGBETOSU
Mlawodo

Komi GUEFLI
Commune des Lacs 1

Kpanté NAKPANE
GIP-Togo

Yao BOBBY
LesChangeurs



Programme de la session

1. Présentation des intervenants
2. Introduction des enjeux et opportunités de valorisation des déchets liquides et solides
3. Valorisation en compost
 - Coopérative Bio Or Dur : compost à partir de déchets ménagers
 - FéCAsQSo : compost à partir de boues de vidange
4. Valorisation des matières plastiques
 - Miawodo et GIP-TOGO
5. Que vont devenir les déchets issus du FEEM ? Présentation du centre culturel LesChangeurs
6. Questions de la salle

ET : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

2. Enjeux et opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

Komi GUEFLI, Directeur des Services Techniques, commune des Lacs 1

ET : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Valorisation des matières organiques en compost



- La Coopérative BIO OR DUR de Tanguiéta est une association volontaire des jeunes engagés dans la production et la commercialisation des fertilisants biologiques dans la commune de Tanguiéta;
- Elle est une structure de services au profit de ses membres;
- La coopérative Bio Or Dur est enregistrée officiellement et déclarer au journal officiel

ET : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Valorisation des matières organiques en compost

Coopérative Bio Or Dur : **Provenance des matières**

Les matières premières sont constituées de déchets provenant:

- ☐ du marché central de la ville de Tanguiéta
- ☐ des ménages de la commune de Tanguiéta
- ☐ des unités de transformation agroalimentaire
- ☐ des exploitations agricoles
- ☐ des abattoirs des ruminants



ET : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Valorisation des matières organiques en compost

Coopérative Bio Or Dur : Techniques de valorisation

Un tri se faire pour répartir les déchets:

- ☐ Les déchets biodégradables sont destinés à la production du compost
- ☐ Le terreau est aussi vendu aux grands producteurs
- ☐ Les plastiques triés sont vendus à l'unité de transformation qui achète les plastiques à Tanguéta;
- ☐ Les sachets plastiques non biodégradables sont redonnés à l'ACHA pour transport vers la décharge finale;
- ☐ Les ferrailles sont aussi vendues à l'unité qui l'achète à Tanguéta;



ET : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Valorisation des matières organiques en compost

Coopérative Bio Or Dur : Production de compost à partir d'ordures ménagères

➤ La coopérative produit deux types de composts: **le Compost classique et le Bokashi**

Ils sont produits à base des ordures ménagères biodégradables (son, terreau, charbon, des fruits, cendre,) matières végétales, sciures de bois, de déjection d'animaux, la levure boulangère, le sucre roux ou le lait de vache, poussière de charbon;



Compost classique



Bokashi

ET : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Valorisation des matières organiques en compost

Coopérative Bio Or Dur : **Production des biofertilisants**

➤ La coopérative Bio Or Dur produit du **Super Magro-liquide**, l'**huile de Neem** et des **extraits aqueux**



Super Magroliquide



Huile de Neem

Et : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Valorisation des matières organiques en compost

Coopérative Bio Or Dur : **Circuit de commercialisation des produits et Mode économique**

□ **Circuit de commercialisation des produits**

➤ Les produits de la coopérative sont vendus en grande partie aux maraîchers de la commune de Tanguiéta;

➤ certains usagers selon la demande,

□ **Mode économique**

En ce qui concerne le mode économique, nous élaborons une chaîne de valeur. De la collecte au produit fini qui est commercialisé, nous nous enrichissons et cela permet à l'autonomisation des jeunes de la coopérative.

Et : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Valorisation des matières organiques en compost

Coopérative Bio Or Dur : production de compost à partir d'ordures ménagères: **Les défis actuels et les perspectives de la coopérative**

❖ Les défis actuels de la coopérative

- Lutter contre la pollution de la ville de Tanguiéta par les ordures ménagères;
- Protéger la rivière Tchoutchoubou (sous bassin Pendjari/Volta) contre la pollution par les déchets solides et ménagers de la ville de Tanguiéta;
- Amener la population de Tanguiéta à adopté les pratiques agroécologiques respectueuses de l'environnement;

❖ Les perspectives de la coopérative

- ✓ Disposer d'une unité de production;
- ✓ Accroître la production pour satisfaire la demande sur le marché;
- ✓ Améliorer la visibilité de la coopérative,

ET : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Valorisation des matières organiques en compost

La FéCAsQSo : production de compost à partir de boues de vidange

- Présentez votre structure
- D'où proviennent vos matières ? Quelles techniques de valorisation ?
- Quel circuit de commercialisation ?
- Quel est votre modèle économique ?
- Quels sont les défis actuels de votre activité ?
- Quelles sont vos perspectives ?

ET : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

4. Valorisation et recyclage des plastiques

Présentez nous brièvement vos structures

MIAWODO

MIAWODO association de droit local incubé par l'ONG Entrepreneurs du Monde (EdM) depuis 2018 et formalisé en juin 2020.

Elle a pour vision de :

Un environnement favorable et durable où chaque personne peut développer son potentiel et réaliser ses projets pour vivre décemment

Cette expertise se traduit par le développement de 3 volets d'activités :

1. Un volet spécialisé sur l'appui à la création ou au développement de Très Petites Entreprises (TPE),
2. Un volet « école » avec la création d'une école de formation relative à la gestion des déchets,
3. Un volet « entreprise » avec des activités de collecte, tri et recyclage des déchets.

Et : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

GIP-Togo



Créée en septembre 2017, GIP-TOGO est une entreprise spécialisée dans la collecte, le tri et le recyclage des déchets plastiques:

- 250 tonnes/mois
- 75 emplois directs (55 permanents, 20 saisonniers)
- 15 000 emplois indirects

But: contribuer aux besoins de préservation de l'environnement, de création d'emploi et de richesse.

Vision: mettre en place une unité de recyclage aux normes industrielles avec une capacité de 500 tonnes/mois et mettre à échelle les unités de collecte et tri dans les 05 régions économiques du Togo à l'horizon 2025.

Missions: œuvrer à la création d'un modèle d'économie circulaire et solidaire autour du déchet à travers les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, de mobilisation citoyenne pour la collecte, le tri et le recyclage.

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

4. Valorisation et recyclage des plastiques

Quelles sont vos méthodes d'approvisionnement en plastiques et quel type de plastique utilisez-vous en matière première ?

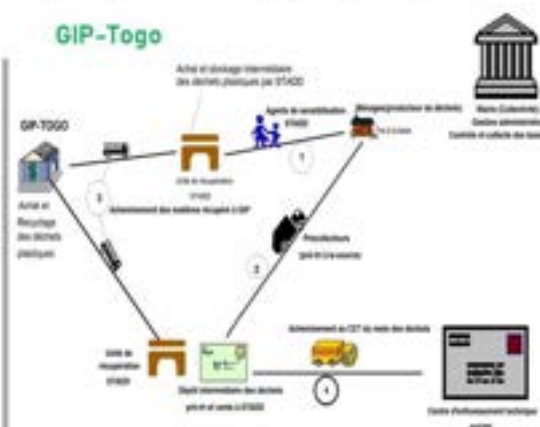
MIAWODO



Nos matières premières plastiques sont : PELO, PP et PEHD, PET

Et : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

GIP-Togo



Matières premières utilisées: PP, PET, HDPE, LDPE

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

4. Valorisation et recyclage des plastiques

Quelles techniques de valorisation utilisez-vous et quels sont les produits finaux ?

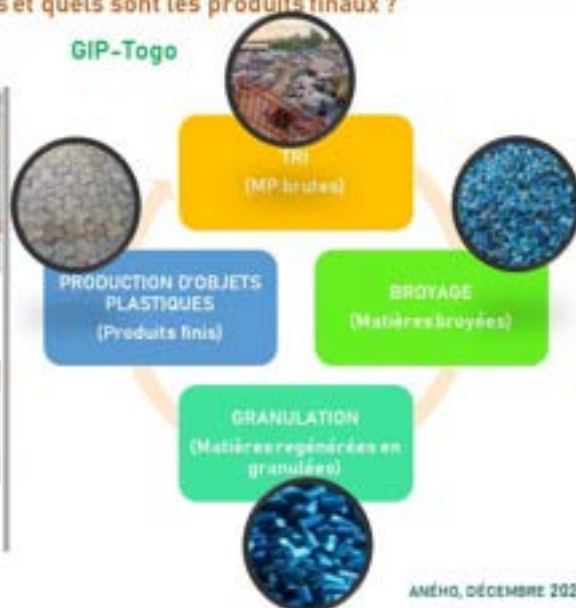
MIAWODO



- Broyage et extrusion de la matière plastique
- Moulage du plastique extrudé pour fabriquer des profilés
- Utilisation des profilés pour la fabrication d'objets

ET : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

GIP-Togo



ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

4. Valorisation et recyclage des plastiques

Quels circuits de revente de vos produits avez-vous mis en place et auprès de quelle clientèle ?

MIAWODO

- Ménages et particuliers
- Entreprises et organisations



ET : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

GIP-Togo

- Ménages, particuliers, communes etc. pour les pavés;
- Entreprises industrielles en plasturgie au Togo et au Ghana



ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

4. Valorisation et recyclage des plastiques

A quels défis fait face votre modèle économique ?

MIAWODO

- Optimisation du système de production
- Rentabilité de l'activité (Coût de production # prix de vente)
- Difficulté de marché

GIP-Togo

- Problème énergétique (coût élevé, baisse de tension, dommages matériels...)
- Problème d'équilibre d'exploitation
- Problème de fiscalité
- Difficultés douanières à l'importation des équipements de recyclages et l'exportation des produits recyclés

Et : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

4. Valorisation et recyclage des plastiques

Quelles sont vos perspectives futures pour répondre à ces défis ?

MIAWODO

- Mise en place d'une plateforme multifonctionnelle de recyclage et de transformation de déchets en divers produits dérivés
- Acquisition de nouvelles machines/équipements pour renforcer l'existant et recycler d'autres types de déchets



GIP-Togo

- Acquisition d'un poste de transformation électrique
- Pladoyers, mobilisation des subventions
- Implication des autres acteurs de la filière pour des actions concertées en vue d'obtenir un statut particulier comprenant des avantages fiscaux
- Passage en zone franche

Et : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Que vont devenir les déchets issus du FEEM ?

Présentation du Centre Culturel LesChangeurs et du projet d'œuvre artistique

ET : Opportunités de valorisation des déchets liquides et solides

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

ENVIRONNEMENT

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

Merci pour votre attention

Animation : Dr-Ing Maglwa TCHA-THOM, Enpro

Adiyetou KATAKPAOU, présidente, FeCAQSo, +228 90 22 50 43

George Yeba, président, Coopérative Bio Or Dur (Bénin)

Joël AGBETOSU, Directeur, Miawodo, joelagbetosu@miawodo.org

Kpanté NAKPANE, Directeur Administratif et Financier, GIP-TOGO & ONG STADO, chnakpane@hotmail.fr

Komi GUEFLI, Directeur Services Techniques, Commune des Lacs 1, gueflikomi@gmail.com

Yao BOBBY, artiste, centre culturel LesChangeurs, yaobobby77@gmail.com



SESSION E2 : « Plan Climat : un outil de mobilisation pour le développement des services essentiels »

Durée : 1H30 Date : 05/12/2023	Horaire : 15H45 – 17H15 Salle Da Ella	Nombre de participants : 56
Intervenant·e·s : 1. GALLOIS, Florent, Coordinateur, Expertise France 2. FONTODJI, Jérémie, Consultant 3. KETETCHE, Wilfried, Directeur des Services Techniques, Commune de Tchaoudjo 1 4. ALOWONOU, Gilbert, Directeur des Services Techniques, Commune de Kloto 1 Animation : ATIGAKU K. Emile , Directeur Exécutif, PADIE Prise de note : GABA, Jacques , Animateur, CCEABT, Tél : 70491225		

Contenu des échanges

La session a rassemblé autour de la table de discussion un partenaire technique, un consultant et deux communes ayant déjà élaboré leur plan climat.

Le coordinateur d'Expertise France, M. Florent GALLOIS a présenté la convention des maires et ses enjeux.

De sa présentation nous retenons que la convention des maires un mouvement qui rassemble plus de 12 000 collectivités locales pour le développement local. La CoM SSA a donc pour objectif d'aider les gouvernements locaux à passer de la planification climatique à la mise en œuvre, en visant à débloquer le financement climatique au niveau local. Le renforcement des capacités des villes partenaires et le partenariat entre les communes pour faciliter les échanges et le partage de bonnes pratiques. Au Togo, 81 communes en sont membres. Les communes des préfectures de Kloto et de Tchaoudjo ont été appuyées dans la réalisation des études diagnostiques, l'intégration des enjeux climatiques dans les Plans de Développement Communaux (PDC) et l'accompagnement des communes. Les deux communes ont bénéficié des financements pour réaliser des projets pilotes et un appui à la communication et l'identification des partenaires financiers. PADIE et GRET ont accompagné les communes.

Prenant la Parole, Dr Jérémie FONTODJI a expliqué le changement climatique et la démarche à suivre pour l'élaboration d'un plan climat. Ainsi, les éléments essentiels à ne pas oublier sont les 3 piliers d'évaluation (adaptation, atténuation et accès à l'énergie). Le Forum portant sur l'eau et l'assainissement, le présentateur s'est appesanti sur le pilier adaptation et changement climatique. Pour faire un plan climat, il faut fixer les objectifs, faire l'évaluation de la vulnérabilité (l'exposition et la sensibilité). Définir une méthodologie, prendre en compte le contexte local et sectoriel, connaître les engagements nationaux, locaux et sectoriels actuels en matière d'adaptation et les parties prenantes. L'historique des données sur les changements climatiques historiques et les prévisions sont indispensables de même que les principaux secteurs et groupes de populations touchées par les aléas. Après la vérification de la chaîne d'impact et il faut mettre en place des moyens d'adaptations.

Pourquoi la planification et l'adaptation au changement climatique sont importantes pour les communes ?

Cela est important parce que ça permet d'identifier les impacts actuels et d'anticiper les problèmes de changement climatique, de se concentrer et de prioriser les actions et s'aligner sur les politiques

nationales et internationales. Le plan doit prendre en compte les actions endogènes qui fonctionnent et en chercher d'autres qui manquent.

Il a martelé que la prise en compte des enjeux climats est une exigence de plus en plus demandée dans les projets.

M. Wilfried KETECHE a présenté le cheminement de l'élaboration du PAAEDEC de Tchaoudjo.

De sa présentation nous retenons que ce sont des problèmes liés au changement climatique qui doivent motiver l'adhésion au CoMSSA et il faut nécessairement choisir un point focal et des interlocuteurs disponibles, mettre des documents à la disposition de l'expert. Il est indispensable de mobiliser et d'associer la population à travers les comités de développement à la base. Les services déconcentrés, la chefferie. L'outil de communication WhatsApp est très important dans le cheminement. La validation des travaux des experts est très indispensable pour s'accorder sur les réalités de la localité. La disponibilité du maire compte beaucoup dans le cheminement. La mairie peut s'appuyer sur les techniciens des services déconcentrés et des OSC si elle en manque.

Gilbert ALOWONOU, de la commune de Kloto 1, est revenu sur ce que le PAAEDEC a apporté à leur commune. La commune a bénéficié d'un financement de 180 000 euros pour le PAAEDEC de la part de l'Union Européenne. Le plan a permis d'avoir des données scientifiques qui ont notamment permis de calculer une augmentation de 50 % des émissions d'ici 2030 sans action de la part de la Commune. Au niveau de l'énergie 70% des émissions viennent du bois énergie. Pour l'adaptation, il y a une combinaison d'inondation, de sécheresse, de vents violents et de feu de végétation qui menacent la communauté. Le plan a amélioré la visibilité et la gouvernance de la Commune. C'est un outil qui attire les partenaires et quelques projets sont assortis de ce plan, à savoir l'assurance paramétrique, projets de gestions déchets, projet Assilassimé, le projet PASECK.

Echanges avec la salle

Précision sur le nombre des communes CoMSSA ? Les autres communes n'ont pas de PAAEDEC ? Quel est l'ampleur des plans d'action ?

La finance climat est assez éloignée et difficile. Néanmoins, il y a des entités nationales accréditées qui sont l'ensemble des 81 communes signataires du CoMSSA. Des dialogues et discussions sont en cours avec les différents ministères impliqués pour identifier les liens entre les projets des collectivités et les différents financements. Cela fait partie des objectifs du plan climat. Au Sénégal, il y a des communes qui ont accédé au financement. C'est difficile mais pas impossible.

15 communes ont été financées pour le plan climat en Afrique et la Commune Lacs 1 est financée pour la collecte des données pour l'élaboration de son plan climat.

Au niveau du PDC, on a 5 étapes mais ici vous avez parlé de 3 étapes pour PAAEDEC, l'élaboration du plan climat a-t-elle répondu aux exigences du guide national d'élaboration des PDC ?

Les 5 étapes ont été respectées car les comités techniques et de pilotages ont été mis en place. Aujourd'hui beaucoup de communes intègrent directement le plan climat dans le PDC.

L'année de référence est 2018, et la vision pour 2030, n'y a-t-il pas un déphasage par rapport à la formulation de la durée de la vision ?

Par rapport à la base line, quelle la perception des populations par rapport au changement climatique ? Est-ce qu'il y a des éléments qui confirment les déclarations de la population ? Est-ce que les projets présentés sont issus du plan climat ou sont-ils capitalisés ?

Les projets de Kloti 1 sont issus de la dynamique qui participe à l'atteinte des objectifs du plan climat.

Avoir une base line en 2018 ne veut pas dire que le plan climat commence en 2018 c'est une année de référence.

Les projets de Kloti 1 sont issus de la dynamique qui participe à l'atteinte des objectifs du plan climat.

Atténuation peut être estimé mais l'adaptation non, donc il est recommandé de se fier aux déclarations des populations plutôt que de rester dans son bureau pour sortir des modèles.

La perception a été prise en compte selon l'âge et le sexe.

Y-a-t-il un plan par commune ?

C'est un plan climat commun pour toutes les communes de la préfecture et chaque commune se retrouve selon les diagnostics mais pas de la même façon.

Le Guide d'élaboration est propre au Togo ou il est international ?

C'est le ministère de tutelle qui met en place le guide.

Mesure sans regret, plus d'éclaircissement par rapport au plan climat ?

Les mesures sans regret sont prises en compte dans les données de planification et des indicateurs.

Comment sécuriser et renforcer la portée de ce plan ?

Est-ce que toutes les communes ont besoin d'avoir un plan climat ?

Travailler sur une meilleure intégration du climat dans le plan de développement des communes.

Il y a un guide de PAADEC qui met plus en avant l'énergie.

Ce qui engage les communes c'est le PDC et le PAADEC est volontaire. L'idéal est d'intégrer le PAADEC dans le PDC.

ENVIRONNEMENT

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MOND
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

SESSION 12: Plan Climat : un outil de mobilisation pour le développement des services essentiels

Animation : Emile ATIGAKU, PADIE
organisme



Convention des Maires
pour l'Afrique subsaharienne

Jérémy Fontodji
Université de Lomé

Koffi Alowonou
Mairie de Koto 1

Essossinam Ketetche
Mairie de Tchoudjo 1

Florent Galleis
Expertise France



CCeABT

SEVES



ESU

AFD



Convention des Maires
pour l'Afrique subsaharienne

Ce programme est co-financé par :



Ce programme est
conjointement mis en œuvre
par :

EXPERTISE
FRANCE

Une convention mondiale : GCoM

La Convention Mondiale des Maires pour le Climat et l'Energie est une alliance internationale des villes et de gouvernements locaux œuvrant pour un avenir à faibles émissions et résilient au climat.

Le GCoM dessert les villes et les gouvernements locaux de toutes tailles dans toutes les régions du monde.

Le mouvement soutient des actions climatiques et énergétiques ambitieuses, mesurables et planifiées.

Elle y parvient en collaborant en étroitesse avec les réseaux municipaux et régionaux, les gouvernements nationaux et d'autres partenaires locaux et internationaux.



GLOBAL COVENANT
of MAYORS for
CLIMATE & ENERGY

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Quel est l'objectif de l'initiative?



- Renforcer les capacités des villes à développer et utiliser **des instruments de planification et d'exécution** dans les domaines de l'énergie, de la mobilité et de l'urbanisme;
- Promouvoir un **cadre juridique et institutionnel** adapté aux enjeux du changement climatique et de la transition énergétique.
- Soutenir les capacités techniques et de **mobilisation de ressources** des autorités locales;
- Promouvoir la diffusion de **bonnes pratiques**

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Une convention régionale : CoM SSA

- **350+** signataires **81** au Togo
- **36+** pays
- **137 millions** de personnes impactées
- **9 des 15** plus grandes villes Africaines
- **3** langues – français, anglais et portugais



<https://comssa.org/fr/signatories>

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Appui bilatéral aux communes de Tchaoudjo et Kloto



Réalisation des études baseline :

- Inventaire de référence des émissions de GES
- Analyse des risques et vulnérabilités du terroir au CC
- Analyse de l'accès à l'énergie



Elaboration du PAAEDC :

- Sur la base des résultats des études
- Orientations stratégiques sur les piliers atténuation des émissions de GES, adaptation au CC, accès à l'énergie durable à un prix abordable



Recherche de financement climat :

- Accompagner les villes à rechercher des opportunités de financement sur la base de leur PAAEDC et de la réussite de leurs projets pilotes



Développement de projets pilotes :

- Prévus dans le PAAEDC
- Permettant d'atteindre des objectifs en termes d'atténuation, d'adaptation ou d'accès à l'énergie
- Démonstre la mise en œuvre du PAAEDC

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Appui bilatéral aux communes de Tchaoudjo et Kloto



- Réalisation des 3 études de diagnostics pour les 7 communes.
- Elaboration participative des plans d'actions
- Appui à la mise en œuvre de projets pilotes (collecte des déchets, accès à l'eau potable, Electrification solaire)
- Appui à la communication
- Accompagnement dans le suivi de la mise en œuvre du plan.
- Identification des potentiels partenaires financiers.



E2 : Plan Climat

Approche nationale

Objectifs :

- Mobiliser et renforcer l'ensemble des communes signataires
- Diffuser la convention des maires et ses messages
- Renforcer le dialogue mult niveau
- Valoriser le rôle des collectivités dans la lutte contre le CC

Activités :

- 6 journées de formations sur 1 an réunissant des représentants de chaque CT signataires visant alternativement les Elus et les services techniques
- Sujet des formations:
 - Elaboration des plans climat
 - Identification des opportunités de financement de projet pour les CT.
 - Focus thématiques (Eau potable, inondation, déchet, éclairage public...)
- Mise en place d'une plateforme d'échange entre pairs.
- Identification de projets communs

E2 : Plan Climat



Les résultats au Togo

- Passage de 17 à 81 communes signataires
- Crédibilisation des acteurs municipaux dans la mise en œuvre de projet.
- Animation du dialogue interministériel (Min Env, Min AT, Min EN)
- Identification de plusieurs projets intercommunaux.
- Inclusion des enjeux climats dans les PDC

Les communes signataires de la CoMSSA au Togo

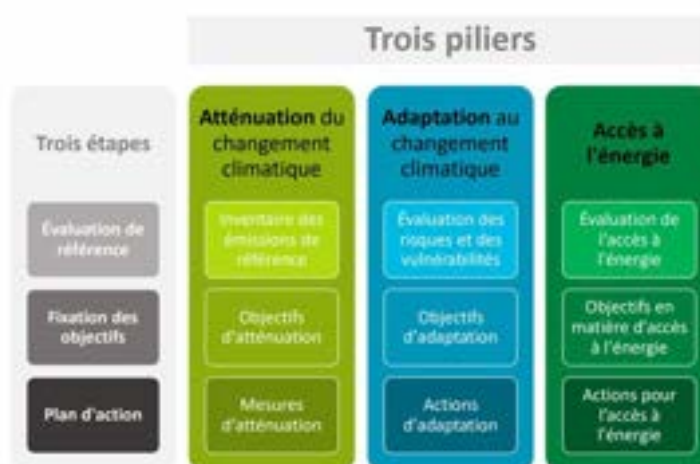


Convention des Maires
pour l'Environnement



L'appui de l'UE et de la CoMSSA

PAAEDC



E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Qu'est-ce que le changement Climatique ?

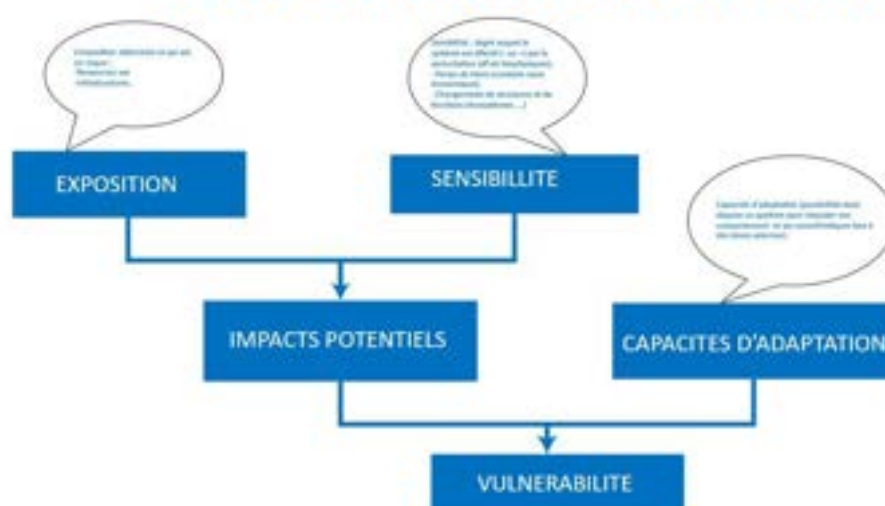
Variation de l'état du climat, qu'on peut déceler par des modifications de la moyenne et/ou de la variabilité de ses propriétés et qui persiste pendant une longue période, généralement pendant des décennies ou plus.

« Changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables ». Article 1^{er} de la CCNUCC

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

CONCEPT D'ANALYSE DE VULNERABILITE



E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO	Titre de l'intervention / Partie de la session
FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO	PRINCIPAUX ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE DANS UNE EVR 1. Méthodologie utilisée 2. Contexte local / sectoriel 3. Engagements nationaux, locaux et sectoriels actuels en matière d'adaptation et parties prenantes 4. Données sur les changements climatiques historiques et prévision 5. Aléas climatiques actuels et futurs 6. Principaux secteurs et groupes de populations touchés par les aléas climatiques actuels et futurs E2 : Plan Climat ANÉHO, DÉCEMBRE 2023
FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO	Titre de l'intervention / Partie de la session
FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO	METHODOLOGIE POUR DEVELOPPER UNE EVR ➤ La méthode la plus courante pour obtenir les informations nécessaires à une ERV consiste à organiser des ateliers participatifs ➤ Pour les sections relatives aux données sur les changements climatiques historiques et prévisionnels, il pourrait être utile de faire appel à un expert en climatologie/météorologie afin d'obtenir des informations plus précises au niveau local ➤ Une enquête auprès de la population peut également être menée sur un échantillon représentatif de la population E2 : Plan Climat ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Titre de l'intervention / Partie de la session

Identification des aléas qui affectent la région

Aléas climatiques	Existence Oui/Non	Fréquence de l'aléas (scorer sur une échelle de 1 à 3) – 1 étant le plus faible et 3 le plus fort	Impact / Conséquence de l'aléa (corer sur une échelle de 1 à 3) – 1 étant le plus faible et 3 le plus fort	Ampleur de l'aléa (Probabilité x Impact)	Description
Inondation	oui	2	3	2x3=6	L'aléa affecte régulièrement le secteur dans les zone de savane avec une destruction des cultures
Sécheresse / Séquence sèche	Oui	1	3	1x3=3	Les sécheresses sont plus rares mais très dévastatrices particulièrement pour les petits agriculteurs dans l'est des Plateaux

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Titre de l'intervention / Partie de la session

Identification des biens et services les plus affectés par les aléas climatiques

Aléas climatiques	Communication	Transport	Énergie	Forêt	Viticulture	Développement des territoires	Agriculture et Pêche	Environnement et Biodiversité	Santé	Logement précaire et informel	Éducation	Industrie	ICT	Économie	Services, commerces et loisirs	Logement formel	TOTAL
Vagues de chaleur	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30
Tempêtes de pluie	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30
Bouffée/Inondation sèche	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30
Orage	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30
Inondations/Pourques	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30
Sécheresses	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30
Incendie volontaire	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30
Tempêtes	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30
Pluies fortes	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30
Pour les territoires	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30
Incendies	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30
Incendies volontaires et incendies d'origine humaine	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30
Incendies de forêt	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30
Incendies de forêt et d'habitat	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30
Total	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	300

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

RESULTATS DE L'EVALUATION

• Site de LAVIE DJOGBE

	RISQUES CLIMATIQUES						
Moyens d'existence	INONDATION	SECHERESSE	VENT VIOLENT	TORNAD E	FEUX DE VEGETATION	Indice d'exposition	
AGRICULTURE		5	5	3	3	5	84%
ELEVAGE	3	3	4	2	2	3	56%
FABRICATION DE CHARBON DE BOIS							36%
PECHE	2	2	2	2	1	2	
MALAFOUTAGE	2	5	2	2	1	1	44%
Indice d'impact	2	2	1	1	4	4	40%
	56%	72%	40%	32%	60%		



Focus group à Kpalimé



Focus avec les femmes

Titre de l'intervention / Partie de la session

Identification des groupes de la population les plus affectés par les aléas climatiques

Aléa climatique	Personnes en premier lieu	Enfants/jeunes adultes	Seniors	Personnes âgées	Groupes marginalisés	Personnes handicapées	Personnes atteintes d'une maladie chronique	Ménages à faible revenu	Personnes sans emploi	Personnes vivant dans un logement insalubre	Personnes enceintes	Personnes	TOTAL
Égouts de chantier	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	36
Tempêtes de pluie	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	36
Éboulements/roue de terre	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	36
Érèbe	0	3	0	3	3	3	3	3	0	3	3	0	30
Inondations fluviales	3	3	3	3	3	3	0	3	3	3	0	0	30
Débardeurs	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	0	0	30
Vents extrêmes	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	0	0	30
Tempêtes	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	0	0	30
Éboulements	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	0	0	32
Peu de terres	3	3	3	3	3	3	3	3	0	3	0	0	9
Maladies d'origine hydrique à transmission vectorielle et contamination d'écoulements	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	0	0	37
Éboulements de terrain, éboulements rochers et glaces	0	0	3	3	3	0	0	3	3	3	0	0	9
Total	33	38	34	39	39	39	39	39	39	39	9	9	

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Titre de l'intervention / Partie de la session

Qu'est-ce que l'adaptation au changement climatique ?



Réagir aux impacts du changement climatique déjà visibles



Réduire la vulnérabilité aux impacts futurs présumés du changement climatique



Renforcer la capacité et la préparation à l'adaptation au changement climatique

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Titre de l'intervention / Partie de la session

Pourquoi la planification de l'adaptation au changement climatique est-elle importante pour les communes ?

- Identifier les impacts actuels et anticipés du changement climatique
- Concentrer et prioriser les réponses dans chaque secteur affecté
- Réduire les coûts économiques, sociaux, et environnementaux potentiels
- Alignement sur les priorités du développement durable

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Titre de l'intervention / Partie de la session

Planification de l'adaptation

1. Mesures d'adaptation endogènes utilisées dans la région selon les aléas
2. Autres mesures identifiées ailleurs mais non encore mises en œuvre dans la région
3. Hiérarchisation des mesures
4. Planification de l'adaptation

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Prise en compte des indicateurs / CDN

Catégorie d'indicateurs	Nombre
Généraux	6
Vulnérabilité	8
Ind. Transversaux des CDN	24
Ind. Particuliers des CDN	9

E2 - Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023



Plan d'Action pour l'Accès aux Energies Durables et pour le Climat des communes de Tchadoudjo

« À l'horizon 2030, les communes de Tchadoudjo sont résilientes au changement climatique avec une économie basée sur des activités à faible empreinte carbone »

PLAN D'ACTION POUR L'ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE ET À L'ÉNERGIE DURABLE POUR LES COMMUNES DE TCHAD

ANÉHO

Convention des Maires pour l'Afrique subsaharienne

CE projet est financé par l'Union européenne

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

Le PAAEDC de Tchaoudjo

Nom de l'intervenant: Essossinam KETETCHE

Plan de Présentation

I – Contexte dans la commune avant l'adhésion à la CoMSSA

II – Pilotage l'élaboration d'un Plan d'Action pour l'Accès à l'Energie Durable et le Climat (PAAEDC)

III – Mobilisation de la population Présentation

IV – Méthodes et étapes

V – Partage d'expériences

E2 - Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le PAAEDC de Tchaoudjo

I – Contexte dans la commune avant l'adhésion à la CoMSSA

La commune de Tchaoudjo 1 (anciennement la commune de Sokodé) a adhéré à la CoMSSA, le 05 septembre 2018.

Les enjeux auxquels la commune faisait face et qui ont amené les autorités à adhérer à la convention sont entre autres:

❑ Sur le plan du climat et de la gestion du couvert végétal

- ♦ L'irrégularité des pluies et la perturbation du calendrier pluviométrique habituel ces dernières années entraînant les baisses de production agricoles;
- ♦ Le recule et la diminution de la saison hivernale;
- ♦ La déforestation et l'abattage anarchique du couvert végétal surtout en milieu rural accentuant le lessivage et l'appauvrissement des sols;
- ♦ L'érosion des berges des rivières entraînant des inondations pour les populations riveraines.

❑ Sur le plan de l'énergie

- ♦ Faible taux (environ 54%) d'accès à l'énergie conventionnelle;
- ♦ Très faibles taux d'accès aux énergies renouvelables et aux sources d'énergie propre.

E2 - Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le PAAEDC de Tchaoudjo

II – Pilotage l'élaboration d'un Plan d'Action pour l'Accès à l'Energie Durable et le Climat (PAAEDC)

La mairie est le porteur du projet; pour cela elle a pour principales tâches de:

- ❖ Désigner du point focal, dont la mission principale sera la mise en œuvre et la coordination des activités nécessaires à l'élaboration du PAAEDC;
- ❖ Réunir les conditions nécessaires (salle de réunion, équipement, matériel, fourniture, management) pour assurer la bonne réalisation de la mission;
- ❖ Définir les besoins et élaborer les termes de références en vue de la réalisation des différentes activités liées à l'élaboration du PAAEDC;
- ❖ Faciliter l'exécution des activités conformément aux plans d'action et budgets définis dans la feuille de route;
- ❖ Faciliter l'accès aux documents, rapports et données utiles pour la mise en œuvre des activités du Projet;
- ❖ Faciliter la disponibilité du personnel de la Commune pour participer aux activités les concernant (renforcement de capacités, ateliers de sensibilisation, communication...)
- ❖ Etc,

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le PAAEDC de Tchaoudjo

II – Pilotage l'élaboration d'un Plan d'Action pour l'Accès à l'Energie Durable et le Climat (PAAEDC)

Pour mener à bien cette mission, diverses compétences techniques et des expériences personnelles sont nécessaires. En tenir compte dans la formation de:

- ❖ L'équipe projet, qui doit être la plus pluridisciplinaire possible (Planificateurs, Ingénieurs, communicateurs, financiers, etc);
- ❖ Le Comité technique doit être le plus élargi possible à l'ensemble des acteurs de développement de la commune (ONGs, services déconcentrés de l'Etat, chefferies traditionnelle, religieux, comités de développement à la base, les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap, etc.)
- ❖ Le comité de pilotage, l'organe suprême de validation de tout le processus doit avoir des rapports d'activités pour les situer pour l'évolution du processus.

Avant le début de l'élaboration, l'ensemble des acteurs doivent être formés pour mieux connaître leur rôle et responsabilités durant le processus.

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le PAAEDC de Tchaoudjo

II – Pilotage l'élaboration d'un Plan d'Action pour l'Accès à l'Energie Durable et le Climat (PAAEDC)

A Tchaoudjo, nous avons travaillé à quatre (04) communes, chaque commune a apporter sa contribution par la présence et la participation effective de chaque acteur desdites communes.

Avant le début du processus, une rencontre regroupant les autorités locales des quatre communes a eu lieu à Tchaoudjo 1 pour échanger sur la conduite à tenir pour conduire le processus.

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le PAAEDC de Tchaoudjo

III – Mobilisation de la population Présentation

C'est l'une des étape phare du processus d'élaboration du PAAEDC.

A Tchaoudjo, notre stratégie de mobilisation était la suivante:

- ❖ La création d'un groupe WhatsApp avec tous les membres des comités de développement à la base (CDQ, CVD, CCD, etc.) y compris les premiers responsables des services essentiels (TdE, CEET, Assainissement, ANADEB...) pour partage d'informations
- ❖ L'échange direct avec Chefs de cantons pour les situer des activités que nous comptons mener dans les jours à venir;
- ❖ Création d'un groupe WhatsApp de l'ensemble de l'équipe du comité technique y compris partage de mails;
- ❖ Animation des émissions radios synchronisées;
- ❖ Pour la collecte des données communautaires, les informations sont ventilées avant l'arrivée des agents sur le terrain;
- ❖ Etc.

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le PAAEDC de Tchaoudjo

IV – Méthode et étapes

Avant le lancement des activités proprement dites du PAAEDC, des échanges ont eu lieu entre l'équipe de Expertise France et les mairies pour définir les grandes activités à mener durant le processus ainsi que le budget. Également, nous avons procédé à l'élaboration et la validation d'un accord de partenariat. Cet accord a fait l'objet de signature le 19 novembre 2020 entre EF et les mairies.

Les principales phases sont les suivantes:

□ Elaboration des études diagnostiques

C'est la première étape et la plus importante de tout le processus, car d'elle dépend la qualité du plan et de l'orientation du développement de la commune. La participation citoyenne et des communautés est très capitale durant cette phase pour la collecte des données.

Durant cette phase, au-delà des rencontres pour valider les outils de collecte des données, il y'a des réunions des comités technique et de pilotage.

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le PAAEDC de Tchaoudjo

IV – Méthode et étapes

□ Développement du PAAEDC

C'est la deuxième étape après la validation des études diagnostiques. Elle hérite totalement les résultats des études diagnostiques.

Durant cette phase, il y'a des ateliers de concertation durant lesquelles on définit les besoins en développement en plus des réunions des comités technique et de pilotage.

Cette phase se termine par la validation du document du PAAEDC et son lancement.

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le PAAEDC de Tchaoudjo

V - Partage d'expériences

❑ Au niveau de la mairie

La disponibilité du Maire de Tchaoudjo 1 et les échanges directs avec le partenaire et l'équipe projet a facilité beaucoup de choses; en cas d'empêchement, il y'a toujours un Adjoint au Maire qui assure l'intérim;

L'existence d'un service technique a été une force pour la mairie pour bénéficier de l'accompagnement de EF dans ce processus. Cependant ce services technique manquant des compétences en son sein; pour former l'équipe projet, la mairie s'est appuyée sur des compétences des techniciens des services déconcentrés de l'Etat et des ONGs;

La non maîtrise parfaite des procédures administratives et financières du partenaire et même locales a été un gros souci pour le décaissement de la subvention; le budget de la subvention a été très faiblement consommé.

Le processus de validation des dépenses par le partenaire est aussi long; à cela s'ajoute la lenteur dans la transmission des justificatifs des dépenses.

Une organisation interne des services financiers s'impose à la mairie, également que le partenaire simplifie certaines procédures.

E2 - Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le PAAEDC de Tchaoudjo

V - Partage d'expériences

❑ Au niveau de la collecte des données

La collecte des données institutionnelles surtout au niveau de la CEET a été très compliquée. Plusieurs données n' étaient pas disponible surtout au niveau local.

Il a fallut toujours relancer les responsables au niveau local et même national pour avoir certaines données qui sont soient incomplètes, non actualisées qui ne reflètent pas la réalité du terrain.

La collecte des données communautaire n'a pas de souci.

❑ Au niveau de la mobilisation des acteurs

Elle a été parfaite grâce à l'appui du partenaire pour assurer à chaque rencontre, le déplacement.

E2 - Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le plan climat : un outil au service des ambitions municipales et de la résilience des territoires / Session 12

Nom de l'intervenant : Koffi ALOWONOU

Plan climat : Intérêt politique pour un Maire

- 1- Introduction
- 2- Retour d'expérience des communes de Kloto
- 3- Intérêt politique

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le plan climat : un outil au service des ambitions municipales et de la résilience des territoires / Session 12

1- Introduction

Les communes de la préfecture de Kloto : Kloto 1, Kloto 2 et Kloto 3 toutes membres de la CoMSSA se sont engagées volontairement à lutter contre les effets du changement climatique. Ceci s'est traduit par l'élaboration à l'échelle préfectorale du Plan d'action pour l'Accès à l'Energie Durable et le Climat (PAAEDC) de manière participative et inclusive, avec la disponibilité de données au niveau communal. Le document du PAAEDC a été officiellement lancé le 17 février 2023 après un début des activités en décembre 2020.

- Partenaire technique : Expertise France
- Partenaire financier : Union européenne.

Vision :

« Des communes résilientes face au changement climatique avec un développement des territoires à faible empreinte carbone, harmonieux et durable, et une prospérité des communautés »



E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

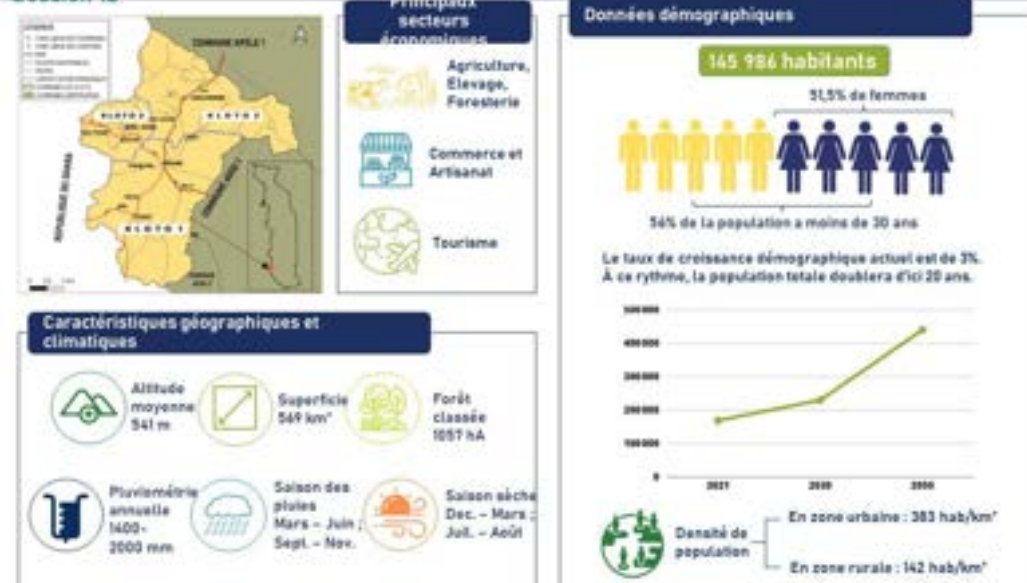
2- Retour d'expérience des communes de Kloto

- Présentation du territoire

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le plan climat : un outil au service des ambitions municipales et de la résilience des territoires / Session 12



E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le plan climat : un outil au service des ambitions municipales et de la résilience des territoires / Session 12

Ressources et résultats

 **Budget total**
180 000€



4 études



Subvention à la mairie



8 ateliers de concertation
133 participants



5 cabinets d'experts locaux



2 projets pilotes

E2 : Plan Climat



7 fonctionnaires mobilisés



109 personnes formées



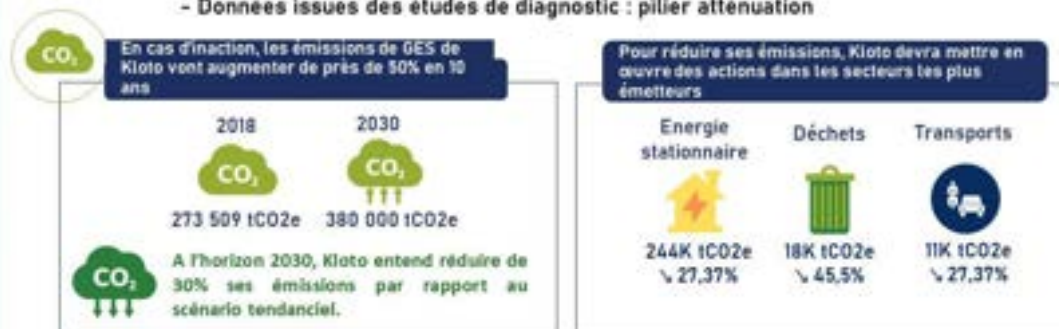
Renforcement du dialogue entre les villes et les différents échelons de la communauté

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le plan climat : un outil au service des ambitions municipales et de la résilience des territoires / Session 12

2- Retour d'expérience des communes de Kloto

- Données issues des études de diagnostic : pilier atténuation



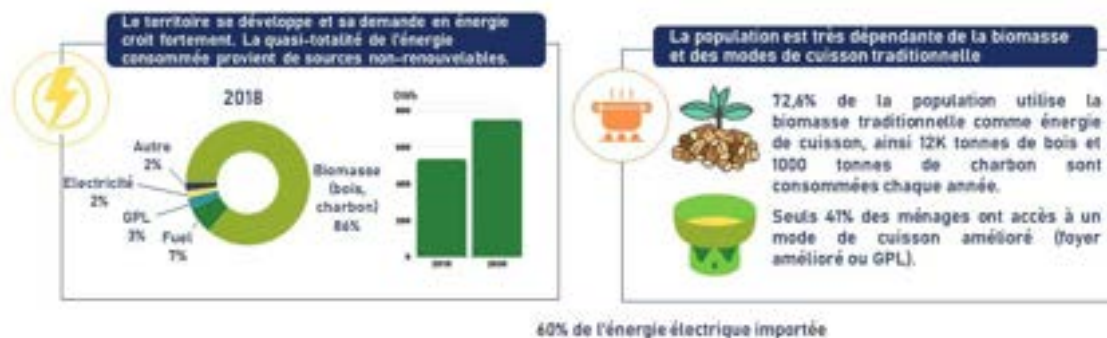
E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le plan climat : un outil au service des ambitions municipales et de la résilience des territoires / Session 12

2- Retour d'expérience des communes de Kloti

- Données issues des études de diagnostic : **pilier accès à l'énergie**



E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le plan climat : un outil au service des ambitions municipales et de la résilience des territoires / Session 12

2- Retour d'expérience des communes de Kloti

- Données issues des études de diagnostic : **Pilier Adaptation**



Les secteurs les plus vulnérables sont : l'agriculture et la foresterie (qui est l'un des secteurs les plus pourvoyeurs de revenus dans la région) ; le commerce ; l'artisanat ; et l'habitat et les ressources en eau.

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le plan climat : un outil au service des ambitions municipales et de la résilience des territoires / Session 12

2- Retour d'expérience des communes de Klotu - Structuration du plan

VISION Les communes de Klotu sont résilientes au changement climatique avec un développement des territoires à faibles empreintes de carbone, harmonieux et durable et une prospérité de communes.			
AXES STRATÉGIQUES	AXE 1: Consolidation de la gouvernance climatique locale et la mobilisation des ressources identifiées vers l'action climatique dans les communes de Klotu.	AXE 2: Promotion de la transition vers des sources d'énergies à faibles empreintes carbone et efficacité énergétique.	AXE 3: Renforcement de la résilience et amélioration du cadre de vie des communautés locales des communes de Klotu.
	OBJECTIFS STRATÉGIQUES (OS)	OS 1.1: Mettre en place un cadre institutionnel adéquat pour la mise en œuvre du PMEDC. OS 1.2: Consolider l'engagement communautaire et mobiliser les ressources pour la mise en œuvre du PMEDC.	OS 2.1: Étendre l'accès à l'énergie et décarboniser les systèmes de consommation énergétique par renforcement de l'adoption des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et la mobilité verte. OS 2.2: Renforcer la résilience écologique des paysages ruraux et urbains grâce à la restauration écologique, la gestion durable des aires protégées et des écosystèmes fragiles.

Pilier	Coût estimatif
Adaptation	15 050 000 000
Atténuation	965 000 000
Accès à l'énergie	3 845 000 000
Total	19 860 000 000

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le plan climat : un outil au service des ambitions municipales et de la résilience des territoires / Session 12

3- Intérêt politique

- Disponibilité de données scientifiques pour l'aide à la prise de décision;
- Visibilité et crédibilité de la commune vis-à-vis des partenaires;
- Mobilisation et adhésion de la population;
- Identification et mobilisation de ressources financières;
- Disponibilité d'un portefeuille de projets sur une base scientifique;
- Outil de plaidoyer pour attirer les partenaires

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le plan climat : un outil au service des ambitions municipales et de la résilience des territoires / Session 12

4- Exemple de projets à capitaliser

- Assurance paramétrique avec Axa Climate



Image de la CoP28

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Le plan climat : un outil au service des ambitions municipales et de la résilience des territoires / Session 12

4- Exemple de projets à capitaliser

- Projet Assileassime avec Mamoudzou (agroécologie)
- Projet d'écotourisme avec Ouarzazate
- Projet d'accès à l'eau (PASEK) avec Experts Solidaires et partenaires
- Projet pilote de Lovikopé
- Projet pilote de Gestion des déchets solides
- Projet de gestion de déchet avec Biothermica;
- Projets d'aménagement des berges des principaux cours d'eau de Kpalimé
- Travaux d'ouvrage d'assainissement et de voies...

E2 : Plan Climat

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Merci pour votre attention

Animation : Emile ATIGAKU, PADIE organisme, kosemile@gmail.com

Jérémie Fontodji, Université de Lomé, jeremiefontodji@gmail.com

Koffi Alowonou, Mairie de Kloto 1, alogilbert@yahoo.fr

Florent Gallois, Expertise France, florent.gallois@expertisefrance.fr

Essossinam Ketetche, Mairie de Tchaoudjo 1, kessossinam@yahoo.fr



GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

SESSION GIRE : « Gouvernance : quels modes de gouvernance pour assurer la protection des ressources en eau et leur partage équitable ? »

Durée : 3H30 Date : 06/12/2023	Horaire : 10H30 – 12H30 Salle Tychus	Nombre de participants : 55
Intervenant·e·s : 1. Vincent Graffin, Directeur territorial Seine Francilienne, AESN 2. Anne Belbéoc'h, AESN 3. Kossi Anagbla, chargé de projet GIRE Mono, PADIE 4. Patrick Frenel, expert Eau, Experts Solidaires 5. Flamay Ahiafor, chef de projet, Gret 6. Emmanuel Durand, chargé de recherche, Gret 7. Souleymane Balma, Directeur de la Prospective et de la Planification de l'agence de l'eau du Mouhoun 8. Justin Bayili, animateur de la plateforme ACTEA Animation : Catherine Baron, chercheure, Lereps - Institut d'Etudes Politiques de Toulouse Prise de note : RIBES Estelle, Chargée de mission eau – SEVES – estelleribes@asso-seves.org ; KOUEVIDJIN Juste, Directeur Général, ARWP, 96552626 tkouevdjinn@arwp-ingenierie.com		

Contenu des échanges

La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) est « un processus qui encourage la mise en valeur et la gestion coordonnées de l'eau, des terres et des ressources associées, en vue de maximiser le bien-être économique et social qui en résulte d'une manière équitable, sans compromettre la pérennité des écosystèmes vitaux. »

A l'échelle du bassin du Mono, l'approche GIRE interroge sur l'accès de la population aux services et la préservation de la ressource et de l'écosystème.

- Enjeux de gouvernance : Quelle participation dans la gouvernance de l'eau ? Quelle représentation de la ressource en eau en fonction des acteurs ? Comment maintenir le cadre de concertation dans le temps ?

Il est important d'élaborer une cartographie des acteurs, d'appuyer la connaissance de ces acteurs sur la ressource afin d'élaborer des mesures.

Par ailleurs, la représentativité se réinterroge régulièrement. Les personnes concernées doivent pouvoir à la fois décider des règles mais aussi de la manière dont celles-ci sont décidées.

Face aux conflits d'usage, il s'agit de maîtriser les valeurs qui s'affrontent ainsi que les différentes représentations sous différents prismes et de valoriser toutes ces représentations.

- Enjeux de l'échelle : Quelle échelle pertinente pour la GIRE ? Comment redonner un sens à la question de l'eau dans un projet plus politique et comment l'incarner ? Entre gouvernance de la ressource en eau et les services en eau : quelles articulations et à quelles échelles ?

L'échelle adaptée est celle qui fait participer le plus d'acteurs. Il paraît important d'avoir une approche « *bottom up* » et de partir des approches et des initiatives locales, parfois même sortir du cadre imposé de la GIRE par les institutions internationales.

Ensuite, il paraît opportun de suivre le principe de subsidiarité pour des questions qui doivent être gérées à d'autres échelles (ex : question des quotas). Les collectivités territoriales, en tant que décideurs des politiques locales, doivent être en lien avec les initiatives de leurs territoires.

La question des services n'est pas à séparer de celle des ressources, même si les acteurs ne sont pas les mêmes.

La ressource a une fonction (réseau, lac, bord de mer etc.) mais le découpage hydrographique ou administratif pour espérer l'émergence d'initiatives locales peut être réinterrogé au profit d'un lien de « perception » ou « d'usage » qu'ont les personnes concernées.

- Enjeux des outils : Doit-on tendre vers une uniformisation des outils ou une expérimentation par territoire ? Comment co-construire les outils ? Au-delà de la question de l'eau, comment penser et prendre en compte les autres politiques sectorielles ?

Il est important de passer du concept au concret. Cependant, pour chaque type « d'objet de ressource » (nappe phréatique, lac etc.), les variantes sont très différentes (métrologie, perception, outils, etc.). A partir de « l'objet », il existe une chaîne d'acteurs qui doivent communiquer. Cette chaîne d'acteur est reliée par du commun : la connaissance de la ressource (technique, expérientielle etc.) permettant une gouvernance multi-scalaire et empirique partagée.

Ces ponts entre acteurs et connaissances doivent également se faire entre les différents secteurs puisqu'il s'agit de penser la ressource comme un système.

Focus sur les pays représentés

Sénégal :

- ✓ Plan d'action en 2017 avec 5 unités de gestion et de planification
- ✓ Taxe sur l'exhaure pas encore opérationnelle

Togo :

Plan d'action en 2010, deux bassins versant (lac Togo, et Mono)

Piliers d'interventions :

- ✓ Espaces de dialogue de co-construction
- ✓ Contributions à l'élaboration des documents d'orientation
- ✓ Système d'information sur l'eau, études de vulnérabilité
- ✓ Lien avec les dispositifs copdec

Questions acteurs

Introduire une réflexion sur l'écosystème en lieu et place de la réflexion axée sur la pratique de l'homme.

Conduire le processus de la GIRE en posant des questions en lieu et place des présentation Power Point.

Quels enjeux de participation dans la gouvernance des ressources en eau ?

Quelles représentations de l'eau en fonction de la diversité des acteurs ?

Togo :

- Modalités de participations (cadre général) : information, existence des CLE (comité local de l'eau) concertation pour associer à la prise de décision avec l'utilisation du SAGE
 - o Course de longue haleine pour la redevabilité des gens associés à la concertation
- Cadre légal : plan national de gestion de la ressource, le code de l'eau.
- Expériences : GIRE Mono avec ES et Gret
- Participation des acteurs locaux :
 - o Appui en maîtrise d'ouvrage aux communes
 - o Préparation des communes à prendre la place dans la préparation de STAGE (identifier les acteurs à impliquer)
 - o Connaissance de la ressource avec les acteurs locaux (valorisation des connaissances locales) pour déterminer la variabilité de la ressource (puits, couleur de l'eau...)

Sénégal

Echelle communale : plateforme de l'eau avec les acteurs qui vivent ou agissent sur le territoire.

Prise de décision dans les plateformes : par délibération avec le vote de valeur : pour une question donnée, proposer plusieurs alternatives pour que les acteurs se positionnent sur les sujets (défavorable, favorable, plutôt favorable...)

Proposition de réglementation au conseil municipal de la Commune qui va assumer les plans en prenant des décisions (décret...)

Conflit : peut contribuer au développement de solution donc à ne pas occulter

Quelle représentativité ? Aller au-delà de la simple présence ou simple participation notamment dans les situations où les participants ne sont pas locuteurs

Question Echelles

Quelles échelles de gestion pertinente des ressources en eau ?

Territorialisation : quelles arènes pour une délibération locale dans un contexte de décentralisation ?

A quelle échelle penser l'articulation entre gestion des services (petit cycle de l'eau et gestion des ressources en eau (grand cycle) ?

Burkina-Faso

Les organes participants à la GIRE décroissant :

- Cinq programmes budgétaires
- Cinq agences de bassin (Etat, Coll locale, usagers) de l'eau intervenant sur des espaces de compétences avec des limites administratives
- Les CLE dans les sous bassins (BE et AG) avec des plans d'action triennal
 - o Ils sont des membres du bassin

Petit cycle de l'eau (articulation) :

- Compétence des collectivités territoriales sur l'eau potable

Sénégal et Togo :

- Dynamique ascendante avec la recherche le plus possible des acteurs en commençant au niveau local (canton, commune) en utilisant le principe de subsidiarité (règlement des difficultés d'abord au niveau local et remonter progressivement dans les échelles)
- Contexte de décentralisation : enjeu de la légitimation des pouvoirs politiques
- Articulation du service d'eau et du service d'approvisionnement en eau (ressources) avec des équipes différentes
- Le découpage administratif ne se superpose pas au découpage hydraulique
- Intercommunalité limitée par la situation sur deux préfectures différentes (quel cadre intercommunal, quel niveau de délibération ?)

1. Questions instruments et outils :

Uniformisation des cadres organisationnels de la GIRE (ex. SDAGE, SAGE, OLGE/CLE...) ou singularités des dispositifs de gouvernance ?

Quelle importance accordée à la construction des instruments et des outils ?

Quels effets des outils de planification de la GIRE sur les politiques publiques sectorielles ?

- Comment passer du concept au concret ?
 - La perception des acteurs diffère suivant l'objet et la mobilisation des acteurs, les outils ne sont pas les mêmes. On utilise l'objet pour poser la mobilisation.
 - *Trouver l'acteur qui fédère les utilisateurs de la ressource*
 - *Trouver ce qui a de commun entre les acteurs : information et connaissance de la ressource*
 - *Gouvernance multi-niveau où chacun va nourrir la gouvernance*
- *Co-construction de la participation (éviter la figuration ou le phénomène de « caisse de résonance ») :*
 - *Préparer les acteurs à leurs rôles dans les organes locaux*
- *Place dans la construction des outils : faire remonter les outils de la base au niveau local pour voir leurs contributions à des niveaux plus élevés. Concorder les secteurs, analyser les politiques sectoriels pour proposer les textes et donc les outils au niveau national*

Burkina Faso :

- *Elaboration des outils au niveau national*
 - *SAGE niveau bassin*
 - *SDAGE niveau sous bassin*
 - *Plan d'action pour le CLE*

Echanges

Quelle dichotomie entre les métiers GIRE et les métiers sur le service de l'eau ?

- Il faut lutter contre l'impulsion initiale car la perception terrain est différente selon les acteurs
- Alignement et complémentarité des compétences

- Rencontre de cultures par l'expression des vérités et compréhension
- Ecouter les acteurs sur le terrain
- Tenir compte de la mobilité des compétences
- Economiste de l'environnement (compétence qui va manquer à l'avenir) pour chiffrer l'effet (valeur d'usage et valeur de non usage)

Travaux de groupe

Groupe sur les échelles :

- Quelle échelle pertinente pour la GIRE ?
 - Discuter du territoire du bassin versant ?
 - Quel niveau de délibération ?

Articulation service et gestion ressource ?

- Qu'est-ce qu'on garde ?
 - Garder l'approche up-down (ascendante) et associer les acteurs sur plusieurs niveaux
- Qu'est-ce qu'on arrête ?
 - Le bassin hydrographique a des réalités qui ne sont pas perçues ou compréhensibles par tous.
 - Initiatives locales plus pertinentes en partant du niveau communal avec un point focal qui assure l'animation et transmet à l'exécutif local un outil de décision

Groupe Acteurs

- Diversité de solution dans les pays
- Mission des représentants dans une arène de décision : on relaie ou on déploie sa politique. Place des usagers dans les CLE. Souhaitable ? les usagers sont-ils préparés à assumer ce rôle ?
- Question sur la rivalité hydrologique ou administrative : partir sur les notions de territoire de l'eau en se référant sur les valeurs en partage, l'histoire, la sociologie...
- Quels acteurs quand il s'agit de parler de l'eau ? les usagers, les préleveurs de la ressource et ceux qui utilisent l'eau comme un milieu (pêche...) ; Quelle place pour les industriels ?

Outils au niveau local avec l'intercommunalité.

GIRE

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 8 DÉCEMBRE 2023

SESSION GIRE : Quels modes de gouvernance pour assurer la protection des ressources en eau et leur partage équitable ?

Animation : Catherine Baron, LEREPS

Vincent Graffin,
AESN

Emmanuel Durand
Gret

Souleymane Balma
Agence de l'Eau du
Mouhoun

Patrick Frenel
Experts Solidaires

Anne Belbéc'h,
AESN

Flammy Ahiafor
Gret

Justin Bayili
Plateforme ACTEA

Kossi Anagbla
PADIE



FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO

FOCUS SUR LE BURKINA FASO, LE SENEGAL ET LE TOGO



BURKINA FASO
2013

2013
Opérateur: OIEau
Partenaires: Ministère de l'eau et de l'ass. et
Agence de l'eau du Mouhoun

SENEGAL
2007

2018
Opérateurs: sur la Somone: OIEau / sur les
Ndayes: GRET France et GRET Sénégal
Partenaires: Ministère de l'eau et de l'ass. /
Direction de la Gestion et de la Planification
des Ressources en Eau



TOGO
2018

Fin 2023
Opérateurs: sur le BVLT: GRET
France et Togo / sur le Mono:
Experts solidaires et PADIE
Partenaires: Ministère de l'eau et
de l'hydraulique villageoise /
Direction des ressources en eau

Quels modes de gouvernance pour assurer la protection des ressources en eau et leur partage équitable ?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

LA GIRE ACCOMPAGNÉE PAR L'AESN



ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Questions

Question Acteurs :

Quels enjeux de participation dans la gouvernance des ressources en eau?
Quelles représentations de l'eau en fonction de la diversité des acteurs ?

Question Echelles:

Quelles échelles de gestion pertinente des ressources en eau ?

Territorialisation: quelles arènes pour une délibération locale dans un contexte de décentralisation?

A quelles échelles penser l'articulation entre gestion des services (petit cycle de l'eau) et gestion des ressources en eau (grand cycle)

Question Instruments et outils :

Uniformisation des cadres organisationnels de la GIRE (ex: SDAGE, SAGE, OLGE/CLE...) ou singularités des dispositifs de gouvernance?
Quelle importance accordée à la construction des instruments et des outils ?
Quels effets des outils de planification de la gire sur les politiques publiques sectorielles ?

Quels modes de gouvernance pour assurer la protection des ressources en eau et leur partage équitable ?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Merci pour votre attention

Vincent Graffin, Directeur territorial Seine Francilienne, AESN, graffin.vincent@aesn.fr

Catherine Baron, chercheure, LEREPS – IEP de Toulouse, baron@ut-capitole.fr

Kossi Anagbla, chargé de projet GIRE Mono, PADIE

Patrick Frenel, Expert Eau, Experts Solidaires, frenel.patrick@orange.fr

Flamay Ahiafor, chef de projet, Gret, ahiafor.togo@gret.org

Emmanuel Durand, chargé de recherche, Gret, durand@gret.org

Souleymane Balma, Directeur de la Prospective et de la Planification de l'agence de l'eau du Mouhoun, bamoss07@gmail.com

Justin Bayili, animateur de la plateforme, ACTEA, reseau.actea@gmail.com



SERVICE PUBLIC D'EAU

SESSION SPE1 : « Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo : Bilan à mi-parcours de la promotion et du développement des branchements privés et défis »

Durée : 2H Date : 04/12/2023	Horaire : 10H30 – 12H30 Salle Tychus	Nombre de participants : 71
Intervenant·e·s : 1. ADJAMA, Affo Boni, Directeur de cabinet, Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise 2. AVUMADI, Massan, Directrice Planification Etudes et travaux, SP-EAU 3. DESVALOIS, Romain, Délégué Général, SEVES 4. AMEGAN, Henri, Directeur commercial, Togolaise des Eaux (TdE) Animation : TSIPOAKA, Kossiwa, Ingénieur hydraulicienne Prise de note : METAYER, Sandra, coordinatrice, Coalition Eau (sandra.metayer@coalition-eau.org)		

Contenu des échanges

Synthèse de la stratégie du Togo pour l'universalisation de l'accès à l'eau potable (SP-EAU)

La SP-EAU est Société de Patrimoine Eau et Assainissement, société d'Etat, en charge des infrastructures en milieu urbain et semi-urbain.

La stratégie nationale du Togo vise l'accès pour 85% de la population en 2025 et l'accès universel en 2030. Les taux actuels de desserte sont de 70% en milieu urbain, 72% en milieu rural et 54% en semi-urbain. 92% à 95% des financements sont mobilisés en budget externe et 5 à 8% budget interne. En 2022, 20 milliards de FCFA ont été mobilisés. Des plans directeurs pour la ville de Lomé et pour 13 villes ont été réalisés. Une série de projets phares sont identifiés.

Pour l'urbain, c'est la TdE qui gère le service, mais pour le semi urbain il y a des difficultés de gestion des ouvrages, il faut trouver des solutions sur ce volet, avec notamment une plus forte mobilisation du secteur privé.

Bilan à mi-parcours de la promotion et du développement des branchements privés par la TdE et défis (TdE)

La TdE est la société d'exploitation pour la production et distribution de l'eau dans le périmètre urbain et semi urbain. Elle suit tous les ouvrages de la SP-Eau.

Le coût de branchement à la TdE a connu des évolutions en dents de scie. Le coût a été ramené en 2020, dans le contexte du Covid, à 25 000 FCFA. Aujourd'hui le coût est de 75 000 FCFA.

La TdE a mis en place une politique de marketing pour sensibiliser et améliorer à l'accès. Elle prend en charge le coût d'extension lorsqu'il y a 5 abonnés demandeurs sur 100m linéaires : dans ce cas, l'abonné ne paiera que le coût du branchement. Il y a aussi des possibilités de payer par échéancier.

Les demandes de branchements et les branchements effectivement réalisés ont connu un pic fort en 2020, ce qui montre que le coût semble être un élément déterminant dans l'accès à l'eau potable.

Les défis rencontrés sont : améliorer la production et faire que l'eau soit disponible ; améliorer le service en faveur de la population ; accentuer les actions marketing dans les zones couvertes où l'eau

est disponible ; reprise des abonnés résiliés ; automatisation de tous les process de la TdE (applications et site web).

Aného : illustration des défis techniques et financiers de l'universalisation de l'accès aux branchements (Seves)

Seves accompagne la commune depuis 2014. C'est un réseau d'eau potable urbain donc patrimoine de la SP-EAU, et exploitation par la TdE. Pour un territoire d'au moins 50 000 habitants, environ 700 branchements existaient en 2016 (20% de la population desservie environ). Pour développer les branchements, il faut faire face à la croissance urbaine, caractérisée par une densification de l'habitat et un étalement dans des nouveaux quartiers vers le Nord. Les réseaux qui datent des années 60 sont vétustes, avec des fuites, et les 3 châteaux d'eau ne permettent pas de mettre en pression les nouveaux quartiers. C'est pourquoi, la stratégie a consisté dans un premier temps à remettre les réseaux à niveau, puis à remplacer 29 kms de réseaux. Récemment, les châteaux d'eau ont été interconnectés et le réseau mis en pression. Depuis on a constaté un doublement des branchements et une augmentation des volumes produits et vendus. Aujourd'hui le réseau est prêt pour être étendu dans tous les quartiers de la ville.

Dans un contexte de pression sur la ressource et de développement urbain, le défi est double : réhabilitation de l'existant et amélioration des performances, tout en ayant des conditions nécessaires au développement du service prenant en compte l'accès des ménages les plus pauvres. Ce qui nécessite des investissements importants.

Echanges

La prise en compte de la ressource en eau en termes qualitatifs et quantitatifs dans les stratégies d'accès à l'eau est nécessaire. Il existe un plan directeur de l'eau potable dans la ville d'Aného : Etaient prévu aussi bien des travaux de réhabilitation de l'existant (projet avec SEVES), la mobilisation des eaux souterraines (5 forages à gros débits prévus), et des travaux de stockage. Par rapport à l'eau salée, la qualité de l'eau des forages nous rassure grâce à une bonne profondeur et une localisation assez lointaine de l'océan. En revanche, les sources alternatives des ménages (puits) sont de moindre qualité ; c'est pourquoi les campagnes de sensibilisation pour aller vers les branchements à la TdE sont mises en place.

Les réalisations effectuées à Aného prouvent qu'on peut favoriser l'accès. Les investissements sont énormes pour l'accès à l'eau pour tous. Au niveau local, la coopération décentralisée est une solution pour ne pas attendre les investissements centraux (où le budget est très faible).

Il est essentiel de construire une concertation entre les acteurs de la commune, de la coopération décentralisée, avec la société patrimoine, la société d'exploitation et le Ministère. Cela permet de mobiliser les acteurs nationaux et construire des actions conformes à la politique et à la planification nationale. Dans le cas d'Aného, des conventions entre la commune, la SP EAU et la TdE ont permis de clarifier les responsabilités.

Concernant les abonnements, la population ne voit pas toujours les efforts de la TdE, avec des demandes de branchements qui ne sont pas réalisées. La TdE ambitionne d'intensifier la sensibilisation pour mieux informer la population sur ses actions. Pour les branchements non réalisés par la TdE, il s'agit souvent de projets qui nécessitent des extensions du réseau, pour lesquels la TdE essaie de rechercher des ressources financières mais cela prend du temps. En attendant, la TdE poursuit ses activités de marketing, car dans d'autres zones le réseau et l'eau sont disponibles. Par ailleurs, recevoir les demandes permet d'anticiper la planification et d'identifier les priorités d'extension futures.

Dans le Grand Limé, les forages privés se multiplient. Cela a un impact sur la demande de branchements à la TdE. De façon générale, la qualité de l'eau doit être contrôlée, il faut encourager à faire analyser l'eau des forages privés. Le cadre réglementaire est clair : l'eau appartient à l'Etat, il faut demander une autorisation. La TdE et la SP-EAU souhaitent recenser toutes les demandes d'extension et branchements, mêmes lorsqu'elles ne peuvent pas être satisfaites à court terme, car elles sont utiles pour alimenter les études d'extension futures. La SP-EAU en tant que société de patrimoine a pour mandat de mobiliser des ressources financières pour que des travaux d'infrastructures soient réalisés. Les informations et les projets menés par le SP-Eau sont disponibles sur son site web.

A Aného pour les quartiers hors réseaux, il y a des forages un peu partout qui ont nécessité des investissements des ménages, donc vont-ils vouloir payer les branchements TdE ? C'est un sujet généralement peu abordé : le coût (branchement et facture d'eau) est élevé pour toute une partie de la population, qui se retrouve exclue du service.

Concernant les eaux usées, l'action de la TdE est à l'état embryonnaire. Des choses sont faites à Lomé dans quelques quartiers et à Kara. Les abonnés souscrivent à l'abonnement eau potable et à l'abonnement eaux usées (collecte et évacuation). C'est amener à se développer.

Il existe un gap entre le coût pratiqué par la TdE et le coût réel : il n'est pas comblé et cela se retrouve dans les états financiers de la TdE, qui est toujours déficitaire. L'eau n'est pas vendue au coût réel.

C'est un secteur très « budgétivore ». Un comité technique est créé pour voir ce que va devenir le tarif social de l'eau. L'enjeu est la participation de l'Etat et de la population (abonnés) car le secteur demande beaucoup de financements pour pouvoir se développer. L'eau est aussi très dépendante de l'énergie.

Support de présentation

SERVICE PUBLIC DE L'EAU - SPE
LUNDI 4/12/2023

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MOND
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

SESSION SPE 1
Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo
Bilan à mi-parcours de la promotion et du développement des
branchements privés en milieu urbain et défis

Animation : Kossiwa TSIPOAKA

Affe Boni ADJAMA Directeur de cabinet MEHV	Dr Massan AVUMADI Directrice Planification Etudes et Travaux SP-EAU	Henri AMEGAN Directeur commercial TdE	Romain DESVALOIS Délégué général SEVES
--	---	---	--

Programme de la session

- | | |
|--|--|
| 1. Synthèse de la stratégie du Togo pour l'universalisation de l'accès à l'eau potable | Affo Boni ADJAMA
Directeur de cabinet, MEHV |
| 2. Bilan à mi-parcours de la promotion et du développement des branchements privés par la TdE et défis | Henri AMEGAN
Directeur commercial, TdE |
| 3. Aného : Illustration du défi technique et financier de l'universalisation de l'accès aux branchements | Romain DESVALOIS
Délégué général, SEVES |
| 4. Echanges et débats avec la salle | |

SPEI: Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023



Ministère de l'Eau et de
l'Hydraulique Villageoise

Forum de l'Eau et de
l'Environnement du
Mono

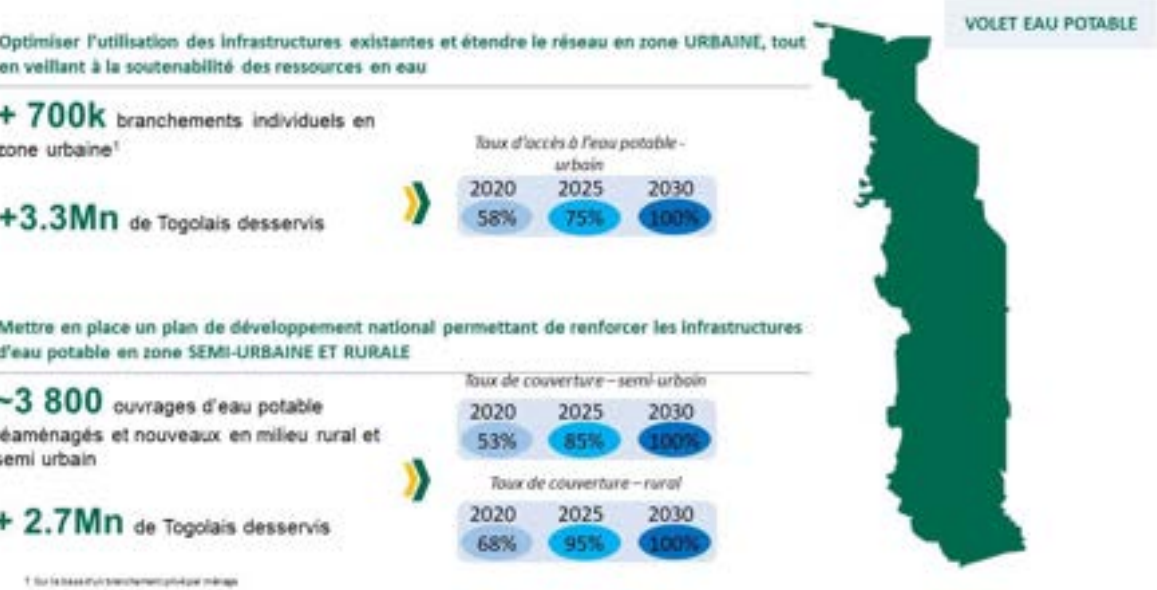
Stratégie d'Accès
Universelle à l'Eau
potable du Togo



Le Togo a une vision nationale intégrée autour de 3 axes stratégiques intégrant le secteur de l'eau et de l'assainissement parmi les priorités

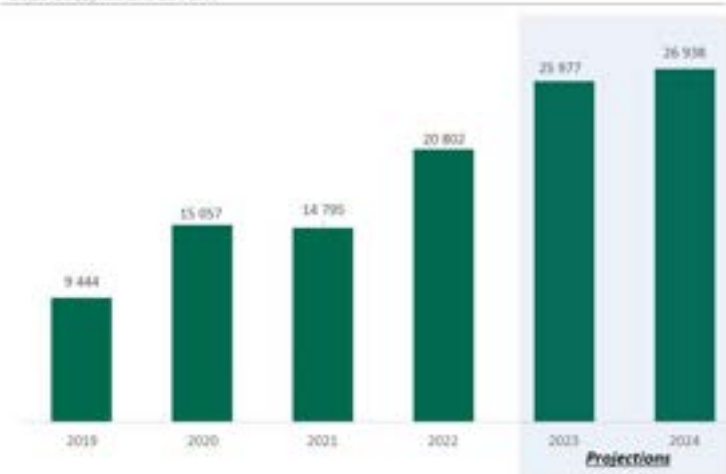


Une stratégie d'accès universelle à l'eau potable et assainissement a été mis en place pour développer le secteur de l'eau à l'horizon 2030



Le pays avec l'appui de ses partenaires a doublé les dépenses d'investissement du secteur entre 2019 et 2022 et prévoit soutenir le rythme des investissements

Dépenses d'investissements dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement
2019-2022, millions de FCFA

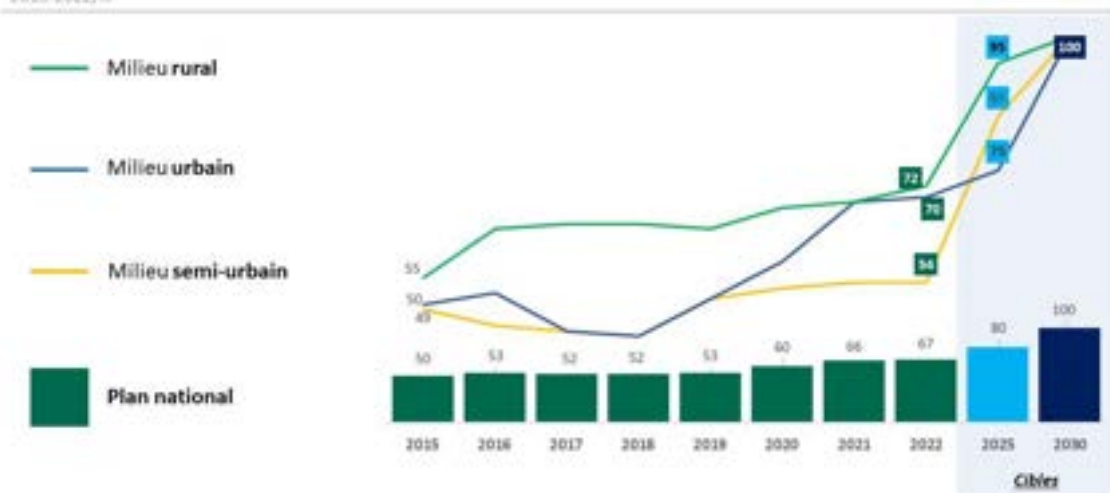


Partenaires clés du secteur entre 2019-2022



Ces efforts ont permis d'améliorer le taux de desserte de 50 % en 2015 à 67 % en 2022, cependant, l'atteinte des objectifs de 2025 et 2030 nécessitera plus d'efforts

Evolution du taux de couverture en eau potable et cibles au plan national et par milieu de résidence
2015-2022, %



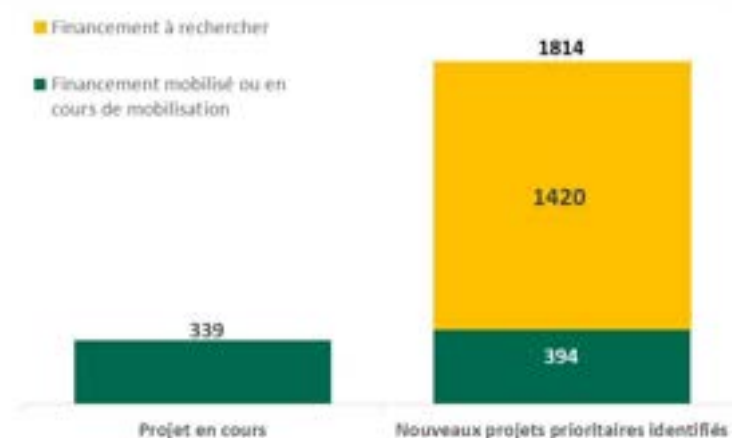
Des projets prioritaires nécessitant un financement d'environ 900 milliards FCFA ont été identifiés pour l'atteinte de l'objectif d'accès universel à l'eau potable

MILIEU	NOM DU PROJET	MONTANT MILLIARDS FCFA	MONTANT MILLIONS USD
EAU POTABLE			
URBAIN	Mobilisation du Champ-captant Est	55,731	90,619
	Dessalement	114,107	185,540
	Développement du réseau de desserte structurant et renouvellement des conduites	73,319	119,218
	Extension du réseau de distribution & réalisation des branchements	38,63	62,813
	Barrage sur le fleuve Zio	138,786	225,668
	Prise sur la rivière Mono	154,863	251,809
	Développement du réseau de desserte structurant	47,69	77,545
	Extension du réseau de distribution & réalisation des branchements	54,49	88,602
	Alimentation en eau potable de 13 villes secondaires – PHASE I	49,726	80,855
	Alimentation en eau potable de 13 villes secondaires – PHASE II	83,963	136,525
SEMI-URBAIN	Alimentation en eau potable de 497 centres semi-urbains	97	157,723

VOLET EAU POTABLE

Sur l'ensemble de ces projets, 394 millions de dollars sont en cours de mobilisation avec des partenaires et il manque un financement de 1 420 millions de dollars à rechercher

Montant déjà engagé sur les projets en cours et état de mobilisation de financement sur les nouveaux projets
Millions USD



Partenaires avec qui les financements sont en cours de mobilisation



L'atteinte des objectifs nécessitera une forte implication du secteur privé surtout pour l'exploitation et la maintenance (E/M) des ouvrages

E/M	Proposé pour étude approfondie		Maintenance/performance réseau eau potable urbaine	Exploitation station de traitement des boues de vidange
	Exploitation eau potable milieu urbain	Exploitation eau potable milieu rural et semi urbain		
Description	Attribution de l'exploitation en affermage des infrastructures d'extraction et distribution d'eau	Exploitation et maintenance des infrastructures d'eau par acteurs privés locaux	Contrat de maintenance avec intéressement sur l'augmentation de la performance	- Exploitation de station de traitement des boues de vidange par un groupement d'associations (ex : Sokodé) - Paiement par les déposeurs et les agriculteurs utilisant les boues
Niveau d'impact potentiel				
Prérequis clés	- Amélioration significative des performances des réseaux existants - Augmentation des taux de recouvrement de créances - Extension du réseau - Ajustement/soutien et contrôle du prix de l'eau	- Ajustement/soutien et contrôle du prix de l'eau - Modification du cadre réglementaire pour transférer la gestion au privé - Contrat de performance et capacité à le contrôler/faire respecter - Découpage des marchés afin d'assurer pérennité entre zones rentables et non rentables	- Capacité de mesure de la performance - Création d'un cadre réglementaire - Estimation précise des écarts de performance et confiance de l'acteur privé dans sa capacité à les résorber	- Construction de la station - Cadre réglementaire contraignant les déposeurs à verser les boues dans la station - Soutien aux déposeurs afin de stimuler la collecte des boues (ex : mise à disposition de camions) - Communication aux agriculteurs afin de valoriser les boues en aval
Part du secteur privé potentielle	Faible: investissement de maintenance/ expansion marginale du réseau	Faible: investissement de maintenance/ expansion marginale du réseau	Moyenne: investissements de remise à niveau du réseau	Moyenne: investissements de maintenance de la station
Transfert de risque au privé	Moyen à élevé en fonction des garanties demandées	Moyen à faible en fonction des garanties demandées	Moyen à faible en fonction des garanties demandées	Moyen à faible en fonction des garanties demandées

SERVICE PUBLIC DE L'EAU - SPE

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

Merci de votre attention

Affa Boni ADJAMA
Directeur de cabinet
MEHV



SESSION SPE1 : Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo Bilan à mi-parcours de la promotion et du développement des branchements privés et défis

Bilan à mi-parcours de la promotion et du développement des branchements privés par la TdE et défis

Henri AMEGAN
Directeur commercial
TdE



SPE1 : Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Plan de présentation

1. Présentation de la Société Togolaise des Eaux (TdE) ;
2. Historique des coûts de raccordement au réseau d'eau potable ;
3. Evolution des politiques d'accès au branchement TdE ;
4. Evolution des demandes de branchements de 2018 à 2023 ;
5. Evolution du nombre d'abonnés de 2018 à 2022 ;
6. Les Défis.

SPE1 : Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la Société Togolaise des Eaux (TdE)

Statut juridique :

- ✓ Société d'Etat au capital de 1 450 M de FCFA,
- ✓ Société régie par les règles de droit privé et dotée d'une autonomie de gestion .

Mission :

- ✓ Mettre à la disposition du plus grand nombre possible de ménages et d'opérateurs économiques en milieu urbain et semi-urbain, une eau de qualité, en quantité suffisante et à moindre coût ;
- ✓ Assurer l'exploitation des systèmes de production et de distribution d'eau potable qui lui sont confiés ;
- ✓ Collecter et évacuer des eaux usées (essentiellement eaux ménagères et eaux vannes) dans les agglomérations urbaines où les équipements collectifs existent ;
- ✓ Etudier, surveiller la réalisation des travaux de captage, de production et de distribution d'eau ;
- ✓ L'exploitation des réseaux d'eau potable,



SPEI: Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo

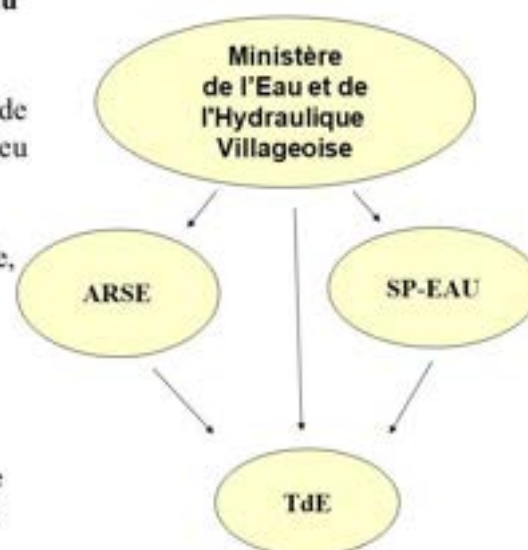
ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la Société Togolaise des Eaux (TdE)

Les principaux acteurs du secteur de l'eau au Togo

Le schéma institutionnel retenu dans le cadre de la réforme du secteur de l'eau potable en milieu urbain :

- du Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise, en sa qualité d'autorité délégente,
- de la SP-EAU, en sa qualité de société concessionnaire,
- de la TdE, en sa qualité de société fermière d'exploitation,
- de l'ARSE, en sa qualité d'autorité de réglementation/régulation du sous-secteur de l'eau potable et de l'assainissement collectif.



SPEI: Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Historique des coûts de raccordement au réseau d'eau potable

Le coût de raccordement au réseau d'eau potable a évolué dans le temps:

- ✓ Jusqu'en 2003 le coût était de **125 125 F CFA**, (Principalement pour les branchements au diamètre DN15);
- ✓ A partir de 2004 ce coût de raccordement est ramené à **100 000 F CFA** à la faveur d'un projet de branchements sociaux à coût réduit (3600 BSCR) ;
- ✓ En 2019 à la faveur de l'amélioration du climat des affaires au Togo le coût de raccordement a subi une fois encore une réduction et est ramené à **75 000 F CFA** ;
- ✓ En observance des mesures liées à l'état d'urgence sanitaire décrété en période de pandémie à la COVID 19, le coût de branchement est ramené à **25 000 F CFA** ;
- ✓ Il est à noter qu'avec certains projet PEAT 1 et 2 certaines villes ont bénéficiées une réduction du coût de raccordement jusqu'à **50 000 F CFA**;
- ✓ Actuellement le coût du branchement est de **75 000 F CFA**.

SPET : Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Evolution des politiques d'accès au branchement TdE

Une série de politique marketing a été mise en place afin de sensibiliser et d'offrir l'opportunité aux populations d'accéder à l'eau potable :

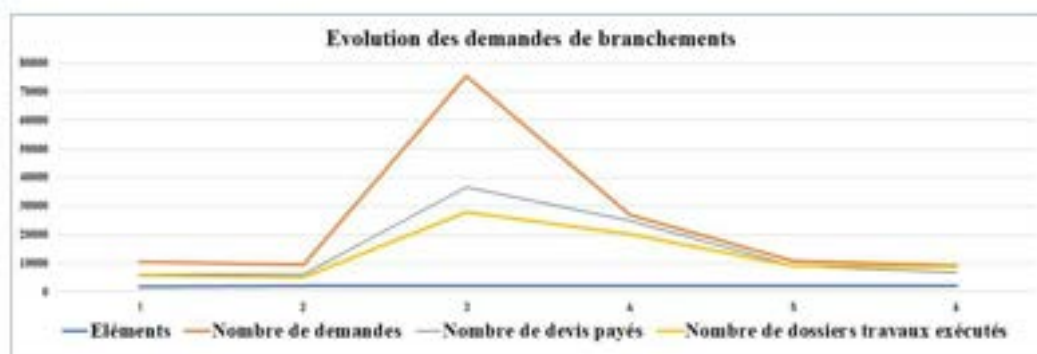
- ✓ Les descentes des équipes commerciales et Marketing de la Société sur le terrain surtout dans les zones où la denrée est disponible, pour des séances de sensibilisation et d'informations ;
- ✓ La possibilité offerte aux demandeurs de se mettre ensemble afin de bénéficier des extensions ciblées : Pour 05 clients se situant sur un linéaire de 100 m, la TdE prend en charge le coût d'extension du réseau ;
- ✓ La possibilité offerte à un seul client se trouvant dans une zone non couverte, d'être raccordé au réseau d'eau potable en ne payant que 50% de son coût d'extension du réseau ;
- ✓ La possibilité pour le client de payer par échéancier le coût de son branchement simple ou avec extension ;
- ✓ Les campagnes éducatives visant à informer la population sur l'importance de la conservation de l'eau, de l'hygiène et de la gestion responsable des ressources en eau

SPET : Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Evolution des demandes de branchements de 2018 à 2023

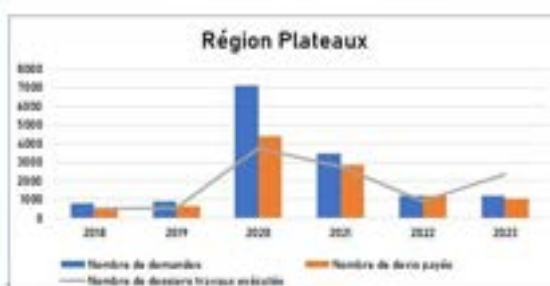
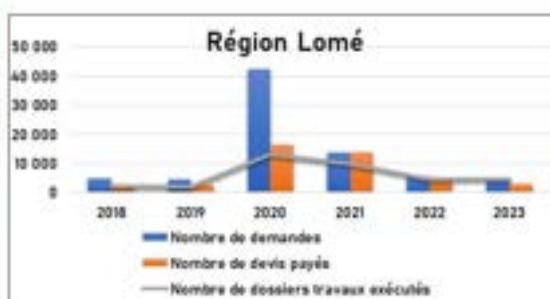
Eléments	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre demandes	10 372	9448	75 650	27 013	10 946	9 194
Nombre devis payés	6 192	6145	36 555	24 921	8 967	6 869
Nombre dossiers travaux exécutés	5 836	5239	28 033	20 049	9 234	8 641



SPED: Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Evolution des demandes de branchements de 2018 à 2023



Evolution des demandes de branchements de 2018 à 2023

- ✓ Dans toutes les régions et pour l'ensemble du pays, les demandes de branchements ont connu une progression entre 2020, 2021 et début 2022 ;
- ✓ Durant cette période le parc abonnés de la TdE a connu un accroissement de près de 52% par rapport à l'exercice 2019 ;
- ✓ Les raisons : réduction du coût de branchement pour raison de COVID, les campagnes d'extensions ciblées et les facilités de paiement accordées aux nouveaux demandeurs ;

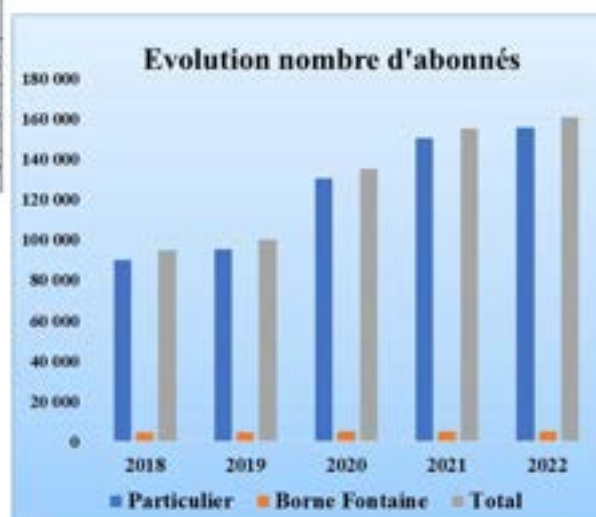
SPET : Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Evolution des demandes de branchements de 2018 à 2023

Clients	2018	2019	2020	2021	2022
Particulier	90 263	95 258	130 454	150 205	155 625
Borne Fontaine	4 462	4 697	4 936	5 006	5 022
Total	94 725	99 955	135 390	155 211	160 647

Evolution constante du nombre total d'abonnés à partir de 2020 : raisons principales COVID 19

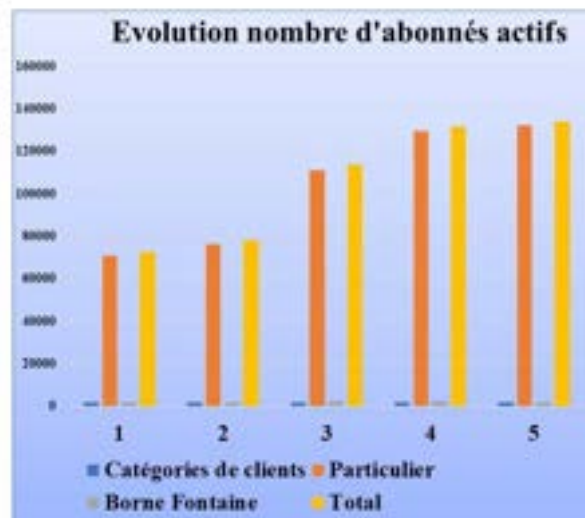


SPET : Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Evolution des demandes de branchements de 2018 à 2023

clients	2018	2019	2020	2021	2022
Particulier	70 855	76 212	111 390	129 720	132 203
Borne Fontaine	1 936	2 123	2 349	2 285	2 051
Total	72 791	78 335	113 739	132 005	134 254



Evolution constante du nombre total d'abonnés à partir de 2020 : raisons principales COVID 19

SPEI: Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Les défis

Les défis pour la continuité de son service dans le cadre de la mission confiée par l'Etat :

- ✓ L'amélioration et accroissement de la production dans les zones en souffrance ;
- ✓ L'amélioration des services en faveur de la population;
- ✓ L'intensification des actions marketing dans les zones couvertes;
- ✓ Etude des possibilités encouragement et d'accompagnement des nouveaux demandeurs;
- ✓ La poursuite de la mise en œuvre de la politique de reprise des abonnés résiliés ;
- ✓ Moderniser et automatiser les différents processus et services à la clientèle : des demandes en ligne, paiement numérique des factures, vulgarisation des compteurs intelligent à prépaiement « T'sigo »;

SPEI: Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Merci de votre attention

Henri AMEGAN
Directeur commercial
TdE



SESSION SPE1 : Universaliser l'accès à l'eau potable au Togo Bilan à mi-parcours de la
promotion et du développement des branchements privés et défis

Aného : Illustration du défi technique et financier de l'universalisation
de l'accès aux branchements

Romain DESVALOIS
Délégué général
SEVES

Aného : Illustration du défi technique et financier de l'accès aux branchements

**Le service d'eau potable d'Aného :**

- Ville secondaire : un service sous maîtrise d'ouvrage SP-EAU, exploité par la TdE
- Qui dessert plusieurs villes et villages, sur deux communes (Lacs 1 et 4)
- Sur un territoire d'au moins 50 000 habitants

Avec :

- 2 forages en exploitation
- 3 châteaux d'eau (1 350 m³ en cumulé)
- 70 km de réseau
- Seulement 700 branchements en 2016
- Taux d'accès au BP : inférieur à 20%

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Aného : Illustration du défi technique et financier de l'accès aux branchements

Croissance urbaine de la ville d'Aného - Glidji**Une croissance urbaine caractérisée par :**

- Une densification de l'habitat dans les anciens quartiers
- Un étalement de l'habitat en accélération

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Aného : Illustration du défi technique et financier de l'accès aux branchements



Défis pour répondre aux besoins de branchements :

- Un réseau vétuste (30 km de canalisations en amiante ciment datant des années 60) et des taux de fuite très conséquents
- Des dizaines de kms de réseau à poser pour couvrir les nouveaux quartiers, et densifier le réseau dans les quartiers couverts
- Des châteaux d'eau qui ne permettent pas de mettre en pression de nombreux nouveaux quartiers

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Aného : Illustration du défi technique et financier de l'accès aux branchements

Amélioration du service public de l'eau d'Aného (PASPEA II) – Volets performances et branchements



Partenaire du PASPEA II : Commune des Lacs 1, SP-EAU, TdE, SEDIF, AESN, SEVES, ARWP

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Aného : Illustration du défi technique et financier de l'accès aux branchements

Branchements et performances techniques - Réseau TdE Aného – Bilan intermédiaire				
Indicateurs	Unité	2017	2021	Evolution
A. Nombre de branchements actifs		735	1 614	+120%
B. Volume moyen mensuel produit	m3/jour	958	1 547	+61%
C. Volume moyen mensuel vendu	m3/jour	510	919	+80%
D. Rendement technique moyen mensuel	% (=C/B)	53%	59%	+6%

BILAN :

- Doublement des branchements en 4 ans autour du réseau existant
- Amélioration du rendement technique, augmentation de la production
- Pression suffisante dans tous les quartiers et villages desservis

PERSPECTIVES :

- Le réseau peut dorénavant être étendu dans les nouveaux quartiers de la ville et les branchements développés
- Une amélioration des performances démarrée et à renforcer
- La capacité de production devra bientôt être renforcée

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Aného : Illustration du défi technique et financier de l'accès aux branchements

En conclusion : des branchements oui, mais avec de l'eau au robinet ?

Des défis techniques et financiers majeurs pour l'Etat, la SP-EAU et la TdE, avec des investissements substantiels à prévoir en fonction des contextes :



ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

ECHANGES ET DEBATS



SESSION SPE2 : « Quel service élémentaire pour les ménages dépourvus de branchements privés ? Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines »

Durée : 1H30 Date : 04/12/2023	Horaire : 14H – 15H30 Salle Tychus	Nombre de participants : 71
Intervenant·e·s : 1. AQUEREBRU, Alexis, Maire de la Commune des Lacs 1 2. KOUEVIDJIN, Juste, Directeur Général, ARWP 3. SEMKPO, Kokou, exploitant de bornes fontaines Animation : DESVALOIS, Romain , Délégué Général, SEVES Prise de note : METAYER, Sandra , coordinatrice, Coalition Eau (sandra.metayer@coalition-eau.org)		

Contenu des échanges

L'expérience à Aného (ARWP)

Dans la Commune des Lacs 1, la majorité de la population n'a pas accès à des branchements d'eau potable. La commune ayant une nappe affleurante, presque toutes les maisons disposent d'un puits. Il existe aussi des forages privés. Le taux d'accès à l'eau est de 30% sur 5% du territoire communal avec des populations qui ont 10L/ jour/ personne.

Au niveau des bornes fontaines (BF), la consommation est faible, puisque la pratique des puits et forages privés est ancrée. Il n'y a pas non plus de réglementation sur l'utilisation de ces sources alternatives. La plupart des BF ne sont pas rentables : la consommation étant faible, le prix de fourniture de la TdE est élevé (plus élevé que pour les branchements privés). Il y a aussi une absence de régulation : le tarif réglementaire n'est pas respecté, avec des tarifs aléatoires pratiqués par les fontainiers. Il y a une accumulation des impayés et donc un risque que la TdE ferme des bornes fontaines. Les ouvrages ne sont plus entretenus.

Des recommandations ont amené à tester la délégation de service public (DSP). Avec l'idée de garantir la continuité de service aux BF bien réparties sur le territoire, renforcer la régulation, et un modèle économique de service qui ne doit pas reposer sur les recettes de la vente de l'eau uniquement, grâce à l'ajout d'activités génératrices de revenus.

Stratégie communale de gestion des Bornes Fontaines (Commune des Lacs 1)

L'objectif en 2025 est que la majorité du territoire communal soit satisfaite de ses besoins en eau. Les bornes fontaines permettent de régler la question de la proximité de l'eau et de la fourniture régulière (peu de coupures), mais la question du coût n'est pas réglée, ni la gestion de la borne fontaine. La Commune a décidé de faire un appel à concurrence pour la gestion des BF.

Point de vue de l'exploitant des BF de la Commune de Lacs 1

Auparavant, les BF étaient gérées par des individus qui ne payaient pas les factures. Aujourd'hui l'eau est vendue à un tarif bien déterminé, tel que prévu dans le contrat avec la Mairie, avec 2 bidons de 25L à 25 FCFA. L'exploitant paie les factures de la TdE, fait l'entretien, recrute les fontainiers.

Les factures de la TdE sont remises à la mairie par le point focal. Après paiement, l'exploitant remet les factures payées au point focal. La facturation de la TdE varie selon la consommation. C'est un modèle de gestion très efficace.

Précisions sur le modèle de gestion déléguée à Aného (ARWP)

La TdE fournit l'eau et dispose d'un contrat avec la commune, puis la commune délègue la gestion des BF à un exploitant, qui recrute des fontainiers, lesquels vendent l'eau aux BF. Les usagers jouent un rôle de contrôle et de remontée d'infos sur la qualité du service. L'exploitant a un lien direct avec la commune, comme un délégataire. Ses relations avec la TdE sont sur le règlement des factures.

Dans la grille de ventilation des 500 FCFA de recettes par m3 d'eau vendu, le premier poste de dépense est le règlement de la facture de la TDE, le reste est pour le renouvellement du service. A la base il y avait un fonds de renouvellement de 10 FCFA, qui a été suspendu à un moment par la commune pour permettre à l'exploitant d'arriver à l'équilibre.

Au bout de 2 ans, ce modèle a permis d'avoir 8 sur 10 BF qui continuent de fonctionner (2 ont été arrêtées car trop de vandalisme, donc trop de coûts pour l'exploitant), avec un taux de recouvrement de 100%, une augmentation du volume d'eau vendu auprès de ces BF, et un équilibre financier du service : quand la consommation augmente, le coût de revient du m3 d'eau pour l'exploitant baisse, et s'approche du coût contractuel de 315 FCFA. Mais c'est très variable pour chaque BF et certaines sont déficitaires. En mettant toutes les BF ensemble, on peut arriver à l'équilibre financier.

Retours d'expériences de PADIE

Des exemples de projets menés à Tabligbo et Kpalimé montrent que la question de la gestion du service d'eau doit tenir compte des spécificités locales et ont permis de tirer quelques leçons. A Tabligbo, auparavant, plusieurs opérateurs géraient et l'eau était vendue très chère. Comme ça leur rapportait, il a été difficile pour la commune d'aller vers le tarif régulé, avec un enjeu pour le Maire de maintenir la cohésion sociale. Une stratégie de sensibilisation et de diplomatie locale a été mise en place pour aller vers l'acceptation et que les gestionnaires reconnaissent la mairie comme maîtrise d'ouvrage, avec l'autorité de fixer le prix. Quand la population n'a pas d'autres sources d'eau, c'est plus facile d'aller vers la régulation dans l'intérêt des populations, mais c'est plus difficile de récupérer la gestion des BF. Au niveau du tarif, l'usage des bidons contribue au suivi et à l'applicabilité du tarif (éviter que les personnes viennent avec leurs bassines). Le bidon contribue aussi à assurer la potabilité entre le point d'eau et le ménage.

Pour la rentabilité au niveau des BF, la politique devrait aller vers des kiosques à eau, qui associent des activités économiques. Il faut voir comment aller vers l'automatisation des BF et limiter le coût de distribution : réduire la présence des fontainiers à l'entretien et à l'assainissement des BF et en même temps garantir l'accessibilité du service, réduire le coût des fontainiers, et mutualiser les BF pour un même fontainier.

Echanges

L'automatisation des BF présente des avantages, comme la réduction des coûts de distribution, mais aussi des inconvénients, comme la perte d'emplois et revenus locaux. La commune d'Aného a installé 2 BF automatisées récemment, il faut attendre d'avoir plus de recul pour en faire le bilan. L'objectif est avant tout que les BF règlent en partie au moins l'accès à l'eau à un coût acceptable et réduisent les inégalités, notamment en évitant la corvée d'eau pour les jeunes filles.

Au Togo, jusqu'à récemment, un individu pouvait aller voir la TdE pour demander la gestion d'une BF. Un contrat d'exploitation est signé entre l'exploitant et la TdE. Ce n'est pas facile ensuite quand la commune essaie de gérer les BF et mettre en place un tarif régulé. C'est pourquoi il faut reconnaître l'autorité de maîtrise d'ouvrage de la commune. D'après la TdE, la gestion des BF depuis le début est

sous le contrôle des mairies : l'exploitant devrait avoir l'accord de la mairie avant de signer un contrat avec la TdE. Les mairies sont en droit aujourd'hui de reprendre la main (ne pas avoir un exploitant qui n'a pas l'aval de mairie).

Les BF ne couvrant pas l'intégralité des communes, il y a toujours des revendeurs qui vendent l'eau à un tarif non régulé.

Pour renforcer l'utilisation des BF, il est nécessaire de mener des activités de sensibilisation, à travers les médias et des stratégies communication dans le quartier lors de l'ouverture d'une BF.

La TdE a pris l'engagement d'aider les communes dans des plans de sensibilisation (à partir de 2024) pour que les usagers aillent aux BF plutôt que de s'alimenter à des branchements privés, non contrôlés et dont la qualité de l'eau peut être dangereuse. Sur le plan de la réglementation, l'idée n'est pas d'interdire les puits privés (comme ce peut être fait dans d'autres pays, comme au Tchad), car ils sont aussi souvent utiles au maraîchage. Le travail de sensibilisation est important pour créer l'adhésion de la population et faire comprendre que les BF sont beaucoup plus sûres d'un point de vue sanitaire et que le coût de l'eau des exploitants privés est plus cher que celui des BF régulées. Le tarif régulé étant affiché à toutes les BF qui sont dans le modèle, il est demandé à la population de signaler les revendeurs qui ne respecteraient pas le tarif régulé.

Pour favoriser l'équilibre financier du système des BF, il semble qu'il ne faut pas démultiplier les exploitants (comme pour Aného). Avoir un interlocuteur unique est plus simple quand le système n'est pas rentable. Mais si une BF est rentable pour son gestionnaire, il n'est pas facile de la faire revenir dans le domaine de la commune.

A Aného, l'exploitant est issu du quartier et les fontainières aussi. Ce sont la plupart du temps les anciennes fontainières que l'exploitant a gardé en place (en lien avec les chefs de quartier). Des formations leur ont été dispensées. La rémunération étant assez faible, avec des horaires d'ouverture et fermeture à respecter, il faut des fontainières du quartier. Ces fontainières avaient déjà des AGR (Activités Génératrices de Revenus) pour appuyer les activités, qui leur permettent d'avoir des revenus additionnels et de boucler leur fin de mois. La BF est un lieu de vie, et il faut passer à un lieu d'utilité économique.

Il n'est pas possible de déterminer un seuil d'équilibre, en nombre de BF, à partir duquel le système devient rentable car cela dépend des contextes. A Aného, ce sont 3 BF qui équilibrent l'ensemble du parc. Il faut une analyse locale : à chaque commune, ses problématiques et ses solutions.

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MOND
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

SESSION SPE2 : Quel service élémentaire pour les ménages dépourvus de branchements privés ? Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines

Animation : Romain Desvalois, SEVES

Alexis Aquereburu
Commune des Lacs 1

Juste Kouevadjin
ARWP

Kokou SEMKPO
Exploitant de bornes fontaines



FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MOND

Programme de la session

1. Présentation des intervenants
2. Présentation des enjeux et problématiques d'accès à l'eau potable pour les ménages dépourvus de branchements privés
3. Présentation du modèle de gestion mis en place par la commune des Lacs 1
 - Stratégie communale de gestion des bornes fontaines
 - Présentation du modèle de gestion et du bilan de la première année
 - Se positionner en tant qu'exploitant de bornes fontaines : retour d'expérience de « Togolais »
4. Questions de la salle

SPE2 : Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

2. Présentation des enjeux et problématiques d'accès à l'eau potable pour les ménages dépourvus de branchements privés

Contexte

1. la Commune des Lacs 1 fusionne Aného et Glidji (Togo, Région maritime, Préfecture des Lacs)
2. Elle bénéficie d'un accès privilégié à l'océan Atlantique, sa limite naturelle au Sud
3. Elle est fortement marquée par la présence du Lac Togo, et celle du fleuve Mono qui y débouche
 - **Conséquence: la nappe phréatique est affleurante**
 - *presque toutes les maisons dans la commune disposent d'un puits*
 - *Existence de forages privés*
 - *La qualité de l'eau consommée n'est pas garantie*

SPE2 : Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

2. Présentation des enjeux et problématiques d'accès à l'eau potable pour les ménages dépourvus de branchements privés

Quelle qualité d'accès*?

Accès non-amélioré:

- situations où l'eau est obtenue à partir de sources non protégées ou non réglementées, comme les vendeurs d'eau, les camions-citernes, ou les sources ou puits non protégés
- l'eau n'a pas été traitée pour éliminer les contaminants potentiels et peut ne pas être sûre à boire.

Accès de base : accès au minimum à 20 à 25 litres d'eau par habitant et par jour disponible à moins de quinze minutes de marche

Accès géré en toute sécurité:

- un service d'approvisionnement en eau potable qui est disponible au domicile, disponible en cas de besoin et exempt de contamination chimique et fécale
- l'eau provient d'une source d'eau améliorée (eau courante, puits tubulaire ou forage, puits protégé, source protégée, eau emballée ou livrée) située au domicile

*Sources: OMS, UNICEF

SPE2 : Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

2. Présentation des enjeux et problématiques d'accès à l'eau potable pour les ménages dépourvus de branchements privés

1. Couverture insuffisante par le service:

- ☐ Niveau national: taux en 2023: 60% d'accès à l'eau potable Vision pour 2030: 100% d'accès à l'eau potable

☐ Commune Lacs 1

- Taux d'accès de 30% sur moins de 5% du territoire communal avec 10l/jour/pers.
- Déficit et vétusté des infrastructures patrimoniales
- Capacité limitée pour payer un branchement privé dans certaines zones
- Taux de fonctionnement du service relativement faible

☐ Enjeux:

- ✓ garantir aux ménages les plus pauvres un accès de base à un service d'eau potable
- ✓ garantir un service minimal d'accès à l'eau potable au niveau des BF
- ✓ salubrité publique (cas de choléra et situation au moment de la Covid 19)

SPE2 : Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

2. Présentation des enjeux et problématiques d'accès à l'eau potable pour les ménages dépourvus de branchements privés

2. Faiblesse de la consommation aux BF

- ☐ Consommation mensuelle aux BF allant de 3 à 280m3 uniquement que pour les besoins de boisson

- ☐ Pratique ancrée d'approvisionnement en eau de boisson aux sources concurrentes non contrôlées (puits, forages privés)

- ☐ Aucune réglementation et contrôle sur les sources concurrentielles gérées par des privés

☐ Conséquences:

- ✓ très faibles quantités vendues entraînant la faiblesse des recettes
- ✓ 71% des BF fonctionnelles ne sont pas rentables avec des consommations mensuelles inférieures à 100m3 dans la ville d'Aného

SPE2 : Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

2. Présentation des enjeux et problématiques d'accès à l'eau potable pour les ménages dépourvus de branchements privés

3. Absence de régulation et de suivi de la gestion des ouvrages

❑ Prix de fourniture de l'eau élevé à la BF

- ✓ Facturation à 315 FCFA/m³ TTC + forfait mensuel d'entretien du compteur pour les BF
- ✓ 190 FCFA/m³ pour la première tranche sociale pour les branchements privés

❑ Absence de régulation économique du service : tarif réglementaire de 500 FCFA/m³ non respecté, tarifs 2 à 4 fois supérieur au tarif réglementaire (entre 1000 et 2000 FCFA/m³)

❑ Mauvaise gestion des recettes collectées par les fontainiers : impayés à la TdE et fermeture des BF par la TdE

❑ Peu d'entretien et de réparation des ouvrages : fermeture de BF et pertes d'eau

❑ Inégalité structurelle de l'accès à l'eau caractérisé par un prix réel de l'eau plus cher pour les plus pauvres bénéficiant d'un service de moindre qualité

SPE2 : Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

2. Présentation des enjeux et problématiques d'accès à l'eau potable pour les ménages dépourvus de branchements privés

Recommandations

❑ Nécessité de garantir une continuité de service au niveau des bornes fontaines équitablement réparties sur le territoire communal à court terme

❑ Nécessité de renforcer les modèles institutionnels de régulation (commune, TdE, représentants des usagers)

❑ Définir et mettre en œuvre une stratégie de rétrocession des ouvrages en gestion privée non encadrée : médiation communautaire et volonté politique

❑ Le modèle économique du service ne doit pas reposer sur les recettes de la vente de l'eau

SPE2 : Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Présentation du modèle de gestion des bornes fontaines de la commune des Lacs 1

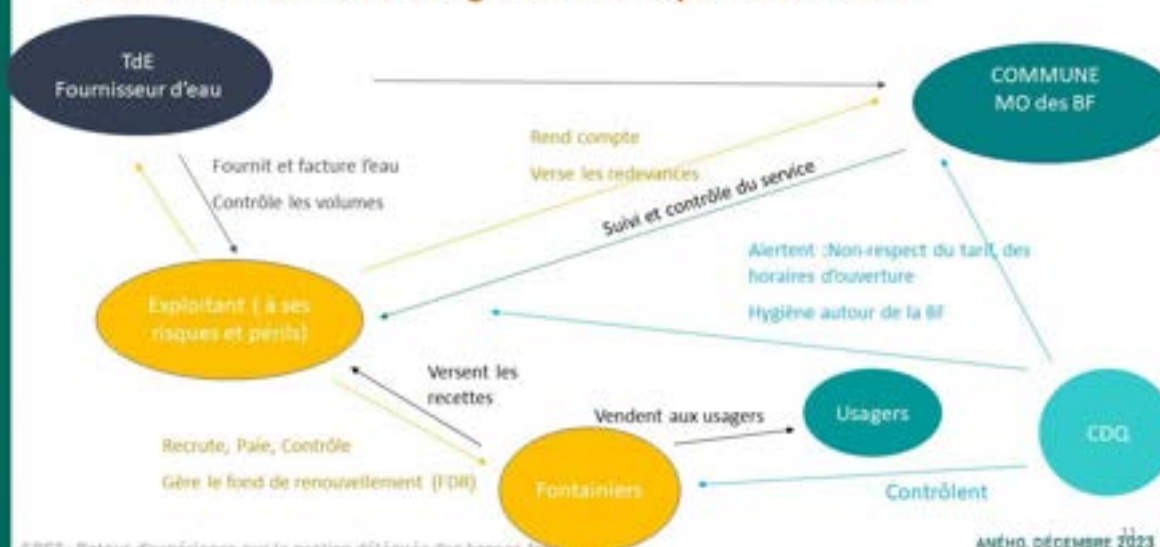
- Stratégie communale de gestion des bornes fontaines : témoignage du Maire de la commune des Lacs 1, Alexis AQUAREBURU

SPE2 : Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Présentation du modèle de gestion des bornes fontaines de la commune des Lacs 1

Retour sur le modèle de gestion choisi par la commune



SPE2 : Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Présentation du modèle de gestion des bornes fontaines de la commune des Lacs 1

❑ Rappel de l'assiette tarifaire

- Tarif de vente = 500 FCFA/m³
- Tarif de facturation de la TdE = 385 FCFA/m³
- Forfait d'entretien du compteur de la TdE = 900 FCFA/mois/BF, quelque soit le volume vendu

❑ Associer des Activités génératrices de Revenus au bornes

fontaines pour dégager des bénéfices permettant d'atteindre un équilibre financier

SPE2 : Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Présentation du modèle de gestion des bornes fontaines de la commune des Lacs 1

❑ Après 1 an de DSP

- ✓ 1 contrat de DSP est signé entre la commune et son exploitant pour la gestion de 10 bornes fontaines ;
- ✓ 1 contrat de gestion est signé entre la commune et la TdE pour l'ensemble du parc de bornes fontaines du territoire communal (36 bornes fontaines) ;
- ✓ 8 bornes fontaines déléguées pratiquent un tarif de 500 FCFA/m³ et sont ouvertes chaque jour à des horaires définis en concertation avec des représentants des populations
- ✓ mise en place de 6 AGR auprès des BF

SPE2 : Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Présentation du modèle de gestion mis en place par la commune des Lacs 1

□ Après 1 an de DSP

- ✓ 100% de recouvrement
 - des factures de la TdE
 - de recettes issues de la vente de l'eau versées par les fontainiers à l'exploitant
 - des parts du fontainier versées par l'exploitant aux fontainiers sans retard de paiement

SPE2 : Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines

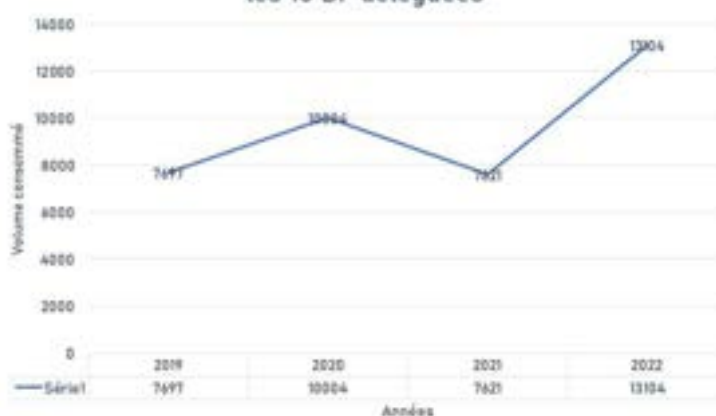
ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Présentation du modèle de gestion mis en place par la commune des Lacs 1

□ Evolution volumes vendus

- ✓ le volume d'eau consommé auprès des 10 bornes fontaines déléguées au plus bas sur les 4 dernières années
- ✓ évolution significative de 70% (5483 m³) de la consommation sur la première année d'expérimentation
- ✓ réduction par 2 du budget eau potable des ménages (économie de 750F/MOIS)

évolution consommation 4 dernières années sur les 10 BF déléguées



SPE2 : Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Présentation du modèle de gestion mis en place par la commune des Lacs 1

❑ Recherche de l'équilibre financier du service

✓ Projection mensuelle du compte d'exploitation

Marges mensuelles de l'exploitant

- ❑ Le bénéfice brut = recettes vente de l'eau - facture TdE - rémunération fontainiers.
- ❑ Le bénéfice réel estimé = bénéfice brute - charges divers estimées par l'exploitant.
- ❑ Le bénéfice contractuel = bénéfice réel - FDR - caution.



SPE2 : Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Présentation du modèle de gestion mis en place par la commune des Lacs 1

❑ Recherche de l'équilibre financier du service

✓ L'effet de la prise en compte des frais d'entretien du compteur dans la facturation

- ❑ Le coût du m3 de la TdE varie en fonction du volume facturé
- ❑ Le coût contractuel du m3 n'est atteint à aucun moment



SPE2 : Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

3. Présentation du modèle de gestion mis en place par la commune des Lacs 1

- Se positionner en tant qu'exploitant de bornes fontaines : retour d'expérience de « Togolais »

SPE2 : Retour d'expérience sur la gestion déléguée des bornes fontaines

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

Merci pour votre attention

Animation : Romain Desvalois, SEVES, romaindesvalois@asso-seves.orgJuste Kouevidjin, ARWP, tkouevidjin@arwp-ingenierie.comAlexis Aquereburu, commune des Lacs 1, a.aquereburu@communelacs1.tg

Kokou Semkpo, exploitant des bornes fontaines, +228.90.12.84.00



SESSION SPE3 : « Première expérience de délégation du service public de l'eau dans les petits centres au Togo : partage de l'expérience des communes de Zio 2 et Avé 2 »

Durée : 2H Date : 04/12/2023	Horaire : 15H30 – 17H30 Salle Tychus	Nombre de participants : 54
Intervenant·e·s : 1. ADJAMA, Affo Boni, Directeur de cabinet, Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise 2. GBEDZE, Kossivi, Directeur Général, CHAT-EAU 3. TSIPOAKA, Kossiwa, Ingénieur hydraulicienne Animation : ATIGAKU K. Emile , Directeur Exécutif, PADIE Prise de note : ARAYE KPANOU, Rachel , Animatrice REAGIRE/pS-Eau, +229 96412516 – r.araye@gwppnebenin.org		

Contenu des échanges

Introduction

La délégation du service public de l'eau consiste à un transfert de responsabilité à un opérateur privé pour la gestion d'un service. Le Ministère en charge de l'eau au Togo conduit une expérimentation de la DSP avec l'appui des partenaires techniques et financiers (AESN) dans la commune d'Aného.

En effet, au Togo l'Alimentation en Eau Potable est assurée en Milieu urbain par la Société Togolaise des Eaux (TdE), en milieux semi-urbain par d'autres acteurs et en Milieu rural par la communauté villageoise dénommée AUSEPA.

L'état a pris des textes réglementaires (décrets, stratégie d'Alimentation en Eau Potable (AEP) des points hors milieu urbain, etc.) cadrant la gestion des ouvrages d'AEP.

Malgré les efforts fournis par le ministère, plusieurs difficultés naissent dans l'AEP en milieu semi urbain et rural. Ainsi, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, des études ont été réalisées dont les résultats ont orienté vers l'affermage pour assurer la continuité du service et verser une redevance.

Débats

Après la présentation des communications des quatre (4) intervenants, une série de questions a été posée par les participants telle que présentée ci-dessous :

- La question de l'exclusivité du service est-elle générale ?
- Q1 : travaux d'extension du réseau avec branchement de privé : quel est le tarif appliqué aux privés et comment se fait la facturation ?
- Q2 : Y a-t-il d'autres travaux d'extension ?
- Quel tarif est appliqué à l'administration ? aux BF et autres privés ?
- Q3 : partage d'expérience du Sénégal, depuis 10 ans la DSP ne se passe pas comme prévu. Il existe un déséquilibre entre les grands opérateurs privés, ce qui génère l'insatisfaction des communes et il faudra créer désormais la concurrence entre opérateurs privés
- Q4 : y a-t-il un mécanisme de régulation ?
- Q5 : combien de temps faudra-t-il avant la mise à l'échelle ?
- Y a-t-il possibilité qu'une AUSEPA refuse de montrer son compte ?
- Est-ce qu'il y a une analyse qui montre le risque encouru par le système en place (Chat'Eau) ?

- Financement : est ce que les extensions se font sur financement propre ?
- Quel est le mécanisme de tarification de l'eau ?
- En quoi consiste le Système de paiement par m-water ?
- Comment les abonnés sont facturés ? A combien s'élève le coût de branchement ?
- Transformation AUSEPA en entreprise : qui sont les acteurs que la mutation a laissé de côté ?

Réponses apportées

Des différentes réponses apportées, il faut retenir que :

- Le Projet pilote sur la DSP est porté par le ministère avec les partenaires et expire en mars 2024. Une évaluation permettra de voir s'il faut passer à l'échelle ou pas. Avec les réflexions en cours en matière de Continuité de service, le choix est porté vers la DSP
- Plusieurs études ont été réalisées (technique, gestion et socio-économiques, etc.) et qui ont permis de documenter les différentes approches d'AEP mises en œuvre et de donner des orientations en vue d'expérimenter le partenariat privé-public
- Cash water est pour la gestion automatisée des BF (usager pouvant prendre l'eau à n'importe quel moment via la carte)
- M-Water : système en ligne qui permet de géolocaliser et d'obtenir des données sur le système d'AEP
- Le coût du branchement varie selon la dimension des tuyaux /conduite (100 mille à 120 mille)
- **Facturation** : un modèle fixe n'existe pas encore. On note l'existence de compteur qui permet de relever la consommation en vue de faciliter la facturation
- La mutation n'a laissé personne de côté, car a été marquée par un acte volontaire
- **Régulation** : synergie entre acteurs : Chat'Eau envoie des rapports mensuels, des réunions périodiques sont organisées avec le médiateur et l'opérateur
- **Tarification** : un diagnostic a permis de proposer une tarification de l'eau (après une première proposition, une révision a été faite). Le prix est fixé par un arrêté communal. Deux prix de vente sont appliqués : au niveau des Bornes Fontaines (BF) le cubage est à 500F (100f pour commission/ m³ et l'eau vendue à 400 F) ; au niveau des abonnés privés, le prix est de 480F quand la consommation est moins de 10 m³
- L'eau coûte plus cher en milieu rural qu'en milieu urbain.
- **Contrat d'exclusivité** : l'entreprise a un droit d'exclusivité tant que le contrat est en cours

Conclusion

Un grand Intérêt a été accordé aux communications sur cette initiative pilote de DSP.

Les résultats des évaluations futures faciliteront la mise à l'échelle de ladite initiative pilote.

Un certain nombre de dispositions seront prises pour cadrer la DSP dans les communes.

Des études de cas sur d'autres pays en DSP sont prévues pour mieux partager les expériences dans le domaine.

SESSION SPE3 : Première expérience de délégation du service public de l'eau dans les petits centres au Togo : partage de l'expérience des communes de Zio2 et Avé2



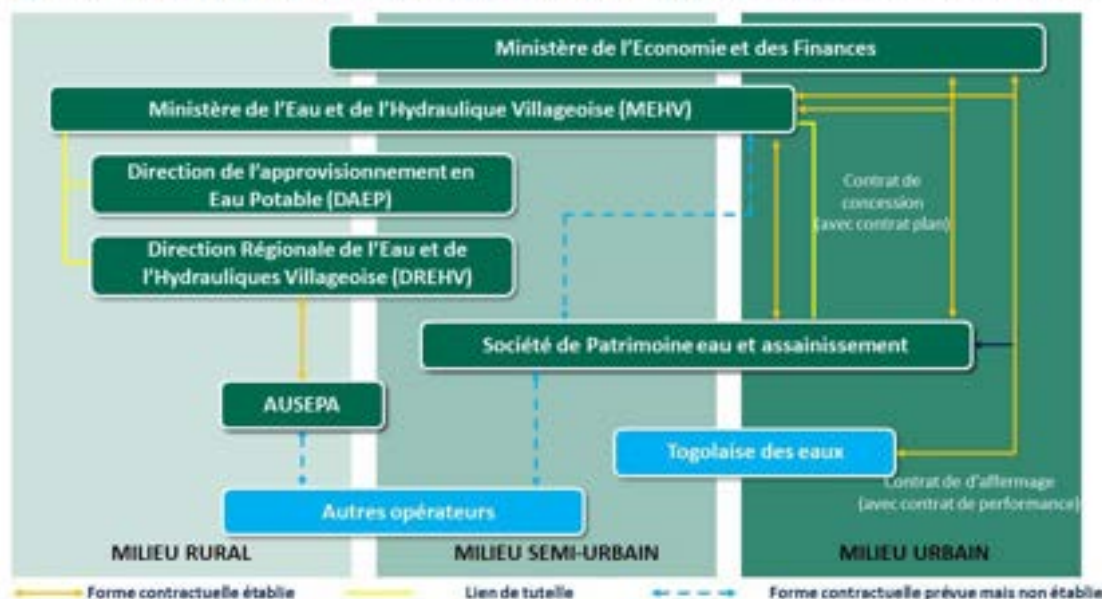
Ministère de l'Eau et de
l'Hydraulique Villageoise

Forum de l'Eau et de
l'Environnement du
Mono

Gestion des ouvrages
d'AEP dans les petits
centres au TOGO



Actuellement, le service d'approvisionnement en eau potable est assuré par la Société Togolaise des Eaux (TdE) en milieu urbain et par d'autres acteurs en milieu semi-urbain



En milieu rural et semi-urbain il a été noté une insuffisance dans la gestion des ouvrages poussant les réflexions vers une délégation de service dans ces milieux

Constat

Malgré tous les efforts du gouvernement en renforcement de la gouvernance dans le secteur de l'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (AEP), force est de constater que :

- l'insuffisance des opérations d'entretien, de maintenance et d'exploitation des systèmes de Mini AEP,
- la faiblesse de la gestion confiée aux Associations des usager du service d'eau potable et de l'assainissement (AUSEPA)

posent la problématique d'accès durable des populations à un service adéquat en eau potable en milieu semi urbain et rural.

Orientations

Face à ce constat et dans le but de rechercher des solutions d'amélioration du service d'AEP dans ces milieux, le MEHV a identifié la DSP comme l'un des leviers de la Stratégie d'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement pour l'atteinte des objectifs de l'ODD6 et de la feuille de route 2025.

IL s'agit à terme, en milieux semi urbain et rural, d'assurer dans un environnement juridique approprié, un cadre de gestion autonome, financièrement viable, capable d'assurer un service performant de fourniture d'eau potable à coût abordable aux populations.

Pour ce faire, le MEHV avec l'appui des partenaires techniques a réalisé et fait réaliser des études diagnostics audits techniques des évaluations du cadre institutionnel, mode de gestion et viabilité financière

Diagnostic de l'existant

- Rapport de l'étude préparatoire sur le projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural et semi-urbain dans les régions Maritime et Savanes sur financement de la JICA (2011)
- Audit technique et de gestion des mini AEP au Togo (DAEP) sur financement du PNUD (2016)
- Études techniques d'APS, d'APD EIES DAO pour la réalisation de systèmes d'alimentation en eau potable des centres semi-urbains du Togo, sur financement de la BOAD (2016)
- Évaluation de la gestion de la fourniture du service d'eau potable en milieu urbain et semi-urbain au Togo sur financement de la Banque Mondiale (2017)
- Actualisation des études de faisabilité techniques de 5 centres des savanes et 41 centres semi urbains sur financement de l'AFD (2019)
- Études permettant la contractualisation de l'exploitation des mini-AEP et des PMH avec des partenaires techniques sur le territoire de la République Togolaise sur financement de l'AFD (2022)

Mode gestion retenu

Vu les pratiques dans la sous-région, l'affermage est le mode de gestion majoritaire

Définition d'un allotissement

Approches et critères:

- Continuité géographique
- Densité démographique
- Modélisation financière
- Combinaison centres rentables à l'équilibre et non rentables

Allotissements envisagés:

- Régional (5 lots)
- Inter régional (< 5 lots)
- Unique (1 lot)

Le partenariat global incluant une phase travaux et une phase exploitation a été retenu pour la délégation de service public d'eau dans ces milieux

Contrat retenu: Partenariat global

Un contrat optimisé et complet, facilement adaptable et permettant une bonne compréhension par les deux parties des enjeux associés.

Traduction juridique des problématiques financières, techniques et humaines associées à l'exécution du service public.

Un contrat unique portant sur la phase travaux et sur la phase exploitation, attractif pour les opérateurs.

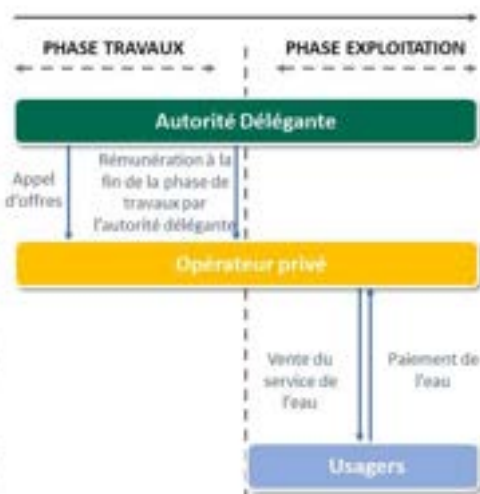
Une exploitation aux risques et périls du titulaire :

- **Partie travaux** : risque sur les charges (engagement sur un coût travaux fixe), risque technique
- **Partie exploitation** : risque sur les charges, sur les recettes, risque technique

Une partie des investissements sur des équipements techniques sont pris en charge dans la phase exploitation : compte d'investissement et de renouvellement sur la durée du contrat

Points d'attention :

- Un équilibre à trouver entre la partie travaux et la partie exploitation : nécessaire de maintenir l'exploitant en place sur la durée (rémunération plus complexe et moins attractive en phase exploitation)
- La nécessité d'assurer l'engagement du titulaire sur la durée totale



Présentation de la DSP

Nom de l'intervenant: Emile Kossi ATIGAKU

Contexte de la DSP au Togo Gestion du réseau d'eau des petits centres

Milieu	Propriété	Exploitant
Urbain	SP-EAU	TdE
Semi-urbain	SP-EAU ou communale	TdE ou exploitant privé au travers d'une AUSEPA
Rural	Étatique ou communale	Exploitant privé au travers d'une AUSEPA

Gestion du réseau semi urbain: AUSEPA

Conséquences: Faible rentabilité, manque de visibilité sur la gestion, panne récurrente sur le réseau, rupture énergétique par manque de paiement de facture de la CEET

OSP

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la DSP

Les défis de la gestion communautaire

- de fortes disparités en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement entre les milieux de vie et les catégories socio-économiques ;
- le taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement encore loin de la cible pour l'horizon 2030 ;
- la mauvaise gestion administrative et financière des ouvrages d'eau potable et d'assainissement ;
- des pannes récurrentes dues à la gestion approximative des ouvrages d'eau potable et d'assainissement ;
- le défaut de qualité et de continuité de service d'eau potable au niveau de certains ouvrages ;
- le coût d'accès élevé pour les ménages les plus vulnérables.

OSP

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la DSP

Éléments justifiant la DSP

- Population : suffisamment élevée pour assurer une demande ;
- Gouvernance en place : Non fonctionnelle ;
- Besoins en investissements : Importants pour justifier l'implantation d'un opérateur privé et le soutien du projet ;
- Demande en eau : assez forte pour assurer la rentabilité des investissements ;
- Taux de desserte : faible et devant être amélioré ;
- Potentiel de branchement privé : existant ;
- Volonté à payer : suffisante pour assurer la pérennité du service ;
- Disponibilité de la ressource en eau : Ressource accessible permettant de couvrir la demande ;
- Administration locale : la commune est engagée pour porter un projet de délégation de service public ;

Leviers du contexte de Zio2

- Bonne connaissance du réseau et de ses difficultés malgré l'insuffisance des données
- Disponibilité et adhésion de l'AUSEPA au processus

Présentation de la DSP

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la DSP

Avantages de la DSP Communale

- Maintenance à proximité
- Gestion locale
- Développement de l'entrepreneuriat local
- L'implication de la commune dans la surveillance des prix (Branchement et vente de l'eau)
- Implication des élus dans la gestion durable des services d'eau potable

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la DSP

Défis

- Sans un minimum des capacités des collectivités, il faut mettre des priorités sur le secteur eau dans les plans d'action.
- Avoir un service technique EA dans la commune
- Respect du cadre juridique institutionnel
- Vide juridique à ce jour dans la décentralisation pour l'effectivité de l'intercommunalité.
- Difficulté de trouver des gestionnaires qui soient vraiment dans le secteur eau.
- Le prix de vente de l'eau.
- Les casses sur le réseau
- La régulation du service de l'eau
- Responsabilisation des citoyens, la mise en place des BdC.
- Sécurisation du foncier
- Changement d'habitude de la population
- Prix compétitif pour le branchement et la vente de l'eau.

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la DSP

Etapes de la DSP

- Réalisation des études techniques pour l'inventaire du réseau;
- Réalisation des études de gestion;
- Réalisation des travaux d'extension et de réhabilitation du réseau d'eau potable;
- Avis à Manifestation d'intérêt pour les entreprises privées;
- Appel d'offre restreint ;
- Signature de contrat ;
- Suivi et formation de l'exploitant.



ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la DSP

Difficultés rencontrées

- Opposition des AUSEPA, de certains conseillers municipaux et leaders communautaires;
- Incompréhension avec les acteurs;
- Retard administratif dans le traitement des dossiers

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation du projet PAGEPC, DSP

Grandes activités réalisées dans le cadre de la DSP Zio2

- Signature du contrat de DSP avec la Commune Zio 2 le 9 février 2023;
- Extension et réhabilitation du réseau d'eau potable de la commune Zio 2;
- Solarisation du forage F1 dans la Commune Zio 2;
- Définition de la stratégie communale d'assainissement dans les deux communes;
- Formation des acteurs locaux sur la maîtrise d'ouvrage communal;
- Activités de mobilisation et de sensibilisation communautaires



ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

SESSION SPE3 : Première expérience de délégation du service public de l'eau dans les petits centres au Togo : partage de l'expérience des communes de Zio2 et Avé2

Animation : Affo Boni ADJAMA, MEHV
Jean-Pierre MAHE, Experts Solidaires

Nom intervenant :
GBEDZE Kossivi
Chat-Eau Sarl

Nom intervenant :
AMEGAH-WOYDE Béni
PADIE

Nom intervenant :
KOMI Aline
PADIE

**Présentation de la DSP, partage d'expérience de la Commune Zio 2**

Nom de l'intervenant: GBEDZE Kossivi, AMEGAH-WOYDE Béni



Entreprise Chat-Eau

Exploitant du réseau d'eau potable de Mission Tové-Kovié (Commune Zio 2)

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la DSP, partage d'expérience de la Commune Zio 2

DIAGNOSTIC : Présentation du réseau de MTK

- 2 forages
- 1 château en service (il y a deux châteaux mais le second est isolé du réseau)
- 30 vannes dont 10 non fonctionnelles
- 3 vidanges
- 7 ventouses dont 3 défectueuses
- 131 abonnés
- 24 995 ml de réseau constitués essentiellement de conduites PVC.



	Actifs	Non actifs	Total
SP	92	8	100
SP	23	8	31
TOTAL	115	16	131



ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la DSP, partage d'expérience de la Commune Zio 2

Diagnostic**AUSEPA****AMI**

Information par la coordination locale

Diagnostic dans le but de réhabiliter le réseau

Mise à disposition de tous les documents de l'AUSEPA

Contrat

Visite du réseau

Appui à la localisation des éléments du réseau

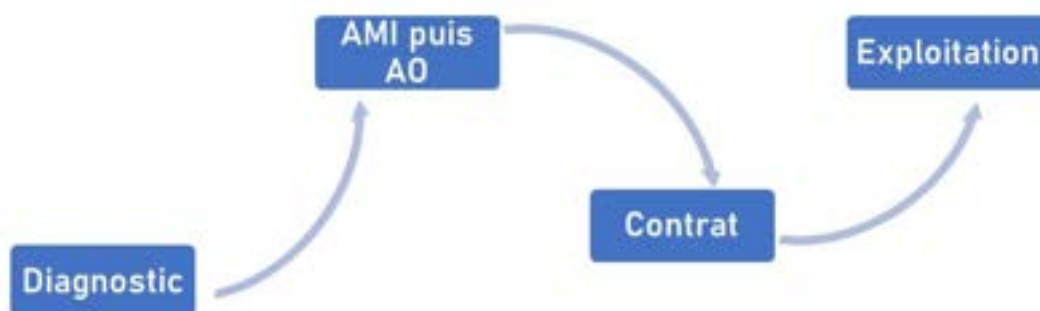
Exploitation

Problèmes connus lors de l'exploitation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023



ETAPES DE GESTION



ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

TRAVAUX DE RÉHABILITATION

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la DSP, partage d'expérience de la Commune Zio 2

Réhabilitation - Extension du réseau de MTK

- Réhabilitation des têtes de forage
- Réparation des vannes non fonctionnelles
- Réhabilitation des ventouses défectueuses
- Extension du réseau sur 5 km
- Solarisation du forage F1
- Installation du système cash water sur les bornes fontaines
- 3 nouvelles BF construites et 4 réhabilitées
- Subvention de 45 branchements privés



ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la DSP, partage d'expérience de la Commune Zio 2

Gagnant de l'appel d'offre : Chat-Eau Sarl

Personnel administratif



Directeur Général



Directeur des Opérations



Secrétaire Caissière

Equipe technique



Plombier



Electromécanicien



Releveur



Conducteur de station de pompage



Agent de sécurité

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la DSP, partage d'expérience de la Commune Zio 2

Diagnostic

Exploitant : Chat-Eau Sarl

AMI

Constitution de l'équipe

Formation de toute l'équipe par ARWP

Contrat

Expérimentation des 9 premiers mois

Régulation : STEA de la commune, Bureau citoyen, ARSE

Exploitation

Réunion trimestrielle de suivi

Données sur mWater

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la DSP, partage d'expérience de la Commune Zio 2

Diagnostic

AMI

Comparaison Gestion AUSEPA – Exploitant Chat-Eau Sarl

Contrat

Exploitation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la DSP, partage d'expérience de la Commune Zio 2

Diagnostic

AUSEPA

Exploitant

AMI

Implication des Chefs
traditionnels dans la gestion
des problèmes de l'équipe

Gestion RH interne de
l'entreprise

Contrat

Exploitation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la DSP, partage d'expérience de la Commune Zio 2

Diagnostic

AUSEPA

Exploitant

AMI

1 prix de vente à l'utilisateur

2 prix de vente à l'utilisateur:
moins cher qu'avant

Contrat

Primes du bureau

Suspension de la desserte de
Wli pour améliorer le
rendement : de 60 à 80%

Redevance Commune, TVA,
FDR

Exploitation

Innovation: Gestion Prépayée
des BF (Cash Water)

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la DSP, partage d'expérience de la Commune Zio 2

Diagnostic

Difficultés

Refus des usagers de payer la TVA y compris la Commune, les centres de santé et les écoles publiques

AMI

Manque de consultation de l'exploitant avant les travaux, ce qui occasionne des casses qui peuvent être évitées
Travaux routiers sur les conduites

Contrat

Les forages privés continuent de desservir la population et de créer de nouveaux abonnés même à proximité des BF
Absence de règlement communal sur la question

Exploitation

Manque d'appui de la commune dans le cadre des enquêtes policières sur les vandalismes

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation de la DSP, partage d'expérience de la Commune Zio 2

Diagnostic

Quelques outils de gestion

AMI

Contrat

Exploitation



Facture d'eau



Rapport mensuel

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Merci pour votre attention

Animation : Boni ADJAMA, DG MEHV, a.boni2007@yahoo.fr

Jean-Pierre MAHE, Directeur Experts Solidaires, jpmah@experts-solidaires.org

Kossivi GBEDZE, DG Chat-Eau Sari, chat21eau@gmail.com

Béni AMEGAH-WOVOE, Conseiller Technique PADIE, ci24padie@gmail.com



SESSION SPE4 : « Les stratégies nationales de délégation du service public de l'eau dans les petits centres : Retours d'expériences comparés au Niger et au Burkina Faso »

Durée : 1H30 Date : 05/12/2023	Horaire : 9H00 – 10H30 Salle Tychus	Nombre de participants : 51
Intervenant·e·s : 1. DESVALOIS, Romain, Délégué Général, SEVES 2. SAWADOGO, Issiaka, Ingénieur conseil SPE, ACDIL, Burkina-Faso 3. MAHE, Jean-Pierre, Directeur, Experts Solidaires Animation : GUEYE, Babacar , GRET Sénégal, VEZINA, Marc , SEDIF Prise de note : KOUEVIDJIN, Juste , African Rural Water Pro (ARWP), Directeur Général, 90321020, tkouevdjinn@arwp-ingenierie.com		

Contenu des échanges

Présentation 1 : Par Romain DESVALOIS en substitution de Rabiou Maïna, Président de l'ONG SACEau du Niger.

La première présentation est revenue sur la DSP dans les petits centres au Niger. On retiendra que :

- le prix de vente de l'eau prend en compte les charges d'exploitation supportées par l'exploitant, le coût du pilotage et du renouvellement de l'équipement d'une durée de vie de moins de 20 ans que la commune prend en charge à travers la perception d'une redevance ;
- le tarif des branchements privés supporte une majoration de 10% du pour éviter la concurrence avec les BF ;
- le choix du pompage solaire principalement sur investissement des opérateurs privés ;
- la participation citoyenne caractérisée par le reversement d'une partie de la redevance communale aux associations d'usagers pour faire un suivi du service
- le pilotage et le suivi technique et financier sont mutualisés en intercommunalité

Durant les échanges qui ont suivi la présentation, un retour a été fait dans un premier temps sur les îlots concessifs où l'opérateur privé investit dans l'électromécanique avec un amortissement par le reversement d'une part de redevance communale et la prorogation du contrat pour couvrir la période nécessaire à l'amortissement.

Dans un second temps, la genèse de la DSP dans les petits centres au Niger a été fait et il a été a retenu que l'aide publique au développement ou les projets de coopération décentralisée ne sont pas obligatoires pour lancer et réussir la DSP dans les petits centres.

Il faut plutôt mobiliser les ressources internes pour trouver les moyens de relancer les systèmes en se basant sur des opérateurs qui ont de l'expérience et sur un cadre légal qui favorise leurs activités.

Dans un troisième temps, la question de l'équilibre du service a été discutée et les participants ont relevé qu'il faut arriver à un premier équilibre en compensant les charges d'exploitation et l'amortissement de la pompe par le prix de l'eau et un plus grand équilibre qui est plus difficile à atteindre en raison du coût de l'investissement patrimonial. Ce deuxième équilibre ne peut s'obtenir qu'en n'amortissant pas totalement les équipements qui sont subventionnés.

Provisionner un compte pour le renouvellement de la pompe.

Intervention 2 : Par Jean Pierre MAHE en substitution d'Harouna Ouibiga

La deuxième intervention a présenté la DSP dans les petits centres au Burkina Faso.

On retiendra pour l'essentiel que le cadre réglementaire existe et organise la mise en DSP des petits centres et cela est un facteur de réussite tout comme l'existence de d'exploitants qualifiés. L'existence de contrats de performance entre la direction générale de l'eau potable et les opérateurs au Burkina Faso est également mise en avant comme un facteur de réussite de la DSP dans les petits centres.

Les échanges qui ont suivi cette présentation se sont concentrés sur la place des communes et il a été recommandé de relever leur niveau en termes de capacité technique.

Il a aussi été recommandé la nécessité de faire une recherche comparative dans les différents pays pour recenser les bonnes pratiques. Ce qui est l'un des objectifs du Forum.

Intervention 3 : Par Issiaka SAWADO GO

Le dernier intervenant à partager son expérience dans l'accompagnement des acteurs de la DSP des petits centres.

On retiendra fondamentalement qu'il faut le concours de 4 conditions pour réussir une DSP.

Il s'agit notamment de :

- l'existence d'un technicien ou d'un agent responsabilisé et formé pour suivre le réseau et le gestionnaire
- l'appropriation du contrat par les parties et son respect
- la mise en place d'un mécanisme de suivi du contrat
- le suivi régulier par la commune des performances du réseau.

Service public de l'eau - SPE

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MOND
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

SESSION SPE4

Les stratégies nationales de délégation du service public de l'eau dans les petits centres

Retours d'expériences comparés au Niger et au Burkina Faso

Animation : Babacar GUEYE, GRET Sénégal
Marc VEZINA, SEDIF

Rabiou MAINA
SACEau Niger

Romain DESVALOIS
SEVES

Issiaka SAWADOGO
ACDIL Burkina Faso

Jean-Pierre MAHE
Experts Solidaires



FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MOND

SESSION SPE4

Les stratégies nationales de délégation du service public de l'eau dans les petits centres :

Retours d'expériences comparés au Niger et au Burkina Faso

La délégation du service public de l'eau dans les petits centres au Niger

Rabiou MAINA
SACEau

Romain DESVALOIS
SEVES

SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

156 | FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MOND 2023

La délégation du service public de l'eau dans les petits centres au Niger

Le Niger

Population (2020) : 22 772 361 hab. (58^{ème})Superficie : 1 267 000 km² (23^{ème})Croissance démographique : 3,8% (1^{er})

SPEA

Les petits centres au Niger

- Le taux d'**accroissement démographique** le plus élevé du monde : les hameaux deviennent des petits centres, les petits centres des petites villes ;
- Un territoire très étendu constellé de petits centres plus ou moins isolés ;
- Des centres majoritairement organisés autour des premiers puits, avec un habitat dense ;
- En dehors de certains bassins versants, une **ressource en eau essentiellement souterraine** pour les territoires les plus peuplés ;
- 2008 : La **Décentralisation** crée des communes hétérogènes de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de localités sur des territoires étendus.

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

La délégation du service public de l'eau dans les petits centres au Niger

Milieu urbain :

- la SPEN, Société d'Etat, est responsable du patrimoine en milieu urbain
- L'exploitation est déléguée à la SEEN, société de droit privé (contrat d'affermage)

Accès au service de l'eau dans les petits centres			
En millions d'hab.	2015	2022	Evolution
Habs. en milieu rural et semi-urbain	16,9	21,8	+4,9
Habs. avec accès au moins basique à l'eau potable	6,3	8,9	+2,6
<i>Part avec accès au moins basique à l'eau potable</i>	<i>37%</i>	<i>41%</i>	<i>+3,5%</i>

SPEA

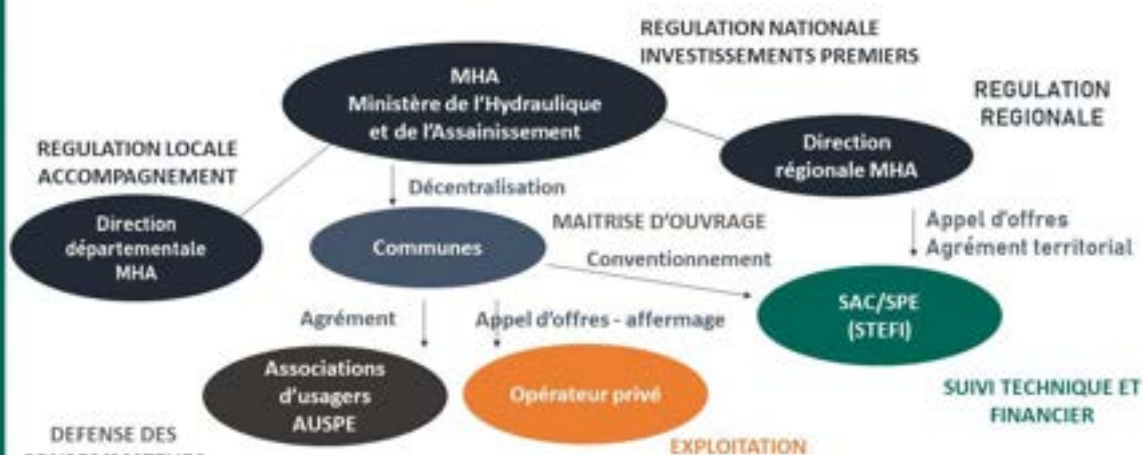
Milieu rural et semi-urbain :

- 2008 : **Transfert de compétences aux communes** en matière de maîtrise d'ouvrage du service public de l'eau et **Délégation à des opérateurs privés (affermage)**
- 2020 : près d'un **millier d'adductions d'eau rurales**, dont plus des deux tiers sont alimentées par énergie solaire
- Des investissements importants mais qui peinent à suivre l'accroissement démographique ;
- Des communes hétérogènes quelques mini-réseaux à plusieurs dizaines de mini-réseaux.

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

La délégation du service public de l'eau dans les petits centres au Niger

SCHEMA ORGANISATIONNEL DU SPE EN MILIEU RURAL ET SEMI-URBAIN



SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

La délégation du service public de l'eau dans les petits centres au Niger

MISE EN PLACE DE LA DELEGATION EN AFFERMAGE

Eléments contractuels

- Des contrats de 5 ans renouvelables 2 ans
- Des prix de l'eau de 375 FCFA/m³ à 500 FCFA/m³ selon l'énergie de pompage
- Unitaire ou par lots de plusieurs services



Facteurs facilitant la mise en œuvre

- Un cadre sectoriel clair promouvant la DSP, un guide de référence pour la mise en place au niveau local, modèles d'appels d'offres, de contrats ;
- Des communes libres d'organiser la délégation dans ce cadre ;
- Des services techniques de l'Etat aux côtés des communes ;
- Des opérateurs déjà positionnés ;
- Un paiement de l'eau plutôt généralisé avec peu de sources concurrentes.

La délégation du service public de l'eau dans les petits centres au Niger

MODELE ECONOMIQUE DU SERVICE : EXPLOITATION, PILOTAGE, RENOUVELLEMENT

Postes de charges	Fonction	Nature de la charge	Financement	Clé de répartition des recettes
Exploitation	Production, entretien, recouvrement, rapportage, supervision	Personnel, Energie, déplacements, matériels et fournitures, petits renouvellements,	Tarif (Part exploitant)	Part que conserve l'exploitant pour payer ses charges
Pilotage maîtrise d'ouvrage	Suivi technique et financier, contractualisation, supervision	Personnel, déplacements, réunions, prestations (Stefi)	Tarif (Part communale « service municipal eau et assainissement »)	SMEA – Fonds de service municipal eau et assainissement (séparé du budget général)
Equipements d'une durée de vie de moins de 20 ans	Renouvellement des équipements	Pompe immergée, groupe électrogène, etc.	Tarif (Part communale « Fonds de renouvellement »)	FRE - Fonds de renouvellement et d'extension (séparé du budget général)
Patrimoine de plus de 20 ans	Renouvellement/renforcement du patrimoine	Forages, châteaux d'eau, réseaux, panneaux solaires, Bornes fontaines	Subvention Etat*	Subvention Etat*

Limite : l'Etat et les PTF ne peuvent pas assurer ces renouvellements, ils sont de plus en plus financés sur le tarif (panneaux solaires; etc.)

SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

La délégation du service public de l'eau dans les petits centres au Niger

UN TARIF DEFINI LOCALEMENT

- Un tarif négocié entre la commune et le délégataire lors de la contractualisation ;
- Borne fontaine (BF) : un tarif de service de l'eau de 375 FCFA/m³ à 500 FCFA/m³ ;
- Branchement (BP) : le tarif à la borne fontaine majoré de 10% pour éviter la concurrence avec les BF et faire financer le service par les plus aisés.

	Village	Dan Askia	Sarekou	Dan Baou
Type d'AEP		AEP MV	AEP MV	AEP MV
Maître d'ouvrage (Commune)		Tchaké	Issawane	Tchaké
Délégataire		SEREP	SEREP	MTS Hydrotech
Habitants (2023)		3247	3246	3188
Assiette de facturation sur le contrat (moyenne m ³ /jour)		41	40	36
Composition du prix du service de l'eau (FCFA/m³)				
Charges d'exploitation		201	201	216
Amortissements / Renouvellement (FREI)		199	199	184
Pilotage communal (SMEA)		50	50	50
Tarif		450	450	450
Budget annuel (en milliers de FCFA/an)		6 738	6 534	5 850

SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

RESULTATS

- Plus de 1 000 Mini-AEP en 2020 de centres de 1 000 à plus de 10 000 habitants délégués à plusieurs dizaines d'opérateurs privés (aux compétences hétérogènes) ; restent des services en gestion communautaire ou en régie ;
- En 10 ans, une dizaine d'opérateurs nationaux sont devenus de véritables professionnels, gérant pour certains plus d'une centaine de systèmes (plus de 300 pour l'un d'entre eux) ;
- Une adaptabilité liée à la décentralisation et à l'affermage : des négociations et des documents parfois très simples pour gérer les urgences ;
- Un taux de pannes prolongées qui a substantiellement diminué.

SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

LIMITES

- L'Etat ne renouvelle pas le patrimoine tel que prévu dans la stratégie nationale et se concentre sur les créations de services ;
- Un pôle public (maîtrise d'ouvrage communale) encore faible mais en progression, une régulation limitée, un suivi technique et financier très peu effectif ;
- Restent des délégataires très faibles, sélectionnés sur des critères douteux ;
- Des associations d'usagers peu valorisées et incluses dans le suivi de la gestion, ou une confusion des rôles avec le délégataire ;
- Des territoires administratifs (communes) inégaux et non cohérents avec des échelles de viabilité et de péréquation entre services ;
- Des impayés fréquents au niveau des équipements publics (mairies, écoles, etc.)

SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

La délégation du service public de l'eau dans les petits centres au Niger

DES DYNAMIQUES PORTEUSES LIEES A LA GESTION LOCALE ET A L'ENERGIE

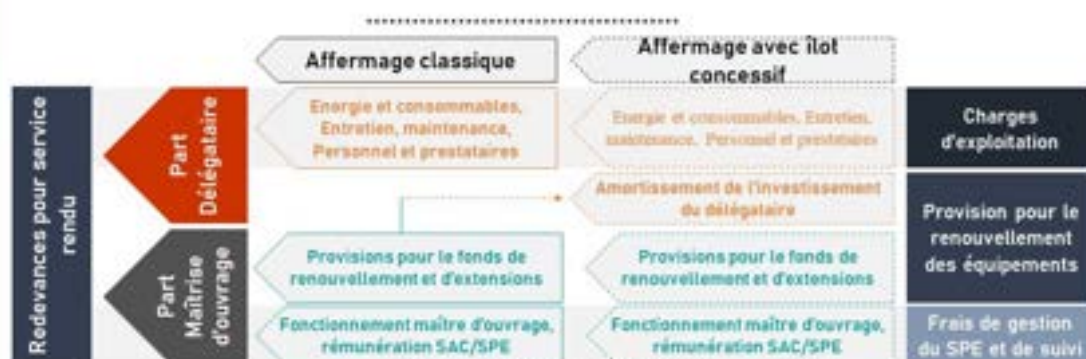


SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

La délégation du service public de l'eau dans les petits centres au Niger

Investissement par les délégataires : l'ilot concessif



Périmètre de l'îlot concessif : Dans le cas présent, le périmètre de l'îlot concessif concerne la fourniture et la pose de tout ou partie des équipements considérés dans le « petit renouvellement » à ses frais, dans la mesure où cet investissement doit être remboursé sur les recettes de la vente du service (Tarif).

SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

La délégation du service public de l'eau dans les petits centres au Niger

Investissement par les délégataires : l'ilot concessif

	Village	Dan Askia	Sarekou	Dan Baou
Type d'AEP		APEMV	APEMV	APEMV
Maître d'ouvrage (Commune)		Tchaké	Issawane	Tchaké
Délégataire		SEREP	SEREP	MTS Hydrotech
Investissement délégataire (en millions FCFA)		8	6	7
Clé de répartition du prix du service de l'eau				
A. Part délégataire		279	261	339
A.1. Charges d'exploitation		201	201	216
A.2. Amortissement de l'investissement		78	60	123
B. Part communale		171	189	111
B.1. Amortissement / Renouvellement		121	139	61
B.2. Pilotage communal (SMEA)		50	50	50
Tarif		450	450	450
Durée du contrat (ans)		7	7	7

SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

La délégation du service public de l'eau dans les petits centres au Niger

BAISSE DES COÛTS DE POMPAGE ET OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT DU PATRIMOINE



SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Processus de médiation pour la gestion de réseaux d'eau potable entre communes et délégataires au Burkina Faso/ Introduction de la session

SESSION SPE4

Les stratégies nationales de délégation du service public de l'eau dans les petits centres : Retours d'expériences comparés au Niger et au Burkina Faso

Processus de médiation pour la gestion de réseaux d'eau potable entre communes et délégataires au Burkina Faso/ Introduction de la session

Issiaka SAWADOGO
ACDIL Burkina Faso

SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Processus de médiation pour la gestion de réseaux d'eau potable entre communes et délégataires au Burkina Faso

Nom de l'intervenant : Issiaka SAWADOGO

1. CONTEXTE

- ✓ Experts Solidaires sollicitée par la commune de Lâ-Todin pour améliorer la fourniture d'eau,
- ✓ Étude de faisabilité avant projet : (i) insuffisance de la ressources, (ii) nombreuses interruptions de service et (iii) dégradation de la qualité de service;
- ✓ Avec l'accompagnement du SEDIF, Experts-Solidaires met en place un projet de renforcement; 3 axes principaux (1) réalisation de nouveaux forages, (2) accompagnement pour l'assainissement de la gestion du réseau, (3) sensibilisation à l'hygiène, à l'usage de l'eau et à la surveillance du service d'eau
- ✓ ACDIL sollicitée pour assurer les 2 derniers volets du projet.

ACDIL est spécialisée dans (i) l'accompagnement des collectivités territoriales et des programmes de coopération décentralisée, (ii) les études et évaluation, (iii) l'appui au montage, à la réalisation et/ou au suivi et à l'évaluation de projets et programmes de développement local, (iv) les missions de backstopping de programme de développement.

SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Processus de médiation pour la gestion de réseaux d'eau potable entre communes et délégataires au Burkina Faso

Nom de l'intervenant : Issiaka SAWADOGO

Caractéristiques du réseau de Lâ-Todin :

Forage 1	Abandonné (Débit faible)
Forage 2	Débit moyen : 3,4 m3
Forage 3	Débit moyen : 2,2 m3
Forage 4 (Rimyaoghin)	Débit moyen : 4,25 m3
Forage 5 (Midougou)	Débit moyen : 4,6 m3
Forage 6 (Nayirsin)	Débit moyen : 2,5 m3
Château d'eau n°1	Capacité : 30 m3
Château d'eau n°2	Capacité : 50 m3
Nombre de bornes fontaines	20
Nombre de branchements particuliers	39
Sources d'énergie	COOPEL et GE
Production moyenne journalière	203 m3
Rendement technique moyen 2022	93%

SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Processus de médiation pour la gestion de réseaux d'eau potable entre communes et délégataires au Burkina Faso

Nom de l'intervenant : Issiaka SAWADOGO

Cadre contractuel Commune/Gestionnaire

- ✓ 1^{er} contrat signé en juillet 2010 pour 5 ans (2010-2015).
- ✓ Compte tenu de la période de transition que le pays a connu à partir de 2015, le contrat a été tacitement prolongé jusqu'en 2017
- ✓ Contrat d'affermage renouvelé le 02 juillet 2018 pour une durée de 15 ans
- ✓ Principales obligations contractuelles du Gestionnaire :
 - Respect de l'équilibre économique et financier des services délégués : fonctionnement continu et régulier du service, égalité d'accès et de traitement, prestation au moindre coût, etc.
 - Distribuer de l'eau qui respecte les normes de qualité imposées par la réglementation en vigueur
 - Adopter un règlement de service arrêté de commun accord avec le Maître d'ouvrage
 - Tenir à jour le plan du réseau de distribution de l'eau
 - Assurer l'entretien et la maintenance des équipements
 - Verser dans un compte bancaire dédié une part contributive au renouvellement des installations qui est de 5% sur les recettes diminuées des taxes
 - Verser à la Commune une redevance (25 FCFA par m³ d'eau vendue)
 - Verser à l'Agence de l'eau concerné une contribution financière en matière d'eau (1 FCFA / m³ d'eau prélevée)
 - Rendre régulièrement compte de la gestion à la commune (rapport et réunion semestriels)

SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Processus de médiation pour la gestion de réseaux d'eau potable entre communes et délégataires au Burkina Faso

2. OBJECTIFS ET CONTENU DE LA MISSION DE L'ACDIL

OG: Renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage de la commune.

Objectifs Spécifiques :

- Diagnostic de la situation
- Former et assister la commune
- Sensibiliser la population à l'hygiène, l'usage de l'eau et à la surveillance du service d'eau

3. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE LA SITUATION

❖ Autorités communales :

- Le choix du Fermier
- Méconnaissance du contenu du contrat de gestion
- Non-respect des clauses contractuelles par le Gestionnaire : non-transmission régulière des rapports, redevance due à la commune non versé, pas d'information sur le fonds de renouvellement
- Absence d'informations sur la gestion de l'AEPS

SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Processus de médiation pour la gestion de réseaux d'eau potable entre communes et délégataires au Burkina Faso

❖ Constats du gestionnaire

- Absence de ressources humaines qualifiées au niveau de commune
- Instabilité politique
- Les problèmes techniques

❖ Appréciation des usagers de l'eau :

- Mauvaise qualité du service fourni

Conclusion du diagnostic :

1. Crise de confiance entre la commune et le Fermier
2. Faible capacité du système à satisfaire les besoins des usagers
3. **Le règlement des problèmes de gestion du réseau est indispensable pour assurer la pérennité des nouveaux investissements**

SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Processus de médiation pour la gestion de réseaux d'eau potable entre communes et délégataires au Burkina Faso

3. ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT REALISEES SUITE AU DIAGNOSTIC

- Formation des acteurs communaux sur la réforme
- Lecture explicative du contrat de gestion
- Mise en place d'un comité de suivi
- Suivi fonctionnement du comité sur une année
- Suivi d'indicateurs mensuels de performance du réseau
- Formation du Technicien eau et assainissement

LECONS TIREES

4 conditions pour une bonne gestion d'un service public d'eau :

1. L'existence d'un service (ou agent) technique chargé de l'eau et l'assainissement bien formé
2. L'appropriation et le respect par toutes les parties du contrat de gestion
3. La mise en place d'un mécanisme concerté de suivi de la mise en œuvre du contrat
4. Le suivi régulier, par la commune, des performances du réseau

SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Processus de médiation pour la gestion de réseaux d'eau potable entre communes et délégataires au Burkina Faso

Quelques images du réseau et des séances de travail avec les acteurs



SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Merci pour votre attention

Issiaka SAWADOGO, Directeur Exécutif, ACDIL, issiaka24@yahoo.fr



SESSION SPE 5 : « L'émergence d'opérateurs professionnels locaux d'exploitation des services d'eau : retours d'expériences de Madagascar et du Tchad »

Durée : 1H30 Date : 05/12/2023	Horaire : 10H45 – 12H15 Salle Tychus	Nombre de participants : 45
Intervenant·e·s : 1. MALLOGIA REBERE, Rolland, Exploitant, AINA, Madagascar 2. MORNO, Elias, Ingénieur Conseil SPE, ADES, Tchad 3. INGONKINAN, Sébastien, Exploitant, METABOIS, Tchad Animation : GUEYE, Babacar , GRET Sénégal, VEZINA, Marc , SEDIF Prise de note : AMOUZOU, Alolé Philippe , chargé de projet INIDEA, PADIE		

Contenu des échanges

Retour d'expérience de Madagascar

- Délégation de service public par l'affermage dans le domaine des services d'approvisionnement d'eau à Madagascar
- Gestion de 9 réseaux d'eau potable
- Les investissements sur le pompage sont estimés à 15 000 euros
- Le prix de la fourniture d'eau varie de 200 à 500 f CFA par mètre cube
- Les usagers visent la continuité du service et la potabilité

La participation des acteurs et de la société civile dans la gestion de l'eau est considérée, à juste titre, comme une condition sine qua non de réussite pour l'atteinte des objectifs de la politique de GIRE.

Il est fondamental d'aborder la GIRE à partir d'un diagnostic participatif de la situation des ressources, dans un processus de codécision et dans une optique de mise en œuvre partagée des solutions.

La capacité des acteurs impliqués à se projeter, ensemble, dans un avenir commun désiré est primordiale. L'idée est de favoriser la mobilisation du plus grand nombre en communiquant sur les enjeux liés à la protection de la ressource actuelle et future.

Leçons apprises : chaque usager possède, de fait, un certain degré d'expertise qu'il faut savoir recueillir, valoriser et mutualiser. Le recueil de cette expertise peut s'inscrire dans un diagnostic participatif plus global. Intervenir sur un territoire sans en connaître pleinement les enjeux n'est pas recommandé et peut parfois être contreproductif. Enfin, l'expérience montre que les informations peuvent être détenues par les usagers, qui connaissent l'histoire et les problématiques de leur territoire.

Retour d'expérience du Tchad, METABOIS

Après plusieurs années de gestion associative ayant amené à plusieurs pannes du service d'eau potable de Bessada, Province du Mandoul au Tchad, l'ancien président de l'association d'usagers de l'eau (AUE) a été sollicité pour la réparation. C'est ainsi qu'il a été amené à signer un contrat de gestion du service au nom de son entreprise, il a investi sur ses propres fonds les équipements de pompage et d'énergie et exploite depuis plus de 10 ans en délégation le service de sa localité d'origine. Il a élargi son périmètre d'autres services d'eau potable de la zone, sur le même format, en redémarrant à ses frais les services en panne et en mettant en place une gestion professionnalisée,

avec l'appui organisationnel, le conseil de la cellule de conseil et d'appui à la gestion (CCAG), STeFi du Tchad.

Dans le même temps, plusieurs opérateurs professionnels Tchadiens se positionnent sur la gestion de centre services d'eau potable de centres allant de quelques milliers à plusieurs dizaines de milliers d'habitants.

Support de présentation

Service public de l'eau - SPE

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

Session SPE 5

L'émergence d'opérateurs professionnels locaux d'exploitation des services d'eau : retours d'expériences de Madagascar et du Tchad

Animation : Babacar GUEYE, GRET Sénégal
Marc VEZINA, SEDIF

Roland Mallogia Rebere
AINA - Madagascar

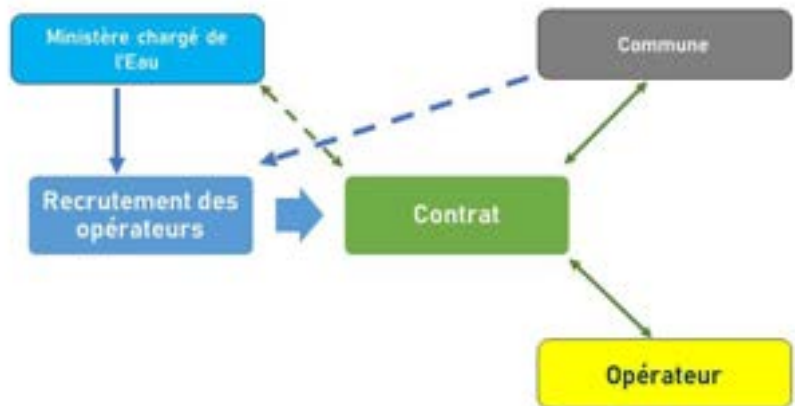
Sébastien Igonkinan
METABOIS - Tchad

Elias Morno
ADES - Tchad



Organisation de délégation et économie du service

Processus DSP



```

graph TD
    ME[Ministère chargé de l'Eau] --> RO[Recrutement des opérateurs]
    RO --> C[Contrat]
    C --> O[Opérateur]
    C -.-> ME
    C -.-> Co[Commune]
    Co --> O
    O --> S[Service]
    
```

SPES : L'émergence d'opérateurs professionnels locaux d'exploitation des services d'eau

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Organisation de délégation et économie du service



SPES : L'émergence d'opérateurs professionnels locaux d'exploitation des services d'eau

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Historique de l'opérateur

- **Gestionnaire**
 - entretien et maintenance
 - vente d'eau et gestion clientèle
- **Gestionnaire-constructeur-investisseur**
 - financement de systèmes d'exhaure solaires
 - construction des ouvrages
 - canalisations
 - génie civil



Parcours du promoteur



- REBERE Mallogia Rolland, Mahavatse II, Toliara I, Région Sud Ouest, Madagascar

Etude:



- **Parcours professionnels:** 20 ans dans le domaine de l'eau et de l'assainissement



Raisons de l'engagement dans les réseaux d'eau

Intérêt personnel du secteur eau potable

Connaissance des cadres institutionnels du secteur

Economiquement et socialement indispensables

Bilan de l'activité de délégataire

• 98%

Continuité de service



- Réparation et entretien
- Insuffisance de la production/demande

• 335m3/jour
• 2 à 10l/pers/jour

Eau distribuée



- Présence d'autre source
- Demande en eau limité (boisson et cuisson)

• 50 à 98%

Rendement des réseaux



- Sous-comptage (Problème de compteur)
- Perte physique (Fuite)
- Branchement illicite

• 2023: 783
• Taux d'évolution de BP: 10%
• 45% subventionné

Evolution des abonnés



- Coût de branchement
- Zone rurale

SPES : L'émergence d'opérateurs professionnels locaux d'exploitation des services d'eau

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Bilan de l'activité de délégataire

- Taux de recouvrement: 85%
- Délai de recouvrement: 90 jours

Recouvrement

- Faible niveau de revenu
- Règlement un peu flexible

- Résultat net: 0 à 10% du CA

Bilan financier

- Dépense en carburant
- Tarif bas
- Faible niveau de consommation

- Extension et renouvellement
- Branchement privé
- Travaux de construction d'un nouveau système d'AEP
- Outil de gestion

Investissement

- Répondre à la demande en eau
- Amélioration de la qualité de service

- Application AINA
- Accueil des étudiants stagiaires

Qualité de service et encadrement

- Professionnalisation
- Besoin en personnel qualifié

SPES : L'émergence d'opérateurs professionnels locaux d'exploitation des services d'eau

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Perspectives



Consolider le contrat



Procéder à l'ajustement des tarifs



Augmenter la capacité de production d'eau/Réduire les pertes



Améliorer la gestion des bornes fontaines publiques



Mettre en place un système de gestion clientèle efficace



Investir dans l'acquisition des matériels et outillages



Finaliser l'application de gestion AINA



Renforcer la capacité de personnels



Contribuer à l'encadrement des jeunes étudiants

L'émergence d'opérateurs professionnels locaux d'exploitation des services d'eau

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Quelques photos



SPEs : L'émergence d'opérateurs professionnels locaux d'exploitation des services d'eau

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

ORGANISATION DE SERVICE PUBLIC D'EAU AU TCHAD

INTERVENANT: NGONYOUM MORNÉ ELIAS, Ingénieur Conseil SPE, Tchad

Organisation de délégation et économie de SPE

ORGANISATION DE SERVICE

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

ORGANISATION DE SERVICE PUBLIC D'EAU AU TCHAD

- **Population** : 18 millions d'habitants (2023) dont 24% en milieu urbain.
- **Les ressources en eaux souterraines** sont largement présentes sur le territoire, mais inégalement réparties et leur disponibilité est variable.
- **Gestion du SPE en milieu urbain** : La Société Tchadienne des Eaux (STE), entreprise publique sous la tutelle du MEA, assure la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable des plus gros centres urbains et certains centres semi-urbains.

Taux d'accès en 2022 (et évolution par rapport à 2015) :

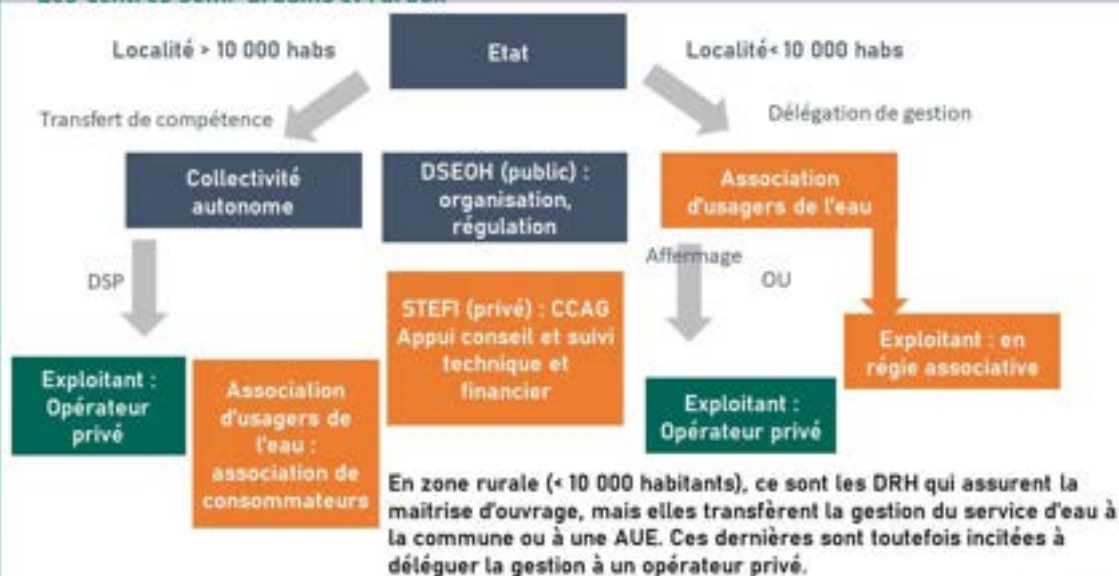
Taux d'accès*	En milieu Rural	En milieu Urbain
Accès à au moins un point d'eau de base**	44% (↗)	78% (↗)
Accès à au moins un assainissement de base***	5% (↗)	39% (↗)

*Taux d'accès de base selon OMS/Unicef, Joint Monitoring Program, 2022



ORGANISATION DE SERVICE PUBLIC D'EAU AU TCHAD

Les centres semi-urbains et ruraux



SPES : L'émergence d'opérateurs professionnels locaux d'exploitation des services d'eau

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

ORGANISATION DE SERVICE PUBLIC D'EAU AU TCHAD - Les centres semi-urbains et ruraux Dynamiques et perspectives

- Emergence de petits opérateurs d'exploitation professionnels
- ❑ **Au Tchad 13 Opérateurs privés sont identifiés pour 29 services d'exploitations:**
 1. Premières expériences dans les années 2000 : 1 premier exploitant gérait la ville de Koumra et a été remplacé par la Société Tchadienne des Eaux (STE)
 2. Nouvelles expériences dans les années 2010 dans le Sud : émergence d'opérateurs locaux (AMIGEC, METABOIS)
 3. A partir de 2017 : professionnalisation des opérateurs et émergence de nouveaux opérateurs
 4. Dans des centres de quelques milliers à plusieurs dizaines de milliers d'habitants
 5. Dans le cadre d'appel d'offres formels, ou de négociations directes avec les associations d'usagers (redémarrage, investissement de l'exploitant, reprise de l'exploitation)

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

ORGANISATION DE SERVICE PUBLIC D'EAU AU TCHAD - Les centres semi-urbains et ruraux Dynamiques et perspectives

- **Expériences de redémarrage de services en arrêt (gestion associative) avec reprise en gestion et financement par les exploitants professionnels:**
 - OSIAS:
Centre principal: Koutou Beti (Financement de groupe et solarisation)
Centre secondaires: Nankassa-Mballa, Bôrô, Pao Miladi et Nya Manang (Redémarrage par l'Exploitant avec financement)
 - Sebastien
Centre principal: Bessada (Démarrage avec un groupe et une pompe)
Centre secondaire: Kol (Financement d'un groupe), Moussananga (Financement d'un groupe)
 - L'Eclair: Melfi (Redémarrage avec financement d'un groupe, d'une pompe et solarisation du système)
Massaguet (Redémarrage avec financement de deux groupes)

SPES : L'émergence d'opérateurs professionnels locaux d'exploitation des services d'eau

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

ORGANISATION DE SERVICE PUBLIC D'EAU AU TCHAD

INTERVENANT: IGONKINAN SEBASTIEN, Directeur de Métabois,
Exploitant, Tchad

Témoignage d'exploitant

ORGANISATION DE SERVICE

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

ORGANISATION DE SERVICE PUBLIC D'EAU AU TCHAD

INTERVENANT: IGONKINAN SEBASTIEN, Directeur de Métabois,
Exploitant, Tchad

Témoignage d'exploitant



ORGANISATION DE SERVICE

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Témoignage d'exploitants : Histoire de l'opérateur

- Activité d'origine: Fondateur de l'entreprise METABOIS(Metal et Bois) en 2005;
- Entrée dans le Service Public de l'Eau en 2009 suite à une gestion chaotique de la régie;
- Le gérant n'a pas fait les économies pour le renouvellement des équipements;
- Le système était en panne de groupe, c'est pourquoi, j'étais solliciter par la CCAG pour venir au sescuse de la population et j'ai répondu à la demande de la CCAG en apportant un groupe pour redémarrer le système et petit à petit le système s'est développer. En 2010 j'ai contracté un crédit avec un micro crédit de la place CEC pour acheter un groupe de 30 Kva, et en 2015 j'ai payé un second groupe de 30 Kva et une pompe grace aux économies de l'exploitation.
- Nous avons eu à faire 2 extensions de réseaux de plus de 1400Km sur l'économie du service;
- Nous avons ouvert un compte dans une caisse d'épargne de credit créer par les pretres pour epargner l'argent de renouvellement à hauteur de 14 millions FCFA et 10 millions de l'argent mon entreprise. La caisse est tombée en faillite et jusqu'à nos jours ne sommes pas entrés en possession de cette somme.
- Vu les efforts fournis et la bonne gestion, la SEVESa decider de nous appuyer sur nombre de choses qui sont en cours de réalisation pour booster le service.

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Témoignage d'exploitants : Histoire de l'opérateur

La première délégation de services

- Année 2009 : premier service pour une durée de 6 ans avec l'AUE
- Année 2015 : Deuxième contrat de 6 ans avec l'AUE
- Année 2023 : Troisième contrat de 6 ans avec la commune

SPES : L'émergence d'opérateurs professionnels locaux d'exploitation des services d'eau

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Témoignage d'exploitants : Histoire de l'opérateur

Nombre de sites exploités par l'exploitant:

- ☐ Bessada: site principal avec 9 500 usagers pour un volume distribué de 40829 m3 en 2022
- ☐ Kol : 5760 usagers Volume distribués: 8 292 m3
- ☐ Ndila: 6741 usagers, Volume distribués: 8400 m3
- ☐ Ngnbé: 6896 usagers, Volume distribués: Manque de données
- ☐ Moussanaga:
- ☐ Trois petits centres sans contrat avec ces AUE
- ☐ Beaucoup de sollicitation mais l'entreprise n'a pas assez de ressources pour répondre aux besoins;

SPES : L'émergence d'opérateurs professionnels locaux d'exploitation des services d'eau

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Témoignage d'exploitants : Histoire de l'opérateur

Les Données de l'exploitation de BESSADA:

2008 à 2014

Désignations	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL
volume produit	21819	23 507	25 276	27 167	28 283	29 038	36 241	191331
volume vendu	19716	30 240	21 396	20 925	25 463	24 110	31 405	173255
Rendement de réseau	90%	129%	85%	77%	90%	83%	87%	92%
Recette théorique	13 801 200	211 168 000	14 977 200	14 647 500	18 824 100	16 877 000	21 983 500	312 278 500
Recette Réelle	9 953 353	12 277 830	12 550 430	13 383 620	15 622 854	16 758 281	20 322 675	100 869 043
Taux de Recouvrement	72%	58%	84%	91%	88%	99%	87%	91.57%
Capacité d'autofinancement	131%	117%	114%	30%	38%	50%	64%	77.7%
charges d'exploitation	6 483 260	10 998 985	9 745 320	8 415 860	11 134 895	9 984 755		65 798 560
résultat d'exploitation	24 156	-2 746 109	1 306 390	9 078 375	4 511 729	5 303 991		27 371 623

SPES : L'émergence d'opérateurs professionnels locaux d'exploitation des services d'eau

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Témoignage d'exploitants : Histoire de l'opérateur

Les Données de l'exploitation de BESSADA:

2015 à 2021

Désignations	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
volume produit	40 977	45 916	26 349	34 624	40 977	60 827	43 992	293 662
volume vendu	35 183	34 811	25 001	30 011	39 854	43 697	42 266	250 823
Rendement de réseau	86%	76%	95%	87%	97%	71%	96%	87%
Recette théorique	24 628 100	20 886 600	15 000 600	18 006 600	23 912 400	36 502 200	25 359 600	164 296 100
Recette Réelle	22 658 490	23 071 590	14 718 950	19 351 575	24 809 960	26 212 275	24 659 975	155 482 815
Taux de Recouvrement	92%	110%	98%	107%	104%	71%	97%	97%
Capacité d'autofinancement	78%	383%	314%	170%	176%	175%	160%	208%
charges d'exploitation		11 292 370	8 032 065	9 913 070	10 222 865	12 023 150	15 297 145	80 496 840
résultat d'exploitation		5 790 481	2 916 326	3 731 646	6 106 371	4 751 965	2 928 941	31 186 155

SPES : L'émergence d'opérateurs professionnels locaux d'exploitation des services d'eau

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Témoignage d'exploitants : Histoire de l'opérateur

Les Données de l'exploitation de BESSADA:

2022 à 2023

Désignations	2022	2023
volume produit	44 780	
volume vendu	40 829	
Rendement de réseau	91%	
Recette théorique	24 478 400	
Recette Réelle	24 160 900	
Taux de Recouvrement	99%	
Capacité d'autofinancement	140%	
charges d'exploitation	15 809 953	
résultat d'exploitation	8 117 423	

SPES : L'émergence d'opérateurs professionnels locaux d'exploitation des services d'eau

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Témoignage d'exploitants : Histoire de l'opérateur

Plus grandes réussites en tant qu'exploitant:

- ☐ Fournir de l'eau à tous les centres que j'exploite sans arrêt de service malgré les difficultés

Plus grandes difficultés en tant qu'exploitant:

- ☐ La variation du prix de gasoil(De fois à 1250FCFA le litre) et pourtant le prix de l'eau n'a pas été revu.
- ☐ Manque de moyen de déplacement(Voiture pour parcourir les sites)

Les perspectives:

- ☐ Renforcement de l'équipe de d'exploitation pour couvrir plusieurs centres;
- ☐ Acquisition des moyens roulants(Voiture et motos);
- ☐ Renforcement des capacités des Fontainiers dans le domaine de recouvrement;
- ☐ La formation des plombiers en 2024

SESSION SPE6 : « La vie du service de l'eau et la vie du contrat : quels indicateurs de suivi technique et financier et des performances entre le maître d'ouvrage et le délégataire, pour quelles décisions ? Et quelle régulation ? »

Durée : 1H30 Date : 05/12/2023	Horaire : 14H00 – 15H30 Salle Tychus	Nombre de participants : 46
Intervenant·e·s : 1. SAWADOGO, Issiaka, Ingénieur conseil SPE, ACDIL, Burkina-Faso 2. MORNO, Elias, Ingénieur Conseil SPE, ADES, Tchad 3. MALLOGIA REBERE, Rolland, Exploitant, AINA, Madagascar		
Prise de note : AMOUZOU, Alolé Philippe , chargé de projet INIDEA, PADIE		

Contenu des échanges

TCHAD

- Disponibilités des données quantitatives
- Rendement technique parfois au-delà de 100% dû qui peuvent s'expliquer par des compteurs endommagés
- 25F à 50f par mètre cube distribué est reversé à une structure d'appui conseil aux associations des consommateurs
- Le délégataire de service public et le maître d'ouvrage délégrant doivent tous avoir des compétences techniques sur l'objet de la délégation de service.
- Les maires au départ avaient une faible connaissance du processus de délégation de service public. Avec des formations et des accompagnements, ils ont une meilleure connaissance et c'est eux qui réclament auprès de STEFI.
- Le paiement des branchements se fait dans un délai de 3 mois. Avec 80% du paiement, le branchement peut déjà être effectué. Lorsque le paiement est étalé dans le temps, les recouvrements sont difficiles.
- La solarisation qui permet de lutter contre des changements climatiques et de permettre la baisse des tarifs est une piste qui doit être envisagée

- Clarifier la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage est très important car c'est la seule manière de trouver des réponses aux questions

- Qui doit payer le renouvellement des installations ? L'utilisateur, l'Etat en sa qualité de maître d'ouvrage initial, la commune en tant que maître d'ouvrage secondaire ?

- Qui doit financer les extensions et la modernisation des systèmes confrontés à une augmentation rapide de la demande ? Les bailleurs, les futurs bénéficiaires (souvent pauvres et qui doivent assumer seuls le coût de leur raccordement) ?

En réponse à ces difficultés, de nombreux pays ont prévu des modalités de transfert, total ou partiel, de la maîtrise d'ouvrage à des instances locales : associations d'utilisateurs ou municipalités.

Deux modèles ont été mis en place : l'affermage et la gestion directe avec contrat d'entretien. Le constat est que la différence entre les 2 modes de gestion est faible, et ne se situe en tout cas pas là où on l'attendait. Cette faible différenciation tient en partie à la distance : le fermier n'est pas sur

place ; le contrôle de la gestion quotidienne revient donc naturellement au comité, qui devient « lieutenant » du fermier dans les rapports de celui-ci au fontainier. Le véritable rôle du fermier est d'être un « garde-fou » financier et un régulateur vis-à-vis du comité de gestion. Le contrat d'affermage apporte essentiellement un plus dans la gestion des recettes de la vente de l'eau, faisant respecter les règles du jeu définies à l'origine : visite fréquente des stations, recouvrement des coûts, mise en réserve de ressources pour le renouvellement. Toutes ces règles qui devraient être assurées pleinement par le comité alors qu'elles sont perçues comme une obligation extérieure.

Les indicateurs identifiés pour le suivi-évaluation communal du service public d'eau potable sont classés comme suit :

- Les indicateurs d'activités qui permettent d'apprécier les actions conduites dans la commune concernées en matière d'eau potable ;
- Les indicateurs de résultats qui permettent d'apprécier les résultats des actions en termes de taux d'accès selon les bases de calcul au niveau national ;
- Les indicateurs de performance technique qui permettent d'apprécier la qualité des services conformément aux normes et critères nationaux définis pour l'accès à l'eau potable ;
- Les indicateurs de performance financière qui permettent d'apprécier les coûts, les financements et la viabilité financière du service ;
- Les indicateurs de gouvernance qui permettent d'apprécier la conformité du dispositif communal de gestion du service public d'eau potable en lien avec la réglementation nationale. Ils doivent également permettre d'apprécier la qualité du fonctionnement des structures impliquées dans la chaîne de fourniture des services d'eau potable par rapport aux rôles et responsabilités assignés par la réglementation.

Globalement, il a été convenu que les principaux indicateurs de suivi de la gestion concernent :

- La **continuité du service** (taux de panne) : principal indicateur de la qualité du service et de l'exploitation (entretien/maintenance préventifs, réactivité en cas de panne) ;
- Le **rendement technique** (et inversement le taux de fuite) qui sous-entend la disponibilité des volumes produits et vendus ;
- Le **taux de recouvrement** des volumes d'eau facturés auprès des usagers.

Le chute des niveaux de ces indicateurs sans suivi, et réaction de la part des co-contractants entraînent généralement la rupture du modèle technico-économique du service (déjà fragile), et toute possibilité de durabilité, d'où l'importance de collecter, traiter et analyser, et réagir concernant ces indicateurs.

SESSION - SPE6

La vie du service de l'eau et la vie du contrat : quels indicateurs de suivi technique et financier et des performances entre le maître d'ouvrage et le délégataire, pour quelles décisions ? Et quelle régulation ?

Animation : Babacar GUEYE, GRET Sénégal
Marc VEZINA, SEDIF

Illustration : Issiaka SAWADOGO
ACDIL Burkina Faso

Roland Mallogia Rebere
AINA - Madagascar



Quels indicateurs de suivi technique et financier et des performances entre le maître d'ouvrage et le délégataire ? Illustrations de rapports et d'indicateurs

Nom de l'intervenant : Issiaka SAWADOGO

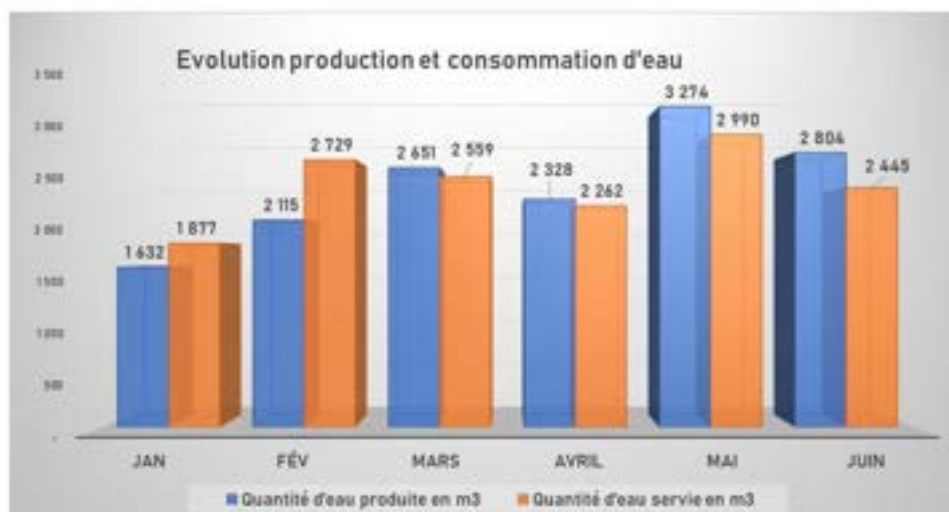
SUIVI MENSUEL D'EXPLOITATION DU RESEAU AEPS

	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin
1 Quantité d'eau produite en m3	1 632	2 110	2 661	2 328	2 274	2 864
2 Quantité d'eau servie en m3	1 877	2 729	2 659	2 262	2 990	2 445
3 Rendement technique	115%	129%	97%	97%	91%	87%
4 Nombre de BF en service	17	18	18	20	20	18
5 Quantité servie aux BF en m3	1 472	1 749	1 573	1 576	2 100	1 703
6 Nombre de BP en service	37	68	66	68	92	92
7 Quantité servie aux BP en m3	406	900	998	686	798	742
8 Energie consommée	1 668	2 294	2 540	1 798	1 709	1 867
9 Montant facturé BF	586 908	689 600	629 200	630 400	876 800	681 200
10 Montant récolté BF	550 400	647 800	597 600	569 200	766 400	601 200
11 Taux de recouvrement BF	93%	93%	95%	89%	87%	100%
12 Montant facturé BP	241 218	984 090	660 070	409 000	466 530	468 000
13 Montant récolté BP	241 218	984 090	660 070	409 000	466 530	468 000
14 Taux de recouvrement BP	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Montant total facturé BF & BP	830 610	1 263 690	1 189 270	1 039 400	1 343 330	1 149 200
Montant total récolté BF & BP	791 618	1 211 890	1 157 670	968 200	1 231 980	1 149 200

SPE6

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

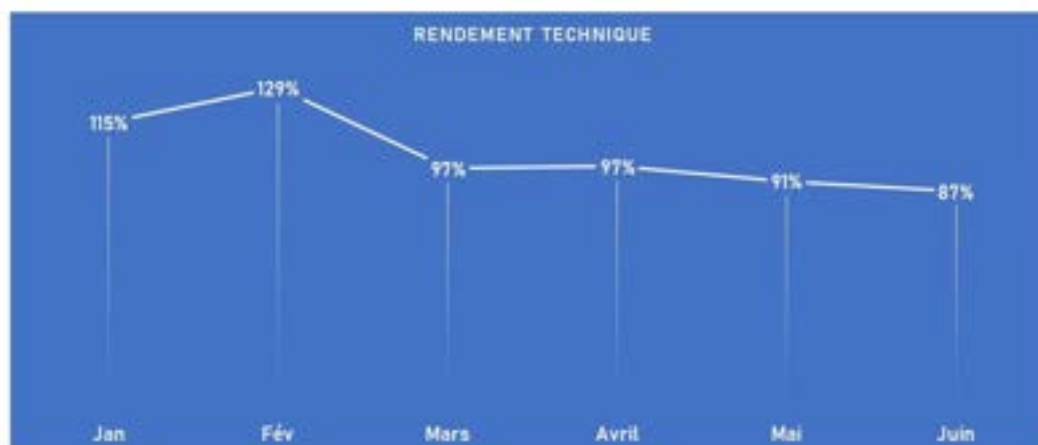
Quels indicateurs de suivi technique et financier et des performances entre le maître d'ouvrage et le délégataire ? Illustrations de rapports et d'indicateurs



SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Quels indicateurs de suivi technique et financier et des performances entre le maître d'ouvrage et le délégataire ? Illustrations de rapports et d'indicateurs

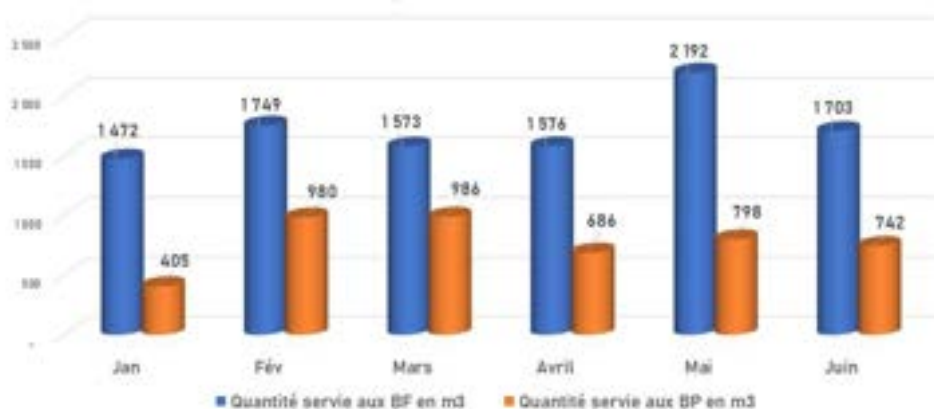


SPEA

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Quels indicateurs de suivi technique et financier et des performances entre le maître d'ouvrage et le délégataire ? Illustrations de rapports et d'indicateurs

Evolution quantité servie au BF & BP

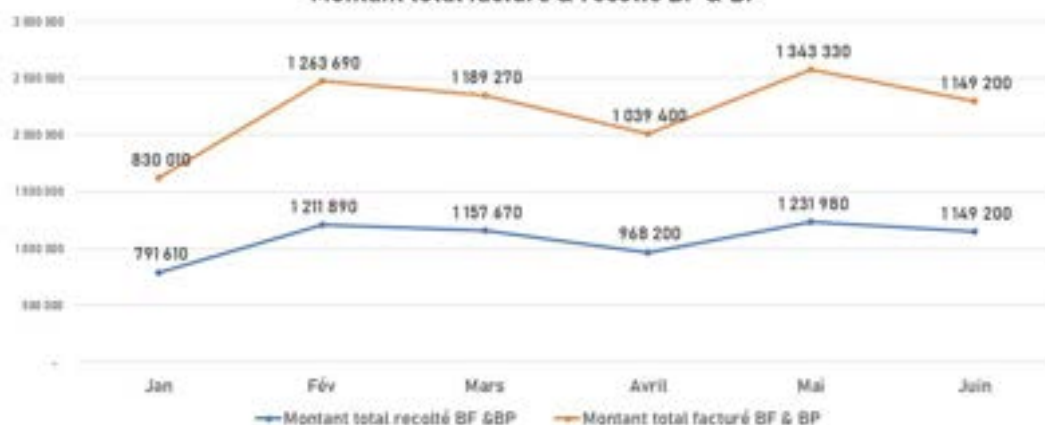


Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Quels indicateurs de suivi technique et financier et des performances entre le maître d'ouvrage et le délégataire ? Illustrations de rapports et d'indicateurs

Montant total facturé & recolté BF & BP



Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Quels indicateurs de suivi technique et financier et des performances entre le maître d'ouvrage et le délégataire ? Illustrations de rapports et d'indicateurs

Mise en ligne des données sur **mWater** en cours.

mWater = plateforme mobile de collecte et d'analyse de données dont l'utilisation est gratuite et illimitée,

Des échanges en cours entre le Gestionnaire et la DGEP à cet effet.

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Service public de l'eau - SPE

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

SESSION - SPE6

La vie du service de l'eau et la vie du contrat : quels indicateurs de suivi technique et financier et des performances entre le maître d'ouvrage et le délégataire, pour quelles décisions ? Et quelle régulation ?

Rolland Mallogia Rebere
AINA - Madagascar



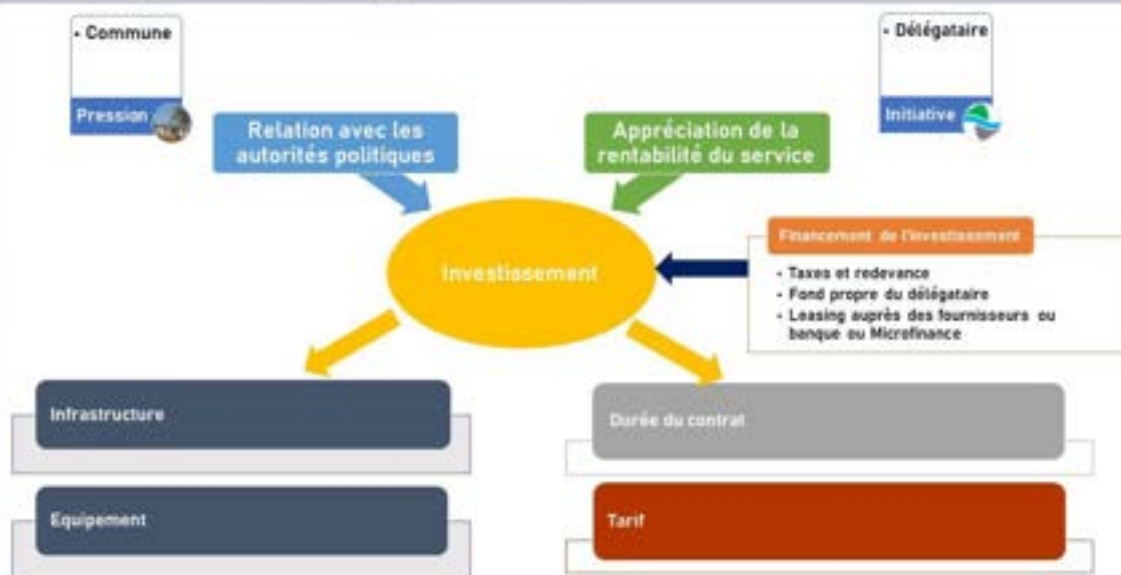
Développement d'un service



Titre de la session :

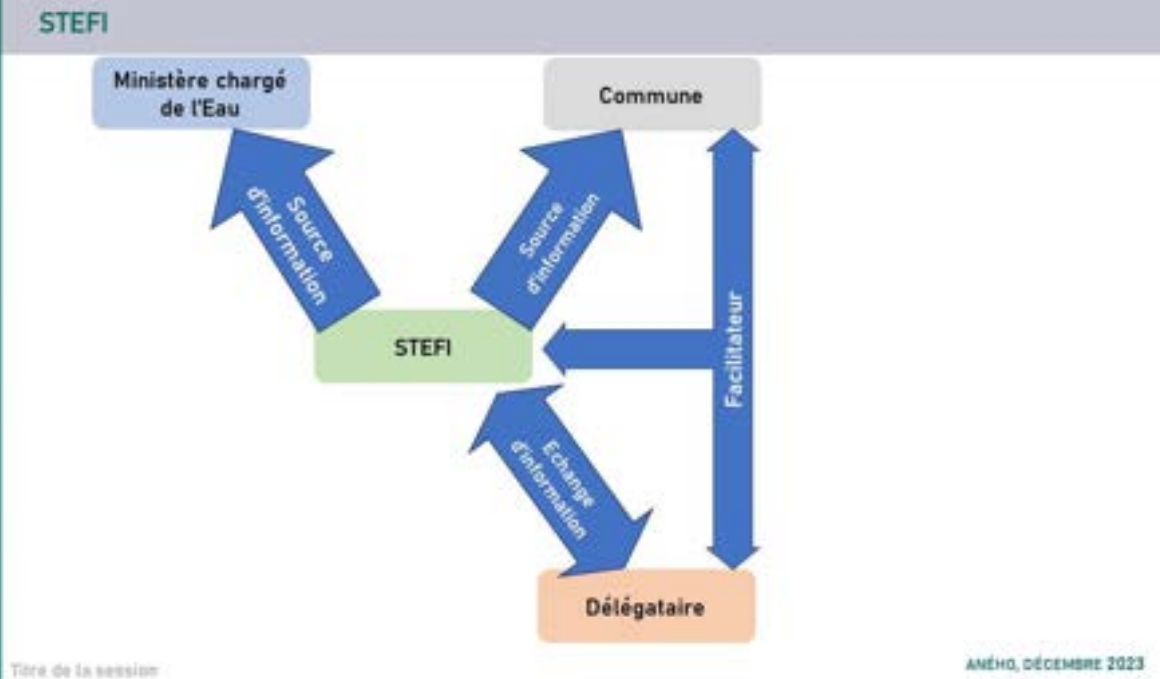
ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Investir, optimiser et développer les services



Titre de la session :

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023



STEFI_Indicateurs de performance



Comparaison entre les sites



Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

STEFI

Limite et contrainte du STEFI

- Il n'a pas la force réglementaire
- Pas encore institutionnalisé
- Collaboration avec les Délégués
- Financement du fonctionnement de STEFI
- La qualité du rapport et de la recommandation dépend de la connaissance et de la capacité d'analyse de la personne responsable

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

SESSIONS TRANSVERSES

SESSION T1 : « Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et engagement »

Durée : 1H30 Date : 04/12/2023	Horaire : 14H00 – 15H30 Salle Da Ella	Nombre de participants : 36
Intervenant·e·s : 1. AGRIGNAN, Assimihou, Coordonnateur de projets, ONG STADD 2. AGODE, Edem, Directeur des opérations, Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) 3. TSIPOAKA, Kossiwa, Ingénieur Hydraulicienne 4. GUEYE, Babacar, GRET Sénégal Animation : BA Khadidiatou, Représentante Pays, pS-Eau Sénégal, MOUTON, Philippe, Chargé de mission, pS-Eau France Prise de note : BAÏTA, Yawa Simone, Coordinatrice, CCEABT, +228 70 88 88 74 cceabt2013@gmail.com		

Contenu des échanges

Les statistiques révèlent une forte jeunesse de la population africaine, mais aussi une faiblesse d'employabilité du secteur WASH alors que les besoins y sont énormes en termes de fournitures de services, d'infrastructures, d'informations, de gouvernance, etc.

La première intervention au cours de cette session transversale sur l'emploi et la formation des jeunes dans le secteur WASH a porté sur le retour d'expériences d'une ONG togolaise dans la gestion des déchets solides. La présentation a mis entre autres en exergue les opportunités et les défis majeurs : l'absence d'accompagnement de l'Etat aux entreprises de jeunes, les perceptions discriminatoires autour du secteur, la faible motivation des jeunes, la volatilité des emplois due à la faible rentabilité du secteur, et à l'absence d'infrastructures de transport et des services de base, la faiblesse de l'expertise, etc.

Pour favoriser l'employabilité et les compétences des jeunes dans le secteur, les **entreprises du secteur ont cette obligation de dualité d'offrir un cadre de formation en situation de travail mais aussi d'apprentissage professionnel en situation.**

La deuxième intervention est un retour d'expérience sur la **part d'employabilité que le volontariat national permet d'offrir pour répondre aux besoins des collectivités locales togolaises en expertise WASH.** Cette mise à disposition des compétences WASH auprès des collectivités a permis à certaines collectivités de prendre la mesure des besoins auxquels ils doivent répondre dans leurs territoires. Dans le contexte togolais caractérisé par une absence de filière spécifique WASH dans le supérieur, l'Agence a pu motiver la création de curricula au sein des universités afin de satisfaire la demande. Sur le manque de compétences, il est autant partagé entre les collectivités et les profils disponibles, certaines communes n'arrivant pas à exprimer explicitement les besoins et la plupart des profils disponibles étant davantage théoriques. Cette présentation est également revenue sur la multiplicité des acteurs et la faiblesse des cadres multi-acteurs du secteur ne permettant pas une remontée d'informations et sur la nécessité de renforcer le rôle de la société civile qui est un acteur incontournable pour une performance du secteur.

Kossiwa TSIPOAKA, la troisième intervenante a débuté son intervention par un sondage à main levée sur la représentation de l'Etat, des entreprises et de la société civile dans l'assistance. Ce sondage a conforté l'asymptomatique prépondérance de la société civile en tant qu'acteur d'employabilité et de formation WASH.

Reprenant des éléments des communications précédentes, elle a résumé l'état des lieux au Togo caractérisé par une faiblesse de l'offre de formation WASH au niveau supérieur, le manque de débouchés ou du sous-emploi dans le secteur, l'absence de mécanismes d'accompagnement pour les apprenants mais aussi des jeunes entreprises évoluant dans le secteur.

L'intérêt pour les pouvoirs publics sur les enjeux WASH étant récent, le secteur n'est que faiblement perçu comme porteur d'opportunités et d'employabilité par la société et les jeunes en particulier.

Consolider les acquis par la capitalisation des expériences des acteurs, et permettre la mise en place d'un mécanisme de solidarité à l'instar de la loi Houdin par la valorisation du RSE dans le secteur.

Mme BA Khadidiatou a rappelé que dans la société africaine, la persistance des stéréotypes entourant la capacité des jeunes ne permet pas leur représentation aux postes décisionnels, couplé à la *faiblesse de l'offre de formation, mais aussi au manque d'informations sur les formations disponibles.*

Pour Babacar GUEYE, le besoin de ressources est aujourd'hui d'acuité pour le secteur et si les Etats au Sud veulent atteindre l'ODD 6 d'ici 2030 mais aussi tout l'agenda 2030, il faut un engagement fort.

Les défis demeurent : forte centralisation des services ne permettant pas l'éclosion des initiatives de jeunes, décalage entre la formation et les besoins du secteur, etc.

La série de questions-réponses a été dominée par les partages d'expériences sur le Bénin, France, Pérou, etc.

Partant du constat de la faible représentativité des femmes dans le secteur au Bénin, par exemple l'association des femmes du secteur WASH organise des actions de sensibilisation dans les écoles (niveau secondaire) sur les opportunités dans le secteur WASH afin de motiver les orientations et carrières au sein des jeunes apprenants surtout les jeunes filles. Également sont apportées des séances de mentorats aux jeunes diplômés du secteur.

L'absence d'identification des qualifications par rapport au cœur de métier est également un frein à l'émergence des entreprises spécifiques WASH qui se retrouvent fortement concurrencées par d'autres cœurs de métier notamment les ingénieurs civils. Le secteur WASH est un secteur transversal et d'avenir et pour les jeunes entrepreneurs. Pour faciliter leur démarrage, les jeunes entrepreneurs doivent diversifier les profils de leurs entreprises mais aussi renforcer les expertises par des compétences connexes ou des *soft skills*.

La plus émouvante intervention a été celle d'un jeune entrepreneur togolais qui, face aux multiples échecs et l'absence d'opportunités, a sollicité les conseils de ses aînés face à son désir d'abandonner.

Les défis de l'employabilité et du renforcement des compétences des jeunes dans le secteur WASH sont multiples et nécessitent d'urgence un engagement et le leadership des parties prenantes, notamment des Etats par le renforcement des offres de formations et d'emplois, la mise en place de mécanismes d'accompagnement des initiatives de jeunes pour la création et l'innovation, la valorisant des compétences par la prise en compte du RH, mais aussi les actions de plaidoyer, de sensibilisation, d'études dans les projets de solidarité internationale, notamment française. Diverses expériences réussies existent de par le monde, au Pérou, en France où les acteurs se sont engagés pour un renforcement de l'employabilité et des compétences des jeunes. En capitalisant les efforts

des acteurs de terrain et en permettant une introduction des acteurs de terrain dans les centres de formations, une performance et regain d'intérêt des jeunes pour le secteur pourrait être davantage amorcé.

Support de présentation

THEMATIQUE TRANSVERSALE
FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

SESSION T1 : Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

Animation : Khadidiatou BA, p5-Eau Sénégal

AGRIGNAN Assimihou STADD-Togo Intervenant 1	TSIPOAKA Akossiwa - ARWP Intervenant 2	AGODE Edem ANVT-Togo Intervenant 3	GUEYE Babacar GRET, Sénégal Intervenant 4
---	--	--	---

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO
FORMATION et INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA FILIERE DECHETS , RETOURS D'EXPERIENCES DE L'ONG STADD TOGO/
Intervention 1

BA Khadidiatou

Présentation de l'Intervenant
AGRIGNAN Assimihou, Sociologue de formation,
Coordonnateur de projets, Science et Technologie Africaine
pour un Développement Durable STADD

INTERVENTION 1
FORMATION et INSERTION PROFESSIONNELLE DES
FEMMES ET DES JEUNES DANS LA FILIERE DECHETS ,
RETOURS D'EXPERIENCES DE L'ONG STADD TOGO

T1 Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation
ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA FILIÈRE DÉCHETS , RETOURS D'EXPÉRIENCES DE L'ONG STADD TOGO Intervention 1

AGRIGNAN Assimihou

Formation des étudiants, femmes et jeunes et VEC à Lomé, Aného, Atakpamé et Mango

- La formation sur le tri et la valorisation des déchets solides ménagers.
- Equipements des jeunes et femmes en matériels et outils de travail.

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION et INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA FILIÈRE DÉCHETS , RETOURS D'EXPÉRIENCES DE L'ONG STADD TOGO Intervention 1

AGRIGNAN Assimihou

RÉALISATION DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES EN LIEN AVEC LE WASH



T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA FILIERE DECHETS , RETOURS D'EXPERIENCES DE L'ONG STADD TOGO Intervention 1

AGRIGNAN Assimihou

Engagement des jeunes et femmes dans la réalisation des activités communautaires en lien avec le WASH

- DESTRUCTION DE 200 DEPOTOIRS SAUVAGES
- SENSIBILISATION DE POPULATIONS SUR LES NOTIONS D'HYGIENE ET ASSAINISSEMENT
- TRI DE MATIERES RECYCLABLES
- CURAGE DES CANIVEAUX ET DES RIVIERES

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH: entra leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION et INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA FILIERE DECHETS , RETOURS D'EXPERIENCES DE L'ONG STADD TOGO Intervention 1

AGRIGNAN Assimihou

PROFESSIONNALISATION DES JEUNES



T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH: entra leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA FILIERE DECHETS , RETOURS D'EXPERIENCES DE L'ONG STADD TOGO Intervention 1

AGRIGNAN Assimihou

Professionnalisation des jeunes

- INITIATION DES FEMMES SUR LE TRI ET LE RECYCLAGE (GIP TOGO)
- PROFESSIONNALISATION DE JEUNES (60% de femmes) AUX MÉTIERS D'AGENTS DE TRI, DE MACHINISTE (BROYÉ, PAVÉ, GRANULÉS) A LOMÉ
- PROFESSIONNALISATION DES JEUNES ET FEMMES AGENTS DE TRI ET DE VALORISATION DE DÉCHETS ORGANIQUES

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA FILIERE DECHETS , RETOURS D'EXPERIENCES DE L'ONG STADD TOGO Intervention 1

AGRIGNAN Assimihou

Professionnalisation des jeunes

- INITIATION AUTONOMISATION EN TANT QUE GESTIONNAIRE SUR LES CENTRES DE RÉCUPÉRATION DE TRI ET DE RECUPERATION DES DECHETS RECYCLABLES
- MISE A DISPOSITION DE FOND DE ROULEMENT? DE MATÉRIEL DE DEMARRAGE ET D'UN LIEU DE TRVAIL (conteneurs de 20 à40 pieds)

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

AGRIGNAN Assimihou

CHIFFRES CLÉS SUR L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES ET FEMMES



T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entra leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

AGRIGNAN Assimihou

CHIFFRES CLÉS SUR L'EMPLOI DES JEUNES ET FEMMES

- Des centaines des étudiants, jeunes et femmes formés.
- Plus de 10 jeunes étudiants volontaires employés à STADD et GIP-TOGO chaque année.
- Des centaines de jeunes et femmes volontaires sont recrutés et formés pour la réalisation des activités d'assainissement et de sensibilisation chaque année à Lomé et à l'intérieur du pays

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entra leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION et INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES JEUNES
DANS LA FILIÈRE DÉCHETS , RETOURS D'EXPÉRIENCES DE L'ONG STADD TOGO
Intervention 1

AGRIGNAN Assimihou

CHIFFRES CLÉS SUR L'EMPLOI DES JEUNES ET FEMMES

- 08 jeunes et femmes permanents sont recrutés et formés sur le centre de tri et de valorisation des déchets à Atakpamé dont 80% sont des femmes.
- Près de 20 femmes employées permanentes en qualité des responsables RH, d'équipes de section de tri, de broyage et de granulation à STADD et GIP-TOGO

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION et INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES JEUNES
DANS LA FILIÈRE DÉCHETS , RETOURS D'EXPÉRIENCES DE L'ONG STADD TOGO
Intervention 1

AGRIGNAN Assimihou

OPPORTUNITES
DANS LE SECTEUR



T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA FILIERE DECHETS , RETOURS D'EXPERIENCES DE L'ONG STADD TOGO Intervention 1

AGRIGNAN Assimihou

OPPORTUNITES DANS LE SECTEUR

- AGENTS DE TRI
- GESTIONNAIRE DE CENTRE DE RECUPERATION TRI STOCKAGE, RECYCLAGE
- TRANSPORTEURS
- TECHNICIEN MACHINISTE
- ENTREPRENEUR DANS LE SECTEUR
- AGENT QSHE
- AGENT TERRITORIAL

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH: entra leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION et INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA FILIERE DECHETS , RETOURS D'EXPERIENCES DE L'ONG STADD TOGO Intervention 1

AGRIGNAN Assimihou

DEFIS ET DIFFICULTES



T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH: entra leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA FILIÈRE DÉCHETS , RETOURS D'EXPÉRIENCES DE L'ONG STADD TOGO Intervention 1

AGRIGNAN Assimihou

DÉFIS ET DIFFICULTÉS

- FAIBLE ENGAGEMENT DES FEMMES ET JEUNES POUR LE SECTEUR
- MANQUE DE CONNAISSANCES ET DE FORMATIONS ADAPTÉES
- INSUFFISANCE DES MÉCANISMES D'ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES DE JEUNES ET DES FEMMES

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA FILIÈRE DÉCHETS , RETOURS D'EXPÉRIENCES DE L'ONG STADD TOGO Intervention 1

AGRIGNAN Assimihou

DÉFIS ET DIFFICULTÉS

- VOLATILITÉ DE LA MAIN D'ŒUVRE
- FAIBLE CAPACITÉ D'EMPLOYABILITÉ DES ENTREPRISES
- MANQUE DE TÉNACITÉ DES JEUNES
- ÉLOIGNEMENT DES LIEUX DE TRAVAIL

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION et INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA FILIERE DECHETS , RETOURS D'EXPERIENCES DE L'ONG STADD TOGO Intervention 1

AGRIGNAN Assimihou

APPROCHES DE SOLUTION



T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH: entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA FILIERE DECHETS , RETOURS D'EXPERIENCES DE L'ONG STADD TOGO Intervention 1

AGRIGNAN Assimihou

APPROCHE DE SOLUTIONS

- Renforcement des capacités des jeunes et femmes.
- spécialisation ou professionnalisation des jeunes dans les différents secteurs du domaine.
- Appui des jeunes et femmes à travers des moyens financiers et matériels.

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH: entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA FILIÈRE DÉCHETS, RETOURS D'EXPÉRIENCES DE L'ONG STADD TOGO Intervention 1

AGRIGNAN Assimihou

APPROCHE DE SOLUTIONS

- Être motivé, engagé et tenace pour son activité quel que soit les difficultés.
- Faciliter les procédures administrative et financière
- Accompagnement des jeunes et femmes et accroître leurs activités.
- Recherche de l'information.

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

[THEMATIQUE]

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU
MONO
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO: DU 4 AU 8 DÉCEMBRE 2023

Merci pour votre attention

Animation : Khadidiatou BA, pS-Eau Sénégal, khadidiatou.ba@pseau.org

Assimihou AGRIGNAN, Coordonnateur de projets, Science et Technologie
Africaine pour un Développement Durable (STADD),
essovaleass@gmail.com



Retours d'expériences du volontariat national au Togo pour le développement des services EHA au niveau des territoires/ Intervention 2

BA Khadidiatou

Présentation de l'intervenant

AGODE Edem, Directeur des opérations à l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT)

Intervention 2

Retours d'expériences du volontariat national au Togo pour le développement des services EHA au niveau des territoires

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Retours d'expériences du volontariat national au Togo pour le développement des services EHA au niveau des territoires/ Intervention 2

AGODE Edem

- INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE
- RÉSULTATS OBTENUS
- DIFFICULTÉS RENCONTRÉES
- PERSPECTIVES

Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Retours d'expériences du volontariat national au Togo pour le développement des services EHA au niveau des territoires/ Intervention 2

AGODE Edem

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

- **RAPPEL DE LA MISSION ET LE CONTEXTE DE CRÉATION DE L'ANVT**
Résolution A/RES/70/129 de l'Assemblée Générale intitulée « Intégrer le volontariat aux activités axées sur la paix et le développement : plan d'action pour la décennie à venir et au-delà » où Le volontariat est reconnu comme un moyen puissant et transversal dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, d'une part.

Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Retours d'expériences du volontariat national au Togo pour le développement des services EHA au niveau des territoires/ Intervention 2

AGODE Edem

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

- **VISION STRATÉGIQUE 20-24 DE L'ANVT** : « Faire du volontariat un outil innovant et inclusif d'appui au développement humain durable, notamment la consolidation des institutions publiques, l'autonomisation des collectivités locales, et des organisations de la société civile »

Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Retours d'expériences du volontariat national au Togo pour le développement des services EHA au niveau des territoires/ Intervention 2

AGODE Edem

RÉSULTATS OBTENUS

- UN PARCOURS DE PLUS DE DIX (10) ANS D'APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'INTERVENTION DES COLLECTIVITÉS EN MATIÈRE EHA
- UN PARTENARIAT RENOUVELÉ ET RENFORCÉ AVEC LES NOUVELLES COMMUNES ARTICULÉ AUTOUR DE L'EHA
- UNE AFFECTATION DE VOLONTAIRES AYANT DES PROFILS AUSSI BIEN ALIGNÉS SUR LE CŒUR DE MÉTIER DU SECTEUR (TECHNICIEN, GÉNIE SANITAIRE, ETC.) QUE SUR LES FONCTIONS SUPPORTS.

Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Retours d'expériences du volontariat national au Togo pour le développement des services EHA au niveau des territoires/ Intervention 2

AGODE Edem

RÉSULTATS OBTENUS

- MISE À DISPOSITION DES VOLONTAIRES À DES ORGANISATIONS ET PROJETS QUI APPUIENT LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (PADIE, STADD, ARWP, SP-EAU, PEAT, ETC.) SUR UNE DIVERSITÉ DE FONCTIONS (ALLANT DE LA PRÉVENTION/SENSIBILISATION À RÉALISATION ET LA GESTION DES OUVRAGES)
- UNE DÉMARCHE D'APPUI EN VOLONTAIRES AUX COLLECTIVITÉS SOUTENUE PAR LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS.

Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Retours d'expériences du volontariat national au Togo pour le développement des services EHA au niveau des territoires/ Intervention 2

AGODE Edem

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- **INDISPONIBILITÉ DE PROFILS QUALIFIÉS POUR LES MISSIONS**
- **INADÉQUATION DES ATTENTES ET BESOINS DES COMMUNES FACE AUX PROFILS DES VOLONTAIRES DISPONIBLES (JUNIOR), DÉBUTANT);**
- **INDISPONIBILITÉ DE PROFILS SPÉCIFIQUES MAJORITAIREMENT TECHNIQUE;**

Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Retours d'expériences du volontariat national au Togo pour le développement des services EHA au niveau des territoires/ Intervention 2

AGODE Edem

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- **Méconnaissance par certains communes des spécificités et profils des besoins attendus**
- **Une collaboration avec les structures d'accueil encore peu proactive et très opérationnelle**
- **Faible compréhension des enjeux et de la structuration du secteur**
- **Absence de collaborations stratégiques (intégration du volontariat dans la politique nationale sectorielle, dans les stratégies du CCEABT ou de ses organisations membres).**

Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Retours d'expériences du volontariat national au Togo pour le développement des services EHA au niveau des territoires/ Intervention 2

AGODE Edem

PERSPECTIVES

- CRÉER DES ESPACES DE DIALOGUE POUR S'INFORMER SUR LA DYNAMIQUE DU SECTEUR AINSI QUE LES CHANGEMENTS QUI PEUVENT INFLUENCER LES OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISATIONS ET DES COLLECTIVITÉS.
- RÉALISER UNE ÉTUDE DE CAPITALISATION DE L'INTERVENTION DES VOLONTAIRES EN SOUTIEN AU SECTEUR
- ELABORER EN RAISON DES DEFIS EMERGENTS, UNE STRATÉGIE D'INTERVENTION DANS LE SECTEUR ET DE COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS DU SECTEUR ;

Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Retours d'expériences du volontariat national au Togo pour le développement des services EHA au niveau des territoires/ Intervention 2

AGODE Edem

PERSPECTIVES

- RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DES VOLONTAIRES AFIN QUE CEUX-CI SOIENT À LA HAUTEUR DES ATTENTES DES PARTIES PRENANTES
- METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE MENTORAT EN SOUTIEN AUX JEUNES ENGAGÉS,
- DEVELOPPER DES EXPÉRIENCES DE BINÔMAGE DANS LE CADRE DES VOLONTARIATS INTERNATIONAUX.

Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Merci pour votre attention

Animation : Khadidiatou BA, poste, pS-Eau Sénégal, khadidiatou.ba@pseau.org

Edem AGODE, Directeur des opérations à l'ANVT, eagode@anvt.org



Etats des lieux Jeunes et WASH dans les pays du Sud/ Introduction

BA Khadidiatou

Présentation de l'intervenante

TSIPOAKA Kossiwa, Ingénieur Hydraulicienne, Précédemment Administratrice
Générale African Rural Water Pro

Intervention 3: FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES
DANS LE SECTEUR WASH AU TOGO: ETATS DES LIEUX ET
RECOMMANDATIONS ,

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DANS LE SECTEUR WASH AU TOGO: ETATS DES LIEUX ET RECOMMANDATIONS , Intervention 3

TSIPOAKA Kossiwa, Ingénieure hydraulicienne

1. Etat des lieux du secteur WASH au Togo : Engagement, emploi
2. Difficultés des jeunes dans le secteur WASH : Formation et insertion professionnelle, appui au fonctionnement des entreprises de jeunes, faible attrait du marché local
3. Opportunités : Portefeuille des ministères de tutelles, projets de solidarité internationale, base d'experts WASH de la diaspora
4. Recommandations : Formation, indicateurs de suivi et employabilité par le volontariat

T1 Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DANS LE SECTEUR WASH AU TOGO: ETATS DES LIEUX ET RECOMMANDATIONS , Intervention 3

TSIPOAKA Kossiwa, Ingénieure hydraulicienne

Etat des lieux du secteur WASH au Togo : Engagement, emploi



- Faible présence au MEHV
- Contribution à la formation 2iE
- Mesure de 25% des marchés publics attribués aux entreprises de jeunes et de femmes
- Critère de valorisation des profils de jeunes dans les DAO
- CAP Plomberie, IFAD/Plomberie

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DANS LE SECTEUR WASH AU TOGO: ETATS DES LIEUX ET RECOMMANDATIONS

Intervention 3

TSIPOAKA Kossiwa, Ingénieure hydraulicienne

Etat des lieux du secteur WASH au Togo : Engagement, emploi



- Existence des entreprises et des bureaux de BTP qui réalisent des travaux particuliers – Rareté des Entreprises spécialisées et contributrices
- Développement de solutions numériques par les jeunes
- Curricula par les universités privées

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DANS LE SECTEUR WASH AU TOGO: ETATS DES LIEUX ET RECOMMANDATIONS

Intervention 3

TSIPOAKA Kossiwa, Ingénieure hydraulicienne

Etat des lieux du secteur WASH au Togo : Engagement, emploi



- Forte présence de jeunes et de femmes au sein des ONG
- Faible présence de jeunes hydrauliciens au tableau de l'ONIT
- Le débauchage des jeunes contributeurs et leur passage à l'international

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DANS LE SECTEUR WASH AU TOGO: ETATS DES LIEUX ET RECOMMANDATIONS , Intervention 3

TSIPOAKA Kossiwa, Ingénieure hydraulicienne

DIFFICULTÉS DES JEUNES DANS LE SECTEUR WASH

- L'eau et l'assainissement en tant que secteur professionnel n'existe pas dans le curriculum avant l'université
- Faible intégration des ingénieurs et techniciens formés à l'extérieur
- Faible contribution des entreprises au financement du secteur / Rareté des RSE

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DANS LE SECTEUR WASH AU TOGO: ETATS DES LIEUX ET RECOMMANDATIONS , Intervention 3

TSIPOAKA Kossiwa, Ingénieure hydraulicienne

DIFFICULTÉS DES JEUNES DANS LE SECTEUR WASH

- La faible prise en compte du fonctionnement des OSC dans les montages financiers des projets
- Quasi-absence de réflexion et contribution des entreprises et des OSC sur la création des viviers de talents
- Le secteur de l'eau et de l'assainissement ne paie pas bien == Le débauchage

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DANS LE SECTEUR WASH AU TOGO: ETATS DES LIEUX ET RECOMMANDATIONS

Intervention 3

TSIPOAKA Kossiwa, Ingénieure hydraulicienne

DIFFICULTÉS DES JEUNES DANS LE SECTEUR WASH

- L'eau et l'assainissement en tant que secteur professionnel n'existe pas dans le curriculum avant l'université
- Faible intégration des ingénieurs et techniciens formés à l'extérieur
- Faible contribution des entreprises au financement du secteur / Rareté des RSE

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DANS LE SECTEUR WASH AU TOGO: ETATS DES LIEUX ET RECOMMANDATIONS

Intervention 3

TSIPOAKA Kossiwa, Ingénieure hydraulicienne

OPPORTUNITÉS

- Déploiement du portefeuille du MEHV
- Augmentation des portefeuilles des projets de solidarité internationale
- Grande Base de talents au sein de la diaspora
- Les besoins techniques de 117 communes togolaises
- La multiplication des centres de formation dans la sous-region

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DANS LE SECTEUR WASH AU TOGO: ETATS DES LIEUX ET RECOMMANDATIONS , Intervention 3

TSIPOAKA Kossiwa, Ingénieure hydraulicienne

RECOMMANDATIONS

- Associer les académies aux projets pour consolider dans les curricula les acquis – Partenariats entre les centres de formation et les projets
- Promouvoir le partenariat entre les entreprises
- Valoriser en fiscalité les RSE du WASH – Formation
- Créer une filière Eau- Assainissement- Déchets dans les IFAD

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH: entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

FORMATION Et INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DANS LE SECTEUR WASH AU TOGO: ETATS DES LIEUX ET RECOMMANDATIONS , Intervention 3

TSIPOAKA Kossiwa, Ingénieur Hydraulicienne

RECOMMANDATIONS

- La création d'un pôle de développement de talents en synergie avec les différents acteurs
- La mise en place d'une offre similaire au 1% eau pour contribuer à la formation des talents
- Formaliser le volontariat et le bénévolat au sein des communes sur les thématiques des services essentiels
- Formaliser les services techniques au sein des communes

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH: entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Merci pour votre attention

Animation : Khadidiatou BA, pS-Eau Sénégal, khadidiatou.ba@pseau.org

Kossiwa TSIPOAKA, Ingénieure hydraulicienne, kossiwa.tsipoaka@gmail.com



Employabilité des Jeunes dans le Secteur Wash : un enjeu de développement durable / Partie 4

Employabilité des Jeunes dans le Secteur Wash : un enjeu de développement durable

Babacar GUEYE



TT: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et coopération

Employabilité des Jeunes dans le Secteur Wash : un enjeu de développement durable / Partie 4 de la session

Contexte du Problème

L'Afrique est confrontée à des défis majeurs en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, affectant la vie de millions de personnes.

Implication des Jeunes

Les jeunes sont une force motrice pour apporter des changements positifs dans ce secteur vital.



T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et innovation

Employabilité des Jeunes dans le Secteur Wash : un enjeu de développement durable / Partie 4 de la session

Enjeux Actuels

Quelques données

85% de la population africaine n'a pas accès à des installations d'assainissement adéquates.

Impact sur la Santé Publique

Les maladies liées à l'eau contaminée sont une cause majeure de mortalité dans de nombreuses régions.

Impact sur le Développement

La perte de journées de travail due à des problèmes liés à l'eau et à l'hygiène affecte la productivité économique.



T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et innovation

Employabilité des Jeunes dans le Secteur Wash : un enjeu de développement durable / Partie 4 de la session

Opportunités dans le Secteur

Professions Possibles

Plombiers, Ingénieurs E&A, Gestionnaires, animateurs, Socio-organisateur, etc...

Opportunités d'Emploi

Le secteur offre une large gamme d'opportunités d'emploi pour les jeunes diplômés et professionnels. Construction et maintenance des infrastructures, gestion des service Wash, Gestionnaire de bassin, l'IEC, etc...



T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leaders

Employabilité des Jeunes dans le Secteur Wash : un enjeu de développement durable / Partie 4 de la session

Formations et Compétences

Initiatives de Formation

Des programmes de formation spécialisés visant à renforcer les compétences techniques, sociales et professionnelles.

Compétences Nécessaires

Maîtrise des pratiques de gestion de l'eau, sensibilisation à l'hygiène, compétences en conception et planification.



T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

Employabilité des Jeunes dans le Secteur Wash : un enjeu de développement durable / Partie 4 de la session

Impacts Sociaux et Économiques

Communautés Locales

Diminution des maladies liées à l'eau et à l'hygiène, amélioration des conditions de vie.

Économie

Création d'emplois durables, stimulation de la croissance économique et du développement local.



T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

Employabilité des Jeunes dans le Secteur Wash : un enjeu de développement durable / Partie 4 de la session

Défis et Solutions

Principaux Défis

Manque de compétences et de qualifications adaptées

- manque d'accès à l'éducation et à la formation WASH
- manque de qualité de l'éducation et de la formation WASH,

Manque d'opportunité d'emploi,

Solutions Envisagées

Mettre en place des formations adaptées aux besoins du marché

Création des opportunités d'emplois,



T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

Conclusion

Résumé des Points Clés

Les jeunes jouent un rôle crucial dans la transformation du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène en Afrique.

Engagement et Action

Encourager l'engagement des parties prenantes et l'action collective pour un avenir durable.

La question de l'employabilité des jeunes dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène en Afrique est cruciale pour le développement durable de la région. Les défis et les opportunités sont nombreux, et l'implication des jeunes est essentielle pour relever ces défis

T1: Compétences et employabilité des jeunes dans le secteur WASH : entre leadership et professionnalisation

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

[THEMATIQUE TRANSVERSALE]

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

Merci pour votre attention

Animation : Khadidietou BA, pS-Eau
Sénégal

GUEYE Babacar, poste, GRET Sénégal, gueye.senegal@gret.org



SESSION T2 : « 1% solidaire, un outil au service du développement des services essentiels pour les collectivités territoriales des Pays du Sud »

Durée : 2H Date : 06/12/2023	Horaire : 9H00 – 11H00 Salle Da Ella	Nombre de participants : 32
Intervenants : 1. AQUEREBURU, Alexis John C. D., maire d'Aného 2. TETART, Jean-Marie, président du pS-Eau et d'YCID 3. VEZINA, Marc, Responsable du programme de solidarité internationale du SEDIF Animation : MOUTON, Philippe , chargé de mission, pS-Eau Prise de note : MOUTON, Philippe (mouton@pseau.org)		

Contenu des échanges

Introduction de Philippe Mouton, chargé de mission au pS-Eau

Parmi les leviers disponibles pour mettre en œuvre une politique de coopération, les collectivités françaises ont la possibilité de mobiliser des dispositifs d'aide au développement des services essentiels : le 1% Eau et Assainissement, le 1% Énergie et le 1% Déchets. Ces dispositifs sont un moyen puissant pour appuyer les collectivités partenaires dans la mise en place de services locaux, et contribuer ainsi à un accès universel aux services de base.

Consulter le support de présentation projeté qui revient sur :

- Origine et présentation des dispositifs 1% existants
- Quelques chiffres clés

Intervention de Alexis John C. D. Aquereburu, maire de la ville d'Aného au Togo

Les conséquences de la Défécation à l'Air Libre (DAL) constatées sur la plage d'Aného est le point de départ de notre coopération avec le département des Yvelines, car l'ambition d'Aného à l'époque était d'assainir son milieu et son environnement pour mettre en valeur son potentiel économique orienté vers le tourisme. Or comment attirer des touristes sans offrir un cadre de vie sain ? C'est donc à partir de ce constat et de cette ambition que la réflexion a commencé à se construire pour travailler sur l'assainissement à l'échelle de la ville.

Il faut dire aussi que la nappe phréatique à Aného est peu profonde et donc le manque d'assainissement maîtrisé dans la ville a pour effet de la contaminer, ce qui a des conséquences sur un autre service vital pour les populations : l'accès à l'eau potable.

Vous ne pouvez donc pas développer une ville sans agir sur les questions d'assainissement, d'hygiène et d'accès à l'eau potable, ces services de base sont nécessairement liés. C'est pourquoi nous les avons priorisés et combinés dans notre approche de développement de la commune, en co-construisant nos interventions à partir de nos propres orientations, avec nos partenaires de coopération : département des Yvelines, SEDIF et AIMF.

Parmi les réalisations à notre actif, on peut citer :

- 500 latrines construites,
- L'élaboration d'un schéma directeur Eau, avec la réhabilitation/extension du réseau d'eau potable,

- La mise en place d'un service de gestion des déchets, allant du ramassage des ordures jusqu'à leur traitement en compost pour réutilisation par les maraîchers de la ville.

Pour parvenir à ces résultats, il ne faut pas oublier la priorité des priorités : la formation de ressources humaines compétentes pour mettre en œuvre et suivre ces plans de développement et ces chantiers communaux. Là aussi, la coopération décentralisée a permis à plusieurs agents de la mairie de monter en compétences en les accueillant en France pour se former.

Points clés

Co-construction des actions à entreprendre avec les partenaires de coopération à partir des priorités définies par la commune d'Aného.

Formation des agents communaux pour pérenniser les services mis en place.

Agir simultanément sur l'assainissement, l'hygiène et l'eau potable.

Intervention de Jean-Marie Tétart, maire de la ville d'Houdan (France) et président du pS-Eau

Une collectivité française peut utiliser son budget général pour financer des projets de coopération visant le développement des services essentiels, et sans limite budgétaire. Ce n'est pas exclusivement réservé à l'application de ce que l'on appelle les 1%, autrement dit les budgets annexes des collectivités. C'est important de le souligner car d'ici 2026, les compétences eau, assainissement et déchets seront des compétences qui relèveront des seuls établissements publics de compétence intercommunale (EPCI) constitués en France, qui sont au nombre environ de 1250. Pour autant, les communes ne seront pas condamnées à ne plus pouvoir agir dans ces secteurs, bien au contraire. La mobilisation du budget général pour financer des projets à l'international dépend seulement de la volonté politique des élus. Et aucun élu n'a jamais perdu une élection à cause d'un engagement en coopération décentralisée, car les habitants sont d'accord avec ce type d'engagement solidaire. Il faut juste leur rendre compte de ce qui est fait et comment.

La coopération décentralisée doit se retrouver dans tous les aspects des programmes électoraux des élus, et donc ensuite dans la mise en œuvre des politiques publiques d'animation et de développement du territoire. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'aujourd'hui, dans un monde de plus en plus interdépendant, le destin des habitants de ma commune est lié au destin du reste du monde. Le changement climatique, les pandémies, les migrations sont là pour nous le rappeler tous les jours. Assurer le bien-être des habitants de mon territoire, c'est aussi se soucier du bien-être des habitants ailleurs et de leur environnement.

Les facteurs clés de réussite d'un partenariat de coopération décentralisée reposent essentiellement sur deux aspects fondamentaux :

- Inscrire ce partenariat dans la durée en partageant une vision commune qui va nécessairement évoluer au fil du temps, et pas en misant seulement sur des appels à projets spécifiques qui représentent des opportunités de financement limitées dans le temps.
- Donner les moyens nécessaires à la collectivité partenaire du Sud pour qu'elle puisse s'appuyer sur du personnel en nombre suffisant, formé et compétent pour conduire les politiques publiques de développement de son territoire.

Mais au-delà d'un engagement politique moteur, indispensable, et de services constitués d'agents compétents et investis, c'est idéalement tout le territoire qui doit être en coopération. C'est-à-dire des écoles, une chambre d'agriculture, un centre social, un hôpital, un pôle de compétitivité autour d'entreprises, etc., qui sont autant de forces vives engagées dans des partenariats internationaux avec

leurs homologues dans d'autres pays. Car si les élus changent au gré des élections, cette dynamique territoriale, elle, s'inscrit dans le temps long.

Points clés

- **Des outils législatifs faciles à activer** à l'échelle des communes (budget général) et des intercommunalités (1% solidaires) françaises **pour promouvoir l'accès aux services essentiels**.
- Des contextes différents mais des **enjeux similaires** pour les **citoyens-usagers** dans un monde interdépendant.
- **Un portage politique fort** pour inscrire la coopération décentralisée comme une véritable **politique publique** d'animation et de développement **à l'échelle de tout un territoire**.

Intervention de Marc Vézina, responsable du programme de solidarité internationale au SEDIF

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) est une fédération de 130 communes autour de Paris qui se sont regroupées pour gérer le service de l'eau. Dès 1986, au regard de la performance de ce syndicat pour assurer la production et la distribution d'eau potable pour ces 130 communes, les élus ont décidé de mettre sa longue expérience à profit pour aider les pays du Sud à développer leurs propres services d'eau. D'autant que plusieurs communes membres du SEDIF étaient déjà engagées par des liens de coopération ou d'amitié (la ville de Montreuil abrite une importante communauté malienne par exemple).

Au commencement, les projets se sont orientés vers le Mali et le Togo, en prélevant environ 1 euro par année sur la facture des ménages desservis par le SEDIF. Aujourd'hui, le budget annuel du SEDIF dédié à la solidarité internationale en application de la Loi Oudin-Santini s'élève à 2,4 millions d'euros, ce qui représente 0,7% des ressources liées à la facturation du service d'eau potable.

Au Togo, et dans la ville d'Aného plus précisément, c'est sous l'impulsion du maire de l'époque, M. AYIVI, que la coopération a pris forme il y a une dizaine d'années. Il est allé à la rencontre du SEDIF, qui a accepté d'accompagner la ville pour améliorer le rendement de son réseau d'eau potable, en remplaçant 30 km de canalisations et en accompagnant les agents à optimiser la gestion du service.

Le SEDIF attache en effet une importance particulière à accompagner les collectivités du Sud dans l'organisation et la gestion d'un service d'eau potable, puisque c'est son métier, avant même de parler de financer un projet. C'est en cela que le SEDIF ne se conçoit pas comme un « simple » guichet financier », mais bien comme un partenaire de coopération technique qui fédère autour de lui des élus du Sud en responsabilité avec une vision claire des enjeux liés à l'accès à l'eau et des équipes techniques performantes. Sur cette base, les élus du SEDIF votent tous les 6 mois des subventions octroyées à des associations de droit français, mais pour le compte de collectivités territoriales étrangères avec lesquelles elles collaborent étroitement.

Le SEDIF n'intervient que sur l'eau potable puisque c'est sa compétence, mais il y a une volonté forte de créer des synergies avec d'autres acteurs du développement spécialisés sur l'assainissement et les déchets, dans une approche multisectorielle d'organisation des services de base au bénéfice des populations. C'est ce qui se passe à Aného, où le SYCTOM est aussi présent pour accompagner la ville dans la gestion des déchets.

Les élus du SEDIF ne se positionnent pas en stricts contrôleurs des deniers publics mais sont davantage attachés à ce que les projets financés au titre du 1% Oudin-Santini aboutissent à la mise en place de services d'eau potable viables et pérennes dans le temps.

Un autre objectif très important est d'accompagner et de promouvoir la formation de jeunes ingénieurs eau et assainissement dans les pays bénéficiaires des aides du SEDIF, compétents non pas pour forer un puits mais plutôt pour organiser la gestion du service de l'eau, en interaction avec les communes mais aussi les usagers/clients.

Points clés

- Accompagner sur la durée la **mise en place de services d'eau potables locaux performants et pérennes** dans le temps plutôt que de servir de simple « guichet financier ».
- **Créer des synergies** avec d'autres partenaires compétents sur d'autres secteurs (assainissement, déchets) pour favoriser une **approche multisectorielle de l'organisation des services essentiels**.

Support de présentation

ENJEUX TRANSVERSES

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MONO
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

**SESSION T2 : 1 % solidaire, un outil au service
du développement des services essentiels
pour les collectivités territoriales des Pays du Sud**

Animation : Philippe MOUTON, pS-Eau

Jean-Marie TETART
YCID / pS-Eau

Alexis John C. AQUEREBURU
Commune des Lacs 1

Marc VEZINA
SEDIF

Présentation des 1% solidaires / Introduction

La Loi Oudin-Santini (2005) : le 1% Eau potable et Assainissement

L'amendement Pintat (2006) de la Loi Oudin-Santini : le 1% Energies

La loi du 7 juillet 2014 : le 1% Déchets

- ✓ Donne la possibilité aux collectivités et EPCI compétentes en matière :
 - de gestion des services d'eau potable et d'assainissement,
 - de distribution de l'électricité et du gaz,
 - de collecte et/ou de traitement des déchets des ménages, ou percevant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,
- ✓ Mobiliser jusqu'à 1% des recettes affectées à ces services pour mener :
 - des actions de coopération avec des collectivités territoriales étrangères (coopération décentralisée),
 - des actions de solidarité internationale (soutien financier à des projets Eau/Hygiène/Assainissement portés par des tiers),
 - des actions d'aide d'urgence.

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation des 1% solidaires / Introduction

- ✓ De nouveaux acteurs impliqués : syndicats mixtes, Agences de l'eau (rôle moteur et majeur comme partenaire financier pour le 1% Oudin-Santini).
- ✓ Un outil de solidarité entre usagers des services essentiels à travers le monde, facilement mobilisable.

Actions éligibles aux « financements des 1% solidaires »

- Réalisation d'ouvrages et d'équipements favorisant l'accès et la gestion des services publics essentiels : eau potable, assainissement, électricité, gaz, déchets
- Mesures d'accompagnement : actions de formation, de sensibilisation, d'appui institutionnel et transfert d'expertise
- Mesures de protection et de conservation de la ressource en eau (Loi Oudin-Santini)

1% solidaire, un outil au service du développement des services essentiels pour les collectivités territoriales des Pays du Sud

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation des 1% solidaires / Introduction

Comment appliquer les 1% Solidaires ?

Décision politique (« volontariat » et non « obligation »)

- **Sur le plan juridique :** très simple (à priori) -> nécessite une délibération du conseil de l'autorité organisatrice du service
- **Sur le plan politique :** plus compliqué en pratique, car il faut convaincre les élus au niveau de l'intercommunalité concernée. Au niveau des usagers : en général pas d'objection.
- **Sur le plan pratique :** considérer que l'assiette de calcul du 1% s'applique à l'ensemble du budget issu de la facturation des services, y compris la part des recettes qui incombe au gestionnaire des services (en cas de délégation).

1% solidaire, un outil au service du développement des services essentiels pour les collectivités territoriales des Pays du Sud

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation des 1% solidaires / Introduction

Quelques chiffres clés concernant le 1% Eau et Assainissement

Les engagements des collectivités territoriales et des agences de l'eau représentant un montant cumulé de plus de 445 M€ depuis 2005.

Évolution des contributions financières depuis 2007 (en M€)



Depuis 2005, les engagements pris pour la solidarité internationale sur l'eau et l'assainissement au titre de la loi Oudin-Santini représentent un montant cumulé de près de 373 M€. Le recours à la loi Oudin-Santini par les collectivités se maintient au-dessus de 10 M depuis 2017. La marge de progression reste cependant importante.

Évolution de la mobilisation des collectivités (en M€)

Loi Oudin-Santini (budgets eau/assainissement) et loi Théophile (budget général)



1% solidaire, un outil au service du développement des services essentiels pour les collectivités territoriales des Pays du Sud

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Présentation des 1% solidaires / Introduction

Quelques chiffres clés concernant les 3 X 1%

Analyse sectorielle : 2021³

3 - Les données comprennent les financements issus du budget général, des budgets spécifiques ainsi que l'ensemble rétrospectif de chaque collectivité ayant partagé ces données.

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Témoignage de Alexis John C Aquereburu : commune des Lacs 1

- Quels sont les besoins priorités par la commune des Lacs 1 concernant les services essentiels : eau potable, assainissement, déchets ?
- Quel est le type d'appui attendu par votre commune vis-à-vis des partenaires de coopération français ?
- Comment doit se concrétiser cet appui, selon vous, au niveau des modalités de collaboration ?

1% solidaire, un outil au service du développement des services essentiels pour les collectivités territoriales des Pays du Sud

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Témoignage de Jean-Marie Tétart : pS-Eau / YCID

- En complément des 1% solidaires, de quel levier dispose une collectivité française pour s'engager dans des actions de coopération à l'international sur les services essentiels ?
- Quels sont les facteurs clés de réussite d'un partenariat de coopération décentralisée ?
- En quoi la combinaison d'une approche multisectorielle (agir simultanément pour l'accès à plusieurs services essentiels) est-elle pertinente et souhaitable ?
- Quels sont les dispositifs d'appui et de conseil existants pour accompagner la création de partenariats de coopération décentralisée ?

1% solidaire, un outil au service du développement des services essentiels pour les collectivités territoriales des Pays du Sud

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Témoignage de Marc Vézina : SEDIF

- Historique et modalités de fonctionnement du dispositif 1% Oudin-Santini adopté par le SEDIF
- Projets financés au Togo par le SEDIF : quels résultats, quels enseignements ?
- Attentes du SEDIF vis-à-vis des collectivités du Sud partenaires et de leurs opérateurs d'appui ?

1% solidaire, un outil au service du développement des services essentiels pour les collectivités territoriales des Pays du Sud

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Merci pour votre attention

Animation : Philippe MOUTON, responsable Togo et Bénin, pS-Eau, mouton@pseau.org

Alexis John C. AQUEREBURU, Maire, Commune des Lacs 1, a.aquereburu@communelacs1.tg

Jean-Marie TETART, Président, pS-Eau et YCID, jean-marie.tetart@pseau.org

Marc VEZINA, Responsable du programme de solidarité internationale, SEDIF, m.vezina@sedif.com



SESSION T3 : « Participation citoyenne dans les services d'eau et d'assainissement : quels rôles pour quelles échelles ? »

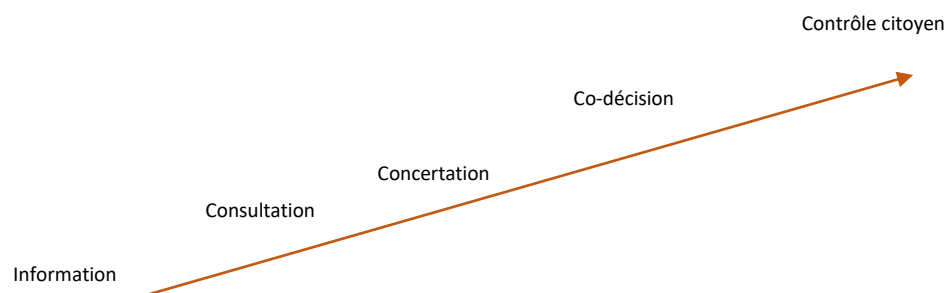
Durée : 1H15 Date : 05/12/2023	Horaire : 9H00 – 10H15 Salle Da Ella	Nombre de participants : 47
Intervenant·e·s : METAYER, Sandra, Coordinatrice de la Coalition Eau MAWUTO CHAKPLA, Delphine, Directrice de l'ONG AIL TILIWA, Tchéla-Abalo, Chargé de programme Eau, Hygiène et Assainissement ONG PADES DEGBOEVI, Pierre, membre du CVD de Kouma APOTI Animation : GABA, Jacques, Animateur de projet, CCEABT/PSEAU Prise de note : RIBES, Estelle, Chargée de mission eau – SEVES – estelleribes@asso-seves.org		

Contenu des échanges

Sandra Métayer, Coordinatrice de la Coalition Eau Animation

La participation citoyenne et des usagers est un droit humain reconnu dans la déclaration universelle des droits de l'Homme. Il existe l'approche « *top down* » (initiatives venant des autorités publiques) ou « *bottom up* » (initiatives venues des personnes concernées).

Plusieurs paliers lorsque l'on parle de participation citoyenne :



Pour une participation citoyenne effective, il est important d'avoir une volonté politique avec des espaces de dialogue définis et pérennes, des mécanismes reconnus et formalisés. Il faut également investir dans le processus de participation et de s'assurer de la juste représentation des personnes.

MAWUTO CHAKPLA Delphine, Directrice de l'ONG Appui aux Initiatives Locales ([AIL](#))

Au sein de la commune de Kpalimé (Région des plateaux, Togo) cette association mène des activités EHA depuis 2014, notamment sur la question des déchets solides (sensibilisation communautaire, activités de collecte d'ordures, formation sur les biodigesteurs et le recyclage). Ce projet a eu de nombreux effets positifs : la prise de conscience des habitants sur l'importance de la collecte de déchets, augmentation du nombre d'abonnés au service de collecte, formation de jeunes sur la gestion responsable des déchets.

Le projet s'est cependant arrêté du fait essentiellement d'un déficit de planification du projet et de ressources financières pour continuer le projet (situation topographique de Kpalimé compliquée, manque d'équipement, dispersion des abonnés dans la ville qui ne facilite pas la compréhension des habitants de l'intérêt réel de la collecte de déchets).

TILIWA Tchéla-Abalo, Chargé de programme Eau, Hygiène et Assainissement ONG Programme d'Aide pour le Développement Economique et Social (PADES)

L'ONG [PADES](#) compte 3 antennes dans la région de Kara couvrant 7 préfectures. L'ONG fait partie du CCEABT. Le but du PADES est de renforcer les capacités techniques et économiques des populations cibles pour s'approprier les actions de développement. Il poursuit les objectifs suivants : (1) Appuyer les populations à identifier les problèmes touchant au développement de leurs milieux (2) Appuyer et soutenir des projets communautaires et des organisations paysannes.

Un projet a été réalisé dans la région de Kara en partenariat avec l'ONG Hydraulique Sans Frontière (HSF) dans le but d'appuyer la participation citoyenne sur les questions de gestion de l'eau. Au préalable d'un projet de HSF, l'ONG PADES a réalisé un travail d'étude de pratiques, d'échange et de sensibilisation pour obtenir l'adhésion des habitants au projet proposé (sur le processus de projet, la construction des ouvrages sur des terres etc.). S'en est suivi un travail auprès de la commune.

Le projet prévoyait notamment la construction d'un château d'eau et 14 bornes fontaines en phase 1 pour 2 villages puis une extension à 47 bornes fontaines pour 3 villages en phase 2. La gestion des ouvrages a été assurée par les AUSEPA, appuyées par l'ONG PADES. Cependant, des difficultés de gestion ont quand même vu le jour et aujourd'hui, l'ONG assure par intérim la gestion des ouvrages.

DEGBOEVI Pierre, membre du CVD de Kouma APOTI

Le village de Kouma APOTI est aujourd'hui le « [village le plus propre du Togo](#) »

Grâce au CVD (Comité Villageois de Développement) du village, un lourd travail de sensibilisation et de réglementation auprès de la population s'est réalisé afin que le village puisse être exemplaire en matière d'hygiène et d'assainissement. Cette réussite est due à plusieurs composantes :

- Géographique : Le village se situe à la frontière du Ghana et plusieurs de ses habitants ont tirés partie des bonnes pratiques ghanéennes.
- Organisationnelle : Le CVD a un mode fonctionnement claire, transparent dans la gestion du bien commun, décentralise les responsabilités sur les questions d'hygiène et d'assainissement à des commissions dédiées (environnement et tourisme, salubrité publique et santé et assainissement), appui la sensibilisation permanente de la population.
- Règlementaire : Un règlement, élaboré avec la population a été mis en place pour instaurer des règles précises : horaires de sortie du bétail, entretien des abords de concessions, fixation des journées d'opération de nettoyage, prix des amendes en cas de non-respect des règles.
- Stratégique : Le CVD et les commissions axe fortement sur la sensibilisation des populations en couplant avec le développement de poubelles. La perspective étant que chaque ménage puisse acquérir plusieurs poubelles pour faire un tri des déchets.

Les limites de l'action résident principalement dans les financements. Si des fonds sont tirés des amendes pour non-respect des règles, afin d'étendre pleinement les actions (achat d'un tricycle de ramassage par exemple) le village dépend de fonds extérieurs. Une initiative comme celle-ci ne peut pas fonctionner s'il n'existe pas au préalable une unité entre les CVD, chefferies traditionnelles et différentes autorités.

ENJEUX TRANSVERSES

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MOND
JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
ANÉHO, DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2023

SESSION T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement: Quels rôles pour quelle échelle?

Animation : Jacques GABA, CCEABT/pS-Eau

CHAKPLA Mawouto D.
ONG AIL

DEGBOEVI Pierre
CVD Kouma Apoti

TILIWA Tchéta-Abalo
ONG PADES

METEYER Sandra
Coalition Eau



Partage d'expérience du projet synergie des acteurs pour une gestion durable des déchets dans la commune de Kloti 1 / Partie 1

Delphina Mawouto CHAKPLA

PARTAGE D'EXPÉRIENCE DU PROJET SYNERGIE DES ACTEURS POUR UNE GESTION DURABLE DES DÉCHETS DANS LA COMMUNE DE KLOTO 1

FORUM DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MOND

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement: Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Partage d'expérience du projet synergie des acteurs pour une gestion durable des déchets dans la commune de Kloti 1 / Partie 1

Delphina Mawouto CHAKPLA

Contexte

Face aux problèmes d'assainissement incontrôlés dans la ville de Kpalimé, l'une des plus grandes villes touristiques du Togo, l'ONG AIL, ADJKB, CAPLAD et JAES et la mairie de Kpalimé s'étaient mis ensemble pour réfléchir aux stratégies pour améliorer le cadre de vie de la population en appuyant les services de collectes existants dans la commune et mobilisant la population pour adhérer à la gestion des services d'assainissement à l'horizon 2020 à travers le projet Synergie des acteurs pour une gestion durable des déchets dans la commune de Kloti 1.

A travers cette présentation, nous partagerons nos retours sur notre expérience sur notre participation à la gestion des déchets dans la commune de Kpalimé autrefois.

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement: Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Partage d'expérience gestion durable des déchets commune de Kloti 1

L'objectif du projet était de d'améliorer le cadre de vie des populations de la commune de Kpalimé.

Un financement de 16 000 000 F CFA mobilisé pour appuyer la gestion des services d'assainissement pour faire des activités de ;

1- Sensibilisation Communautaire et Assainissement Urbain

Mener des campagnes de sensibilisation, pour conscientiser les populations et promouvoir l'importance de l'hygiène, de l'assainissement, et de la gestion responsable des déchets

2 . Collecte des ordures

- Organiser des activités de ramassage des déchets ménagers dans la ville
- Eliminer de manière systématique les dépotoirs sauvages dans les quartiers du centre-ville

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement: Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Partage d'expérience gestion durable des déchets commune de Kloto 1

Résultats Obtenus :

- Prise de conscience du problème d'assainissement parmi les populations,
- Augmentation du nombre d'abonnés au service de collecte passant de 500 à 907
- 37 jeunes formés sur l'installation des biodigesteurs et la transformation des déchets en biogaz
- 15 jeunes formés sur la transformation des déchets plastiques en objets d'arts.
- Installation des biodigesteurs dans des lieux stratégiques tels que la cantine de CRETFP Kpalimé, le CHP Kpalimé, et l'abattoir a marqué une avancée significative vers l'utilisation des déchets organiques pour la production de biogaz, promouvant ainsi une source d'énergie durable.

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Partage d'expérience gestion durable des déchets commune de Kloto 1

Difficultés Rencontrées :

- Problèmes Opérationnels :** pannes fréquentes des véhicules en raison du relief de la ville, l'absence de bacs à ordures dans les points stratégiques, et la mauvaise planification des trajets. Ces problèmes ont entraîné des coûts supplémentaires et des difficultés logistiques.
- Manque de Financement :** Le non-acquisition du financement attendu a été un obstacle majeur
- Trajets Complexes :** Les trajets complexes pour déposer les déchets dans les dépotoirs ont contribué aux difficultés logistiques, en particulier en termes de consommation de carburant et d'usure prématurée des véhicules.
- Non-Respect des Consignes pour les Biodigesteurs :** Les utilisateurs des biodigesteurs n'ont pas suivi les consignes, nourrissant les biodigesteurs avec des déchets souillés de sable et de gravier. Cela a entraîné des dommages, stoppant la production de biogaz et soulignant la nécessité d'une éducation continue des utilisateurs.

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Partage d'expérience gestion durable des déchets commune de Kloti 1

Difficultés Rencontrées :**Manque d'Équipements Adaptés pour la Transformation des Plastiques :**

L'absence d'équipements appropriés pour la transformation des déchets plastiques en objets d'arts a constitué une barrière, limitant la pleine réalisation de cette composante du projet malgré les efforts des jeunes formés.

Incohérence dans l'Abonnement des Ménages : La dispersion des abonnés dans toute la ville, due à une incohérence dans l'abonnement des ménages et à une compréhension limitée des avantages de la salubrité, a conduit à des trajets inutiles, augmentant les coûts opérationnels.

Déficit de Planification Minutieuse : La planification minutieuse initiale du projet a été insuffisante, ne prenant pas pleinement en compte les aspects logistiques tels que la topographie de la ville et les équipements nécessaires, contribuant ainsi aux difficultés rencontrées.

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement: Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Partage d'expérience gestion durable des déchets commune de Kloti 1

Absence de Soutien Technique de la Mairie : Le manque de soutien technique de la part de la mairie, notamment en termes de zonage efficace et de coordination entre les structures de pré-collecte, a ajouté des défis à la gestion systématique des déchets dans les 15 quartiers ciblés.

En résumé, les difficultés rencontrées ont été multidimensionnelles, touchant à la fois les aspects financiers, opérationnels, logistiques, éducatifs et de coordination, soulignant la complexité inhérente à la mise en œuvre d'un projet de gestion durable des déchets dans un environnement urbain dynamique.

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement: Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Partage d'expérience gestion durable des déchets commune de Kloto 1

Opportunités Rencontrées :

Conscientisation et Engagement Communautaire : Les activités de sensibilisation ont créé une opportunité d'accroître la conscientisation au sein de la communauté. L'augmentation du nombre d'abonnés de 500 à 2907 en seulement 4 mois témoigne de l'ouverture de la population à l'importance de l'hygiène et de la gestion des déchets.

Renforcement des Compétences Locales : La formation de 37 jeunes sur l'installation des biodigesteurs et la transformation des déchets en biogaz a contribué au renforcement des compétences locales, offrant des opportunités d'emploi dans le domaine des technologies durables.

Initiatives Créatives : La prise en charge des frais de formation pour la transformation des déchets plastiques en objets d'arts a ouvert une opportunité créative pour les jeunes formés, encourageant l'innovation dans la valorisation des déchets.

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Partage d'expérience gestion durable des déchets commune de Kloto 1

Adaptabilité du Projet : La capacité du projet à s'adapter aux réalités locales, passant des déchets biodégradables aux déchets organiques pour la production de biogaz, a créé une opportunité de continuer à œuvrer pour l'assainissement malgré les obstacles rencontrés.

Engagement Initial des Partenaires Locaux : L'engagement initial des partenaires locaux, en particulier la mairie, a ouvert des opportunités de collaboration et a établi des bases solides pour la réalisation des objectifs du projet.

Expérimentation Agricole : La création d'un champ d'expérimentation pour utiliser les résidus des déchets de biogaz en engrais composte a ouvert une opportunité d'explorer des pratiques agricoles durables et de fournir des produits agricoles bio à la communauté.

Soutien Communautaire Initial : L'adhésion initiale de 500 abonnés démontre une opportunité de mobilisation communautaire en faveur de la gestion durable des déchets, soulignant le potentiel d'extension du projet.

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Partage d'expérience gestion durable des déchets commune de Kloti 1

Les Bonnes Pratiques:

Partenariat Actif avec les Autorités Locales : Établir un partenariat solide avec les autorités locales dès le début du projet est essentiel. Cela garantit un soutien technique, logistique et financier, renforçant ainsi la viabilité du projet.

Sensibilisation Continue de la Communauté : Maintenir une campagne de sensibilisation continue au sein de la communauté est essentiel pour assurer une adhésion et une compréhension constantes des enjeux liés à l'hygiène et à la gestion des déchets.

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement: Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Partage d'expérience gestion durable des déchets commune de Kloti 1

Formation et Renforcement des Compétences Locales : Investir dans la formation des jeunes locaux pour des activités spécifiques, telles que l'installation de biodigesteurs et la transformation des déchets, contribue au renforcement des compétences locales et favorise l'emploi durable.

Flexibilité dans les Stratégies de Gestion des Déchets : Être prêt à ajuster les stratégies en fonction des réalités locales. La flexibilité a permis de passer des déchets biodégradables aux déchets organiques, démontrant l'importance de s'adapter aux conditions changeantes.

Diversification des Sources de Financement : Rechercher et diversifier les sources de financement est crucial pour garantir la continuité des projets, réduire les risques financiers et s'adapter à d'éventuelles variations dans le soutien financier.

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement: Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Partage d'expérience gestion durable des déchets commune de Kloto 1

Communication Transparente et Éducation des Utilisateurs : Assurer une communication transparente avec les utilisateurs des technologies telles que les biodigesteurs est crucial. Une éducation continue sur l'utilisation adéquate garantit la durabilité des équipements.

Évaluation Préable des Caractéristiques des Déchets : Réaliser une évaluation détaillée des caractéristiques des déchets, y compris la présence de sable et de gravier, est essentiel pour orienter efficacement les choix de valorisation des déchets.

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Partage d'expérience gestion durable des déchets commune de Kloto 1

Planification Logistique Minutieuse : Une planification logistique minutieuse, prenant en compte les trajets, la maintenance des engins et les zones de pré-collecte spécifiques, optimise l'efficacité des activités de ramassage des déchets.

Développement de Projets Pilotes : Mettre en place des projets pilotes, tels que la création d'un champ d'expérimentation, offre une opportunité d'expérimenter des idées novatrices et de tester la faisabilité avant une mise en œuvre à grande échelle.

Développement d'Initiatives Créatives de Valorisation des Déchets : Encourager des initiatives créatives, telles que la transformation des déchets plastiques en objets d'arts, peut diversifier les opportunités de valorisation des déchets tout en stimulant l'innovation locale.

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Partage d'expérience gestion durable des déchets commune de Kloti 1



T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement: Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

LES AUSEPAS/ Partie II

LA GESTION DES ASSOCIATIONS DES USAGERS DE SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DANS LE CANTON DE TCHITCHAO RETOUR SUR EXPERIENCE DE L'ONG PADES

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement: Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

PLAN DE PRESENTATION

- I- Introduction
- II- Brève présentation du PADES
- III- Expériences de PADES dans le domaine de l'eau
- IV- La gestion du réseau d'adduction d'eau potable de Tchitchao
- VI- Les difficultés rencontrées
- VII- Conclusion

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

INTRODUCTION

Le Programme d'Aide pour le Développement Economique et Social (PADES) est une ONG de développement qui mobilise les moyens pour l'appui des communautés à la base. Il s'emploie à trouver des solutions concrètes et innovantes pour que sa cible puisse vivre dans un cadre de vie adéquat. Ainsi, pour relever ses défis; il s'inspire des orientations nationales et internationales en l'occurrence le Plan National de Développement (PND) et les Objectif du Développement Durable (ODD).

Cette présentation fait un retour sur l'expérience dans la gestion des associations des utilisateurs de services d'eau potable et d'assainissement (AUSEPA) dans le canton de Tchitchao

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

LES AUSEPAS/ Partie II



Le logo du PADES

IDENTITÉ

L'ONG PADES, créé en 1992 elle est reconnue comme une ONG de développement au Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire le 14 mars 1994 sous le n° 020/MPAT. du 02 décembre 1993

Adresse de l'ONG

Téléphone : 26 68 52 35 / 92 09 16 76/ 90 09 47 47

B.P. : 22 Pya

E-mail: lepades@yahoo.frSite web: www.lepades.org

notre slogan :

« l'environnement notre survie en dépend »

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement: Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

LES AUSEPAS/ Partie II

LES OBJECTIFS DE PADES

Le but du PADES est de renforcer les capacités techniques et économiques des populations cibles pour qu'elles s'approprient les actions de développement.

Il poursuit les objectifs suivants :

- Aider les populations à identifier les problèmes touchant au développement de leurs milieux,
- Appuyer et soutenir les projets communautaires et des organisations paysannes.



T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement: Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

LES AUSEPAS/ Partie II

LES OBJECTIFS DE PADES

Le siège de l'ONG PADES est dans le canton de Tchitchao situé à environ 10 Km au nord de la ville de Kara dans la commune Kozah 2 . Elle a trois antennes

- L'antenne de Dankpen située à Guérin-Kouka dans la préfecture de Dankpen couvrant les préfectures de Dankpen et de Bassar ;
- L'antenne de la Kéran, située dans la ville de Kantè, couvrant les préfectures de la Kéran et de Doufelgou

L'antenne de la Kozah est au siège et couvre les préfectures de la Kozah, de la Binah et d'Assoli

T3 : Participation citoyenne aux services d'eau et d'assainissement Quels rôles pour quelle échelle?

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

LES AUSEPAS/ Partie II

PRINCIPAUX PARTENAIRES DE PADES DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

le PADES a collaboré avec plusieurs partenaires dans le domaine de l'eau, Il s'agit de:

- Les agences (ANADEB)
- Les services techniques (Plan, Hydraulique villageoise,
- Les associations et institutions étrangères (UNICEF, HSF, UE, EAU VIVE)
- Les communautés et organisations à base communautaire

Les réseaux d'ONG/faîtière , CCEABT

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

LES AUSEPAS/ Partie II

EXPERIENCES DE PADES DANS LE DOMAINE DE L'EAU

Depuis 2002, le PADES travaille avec les partenaires techniques et financiers pour mettre en place des ouvrages d'eau (PMH, puits équipés, les mini adduction dans la région de la Kara. C'est en 2015 que l'ONG PADES a découvert HSF

• Stratégie dans le domaine de eau-hygiène et assainissement

PHASE PREPARATOIRE

- Recueil des demandes des communautés
- des constats des besoins lors de l'exécution d'un autre projet
- Diagnostics participatifs
- Montage des demandes
- Recherche et soumission aux partenaires

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

LES AUSEPAS/ Partie II

PHASE D'EXECUTION

- Etude CAP,
- Sensibilisation des populations
- Mise en place des organes de gestion
- Formation des membres des organes de gestion (Comités, des CVD et association tels AUSEPA).
- Formation des artisans locaux dans certains cas de latrine (latrines familiales)
- Suivi de réalisation des ouvrages,
- recrutement et formation des fontainiers

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

LES AUSEPAS/ Partie II

Après la réalisation des travaux de la première phase, les discussions ont continué avec HSF pour une couverture totale du canton. Le principe étant acquis, une autre demande des cadres de la localité a été introduite au Projet d'Appui aux Populations Vulnérables de la présidence de la République qui a aussi obtenu un écho favorable. Les fonds de PAPV a permis d'implanter le réseau sur 23 000m, la construction de 47 BF et la construction équipées de lave-main.

Il faut noter que l'ingénierie sociale se réalisent actuellement par HSF et PADES.

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Titre de l'intervention / Partie de la session

Activités réalisées	RESULTATS	Observation
Sensibilisation sur l'importance du projet dans les villages	5	
Construction des bornes fontaines	47	
Construction des latrines	10	5 primaires et 5 pour le préscolaires
Recrutement et formation de fontainiers	47	

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

LES AUSEPAS/ Partie II

*En résumé, le réseau couvre actuellement 61 BF et 24 abonnés privés.

GESTION

Au cours de la réalisation de la phase 2, l'AUSEPA perd son président qui était le pilier de l'association. La charge est revenue complètement à son assistant avec l'appui du PADES, les autres membres étant peu actifs. Le réseau étant devenu très grand, il se pose alors le problème de gestion par l'AUSEPA.

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

LES AUSEPAS/ Partie II

CONCERTATION POUR UNE MEILLEURE GESTION

Le problème de gestion a été posé par HSF. Une réunion a eu lieu entre HSF, la mairie, la direction régionale de l'hydraulique et l'ONG PADES. C'est à cette réunion que la mairie et la direction de l'hydraulique villageoise ont proposé que la gestion soit confiée à l'ONG PADES en attendant la délégation des services selon la loi de la décentralisation après les explications des expériences en cours.

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

GESTION PAR PADES

Mis en place de l'équipe de gestion du réseau au niveau de PADES

.3 membres (1 responsable, 1 releveur, 1 plombier)

Présentation des rapports mensuels à HSF

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

GESTION FINANCIERE

La gestion financière est axée sur trois aspects à savoir:

- La communauté: Elle prend de l'eau sur les bornes fontaines a raison de 25FCFA/50l
- Les fontainiers: La facturation au niveau des fontainiers est de 375FCFA par m3, En retour, les fontainiers reçoivent 20% sur la vente d'eau réalisée,
- Les abonnements privés: La facturation au niveau des abonnés privés est de 3000 FCFA pour un taux forfaitaire de 10m3 Au-delà du taux forfaitaire le m3 revient à 375CFA,

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés majeures rencontrées se situent au niveau de:

- La réparation continuelle des têtes de robinets mal géré par les usagers
- La gestion du coût très élevé de la consommation de l'énergie pour le pompage (un projet et réflexion pour l'hybridation)
- La gestion de deux agents
- Les casses non vite détectables qui engendrent des coûts supplémentaires avec la perte d'eau pompée
- Les retards de paiement des abonnés

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

SUIVI TECHNIQUE DU RESEAU

Le réseau étant très vaste, quelques pannes surviennent sur le réseau et se résument en:

- Casse de tuyau;
- Têtes de robinet
- COMMENT DETECTER UNE CASSE SUR LE RESEAU:
- Manque d'eau sur certaines BF de la zone où il y a une casse,
- Lorsque l'eau se vide complètement du réservoir
- Lorsque le pompage est toujours continuels sans interruption

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

APPROCHES DE SOLUTION

Pour pallier ces difficultés des approches de solutions sont proposées en vue d'une meilleure gestion du réseau et dans le souci de satisfaire les populations dans la mesure du possible

- Pour les pannes répétitives des robinets il est prévu des sensibilisations continues pour amener les communautés à améliorer la façon d'utilisation des robinets
- La formation continue des fontainiers sur les bonnes pratiques sur les BF
- Mise en place de l'association des fontainiers ceci pour les amener à réfléchir sur la gestion des bornes fontaines.

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

APPROCHES DE SOLUTION

- En ce qui concerne les casses, des sensibilisations sont faites dans les villages pour amener la communauté à signaler d'éventuelles casse des conduits sur le réseau pour permettre une intervention rapide afin de limiter une grande perte en eau
- Pour les cas de retard de paiements des réunions d'explications et d'échange sont organisées à l'endroit des abonnés et au pire des cas des ruptures de contrats sont engagées

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

CONCLUSION

Le projet d'adduction d'eau potable et assainissement de Tchitchao a constitué une opportunité pour le canton de palier au problème de pénurie d'eau et ce d'alléger la tâche aux femmes en matière de corvée d'eau. Cela va permettre de réduire le temps mis pour aller chercher de l'eau et les difficultés liées à la consommation d'eau potable et de qualité. Il faut remarquer que les attentes sont satisfaisantes et c'est le résultat des efforts consentis par les uns et les autres. Au vu des difficultés liées à l'exploitation, surtout en termes de consommation d'énergie, aller vers le système d'hybridation en apportant l'énergie solaire peut être une solution pour réduire considérablement les charges.

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

CONCLUSION

C'est l'occasion ici de dire un grand merci à l'association Hydraulique Sans Frontière et le programme PAPV, à tous les partenaires qui se battent chaque jour pour permettre à nos populations de consommer une eau potable et de qualité.

Le PADES une fois de plus compte sur le soutien de tous pour continuer à accompagner nos communautés puisque les défis sont loin d'être atteints.

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

LES AUSEPAS/ Partie II



Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Partie III

LE VILLAGE LE PLUS PROPRE DU TOGO : PARTAGE D'EXPERIENCE DU CVD DE KUMA APOTI

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

REX Kuma Apoti/ Partie III

Situé à 21 Km de Kpalimé (120 Km au nord-ouest de Lomé), Kuma Apoti est un village composé de 4 quartiers avec une population estimée à 2000 habitants. Un modèle d'assainissement de cadre de vie. Deux fois lauréat du prix village le plus propre en matière d'assainissement au Togo. Comment les citoyens de ce village participent aux services d'eau et assainissement. Nous avons le président du CVD de Kouma Apoti est avec pour un partage d'expérience. Je vous invite à suivre ce reportage réalisé par l'ONG Aimes Afrique sur le village de Kuma Apoti.

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

REX Kuma Apoti/ Partie III



Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

REX Kuma Apoti/ Partie III



Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

REX Kuma Apoti/ Partie III

Nos stratégies

- Elaborer de règlement intérieur avec la participation de la population pour voir une autodiscipline (la population a été invitée à prendre part active dans l'organisation à savoir la formation des commissions, l'élaboration du règlement intérieur.
- Ce règlement intérieur définit clairement les amendes à infliger aux contrevenants dudit règlement.

Quelques commissions mises sur pied:

- La commission de l'environnement et du tourisme
- La commission Eau et salubrité publique,
- La commission Santé et Assainissement.

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Nos stratégies

Quelques articles du règlement intérieur:

Les bêtes sont gardées dans leur enclos jusqu'à 15 H et elles sont arrêtées par la commission eau salubrité publique si elles sont sorties avant cette heure.

Les concessions et leur alentour doivent être entretenus faute de quoi le propriétaire est amendé

Des poubelles sont disposées le long de la voie publique et donc, il n'est pas toléré que quelqu'un jette une peau de banane, un plastique de pure water ou quoi que ce soit par terre. Même un gosse de 5 ans va te le dire Monsieur ou Madame, on ne le fait pas ici,

Des jours sont prévus pour les opérations village propre ou quartier propre

Les groupements des femmes, de la croix rouge, et des jeunes œuvrent tous pour la propreté du village

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Comment vous gérez les problèmes de défécation à l'air libre dans le village de Kuma Apoti ?

- Des latrines au départ étaient publiques par quartier, après c'est par famille ou par collectivité qu'on les installe

Des sensibilisations sont faites de temps à autres dans le village sur pour éviter aussi l'abattage anarchique des arbres.

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

REX Kuma Apoti/ Partie III

Quelles sont vos forces et faiblesses

Nos forces

Nos forces résident dans l'organisation et surtout dans l'unicité des voix de la chefferie et du CVD.

La transparence dans la gestion du bien commun.

La décentralisation des responsabilités aux commissions.

Le sens du civisme de chacun.

Nos faiblesses et

- La sensibilisation n'est pas toujours aisée
- Il n'est pas toujours facile d'obtenir l'adhésion de tous :
- La recherche de financement extérieur peut retarder la satisfaction de certains besoins prioritaires (la dépendance vis-à-vis des financements extérieurs)
- L'injustice dans le traitement des cas d'infraction amenuise les forces.

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

REX Kuma Apoti/ Partie III

Quelles sont les perspectives du cvd de kuma apoti ?

1- Pourvoir chaque ménage de trois poubelles chacun pour sérier les ordures : les solides non dégradables – les biodégradables – les plastiques

Ainsi on peut penser produire de l'engrais compost aux paysans avec ce qui est dégradable, ce ci créera des emplois depuis la collecte des déchets jusqu'au traitement et à la fourniture de l'engrais

Conclusion

Comme aucune œuvre humaine n'est jamais parfaite nous sommes sujets à vos amendements pour améliorer et mieux faire sur le plan national et international

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

ENJEUX, DÉFIS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE EFFECTIVE

Sandra Métayer, Coordinatrice de la Coalition Eau

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Note d'expertise / Partie IV

NOTE D'EXPERTISE DE LA COALITION EAU



- La Coalition Eau : le collectif de 30 ONG françaises du domaine de l'eau et l'assainissement, en charge de mener des plaidoyers pour les droits humains à l'eau et à l'assainissement et l'eau bien commun
- Les ONG qui ont contribué à la note d'expertise de la Coalition Eau sur la participation citoyenne (octobre 2019) :

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Qu'entendons-nous par participation ?

- Les mécanismes de participation du public varient *de mécanismes informels à des mécanismes formels définis par la loi.*
- **Approches « top down »** : à l'initiative des pouvoirs publics, à travers des dispositifs officiels (espaces de dialogue institutionnalisés, cadres de concertation, plateformes de consultation en ligne, campagnes de budget participatif, mécanismes de suivi...)
- **Approches « bottom up »** : à l'initiative de la société civile ou des citoyens eux-mêmes dans une approche « bottom up » (gestion communautaire, le plaidoyer des ONG, la mobilisation citoyenne, mouvements sociaux spontanés...)

Titre IV

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Les gradations de la participation

INFORMATION	CONSULTATION	CONCERTATION	CO-DECISION	CONTRÔLE CITOYEN
Porter à la connaissance de tous et toutes des données et des décisions	Demander l'avis de la population afin de connaître son opinion, ses attentes/ besoins	Processus de discussion collective, pour définir les actions à mener / dialogue entre l'autorité et les personnes concernées	L'autorité et les citoyens prennent des décisions conjointes. → Coproduction ou partenariat : élaboration conjointe d'un projet → Délégation : l'autorité publique délègue une partie de son pouvoir aux citoyens et accepte de s'engager dans des décisions prises par ces derniers	Action de la part des citoyens ou OSC qui vise à contrôler l'action publique ou à obliger l'autorité à rendre des comptes
Médias, réunions publiques, forums communautaires, expositions...	Organisation de réunions publiques, d'enquêtes sociologiques, d'enquêtes d'utilité Publique, civic tech...	Espaces de dialogues, cadres de concertation, diagnostics participatifs	Gestion communautaire, mise en place de coopératives, jurys citoyens, campagne de budgets participatifs...	Rapports citoyens, rapports alternatifs, budget tracking, contrôle de matérialité etc.

Titre de la session

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Des défis à relever – du côté des décideurs :

- Contexte peu propice à la participation : manque de volonté politique, cadre institutionnel insuffisant ou défavorable, faiblesse du système démocratique, fragmentation institutionnelle
- Absence ou non-fonctionnalité d'espaces de dialogue
- Manque de clarté sur le processus de participation et difficultés à caractériser ses impacts
- Manque de diffusion de l'information
- Non prise en compte des recommandations de la société civile dans la mise en œuvre des stratégies et politiques du secteur
- Non pérennisation des démarches participatives engagées
- Coût élevé des démarches participatives et insuffisance de soutien aux acteurs de la société civile
- Manque de crédibilité des autorités et manque de confiance des citoyens envers ces dernières

Titre IV

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Quelques recommandations

- Intégrer des dispositions claires en matière de participation dans les cadres juridiques et administratifs.
- Investir dans les processus participatifs (moyens humains, moyens techniques et logistiques, moyens financiers, temps) au regard des bénéfices qu'engendrent ces processus.
- Faciliter une contribution véritable à l'élaboration, la mise en œuvre et au suivi-évaluation des décisions et actions, au-delà de la simple information et consultation.
- Appuyer les acteurs de la société civile dans leur organisation (capacités, moyens humains et financiers) pour une participation efficace et structurée.
- S'assurer de la juste représentation de toutes les parties prenantes concernées, et notamment de celles qui sont habituellement les moins entendues, en particulier les femmes.

Titre IV

ANÉHO, DÉCEMBRE 2023

Merci pour votre attention

Animation : Jacques GABA, animateur du projet d'appui des OSC à l'animation du Cadre de Concertation Eau-Hygiène-Assainissement, CCEABT/pS-Eau, p3.cceabt@gmail.com

Mawouto Delphina CHAKPLA, Directrice Exécutive, ONG AIL, ongail@gmail.com

Tchéla-Abalo TILIWA, Chef programme EHA, ONG PADES, paulintiliwa@yahoo.fr

Pierre DEGBOEVI, Président CVD Kouma Apoti

Sandra Metayer, Coordinatrice de la Coalition Eau



SESSION T4 : « L'intercommunalité comme levier pour le développement des services essentiels »

Durée : 1H15 Date : 05/12/2023	Horaire : 9H00 – 10H15 Salle Da Ella	Nombre de participants : 47
Intervenant·e·s : 1. AGBADJA, Patriège Romain, Directeur exécutif du Groupement intercommunal du Mono (GI-Mono), Bénin 2. TETART, Jean-Marie, Président du pS-Eau, Président de la communauté de communes du Pays Houdanais, ancien député, France 3. VEZINA, Marc, Chargé de mission Solidarité Eau, Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), France Animation : DESVALOIS, Romain , Délégué Général, SEVES (France) Prise de note : DESVALOIS, Romain		

Contenu des échanges

Autorisée par la loi, parfois très fortement encouragée par les Etats, ou portée à l'initiative des communes, **l'intercommunalité a vocation à améliorer l'organisation et l'aménagement du territoire**. Les découpages administratifs des territoires communaux et les transferts de compétences des Etats aux communes se révèlent parfois, pour certaines de ces compétences, insuffisants pour répondre aux défis des territoires. Les ressources à protéger et gérer, les aménagements, les services publics dépassent les limites communales, et/ou leur gestion dépasse les capacités des communes agissant de manière isolée.

On distingue généralement **deux formes d'intercommunalité** :

- une coopération dite associative, sans fiscalité propre, c'est-à-dire qu'elle dépend des contributions des communes membres ;
- une coopération dite fédérative, avec fiscalité propre : les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun. Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales.

Elle peut offrir une certaine souplesse, allant du transfert de plusieurs compétences des communes membres vers leur intercommunalité, à la création d'une intercommunalité pour conduire un projet, une étude, en passant par le transfert d'une compétence unique. Elle pose toutefois des défis de gouvernance, de création de consensus, ou encore de complexité juridique dès lors qu'elle se dirige vers une coopération fédérative.

Le Groupement intercommunal du Mono (GI-Mono) est une association regroupant 6 communes du département du Mono au Bénin. Ces communes sont : Athiémé, Bopa, Comé, Grand-Popo, Houéyogbé et Lokossa. Le GI-Mono compte environ 497 000 habitants en 2020 pour une superficie de 1 605 km² (Sud-ouest du Bénin). Ces communes étaient confrontées à la faiblesse des ressources financières, matérielles et humaines pour offrir des services de qualité à leurs citoyens. Le GI-Mono est né en 2010, de la volonté des communes membres de regrouper leurs efforts pour renforcer les services essentiels, protéger l'environnement, favoriser un développement économique du territoire notamment, mutualiser leurs moyens pour piloter les services, conduire les projets et mobiliser des financements. Depuis 2010, le GI-Mono a pu créer de nombreux partenariats permettant d'élaborer et

financer de nombreux projets, allant de plusieurs dizaines de millions de FCFA à plus d'1 milliard de FCFA. Ces projets ont concerné en particulier la gestion des déchets solides (collecte, compostage, et décharge) et l'assainissement liquide (sanitaires publics, station de traitement des boues de vidange, etc.). Au-delà des infrastructures et des projets, le GI-Mono s'est structuré pour piloter et gérer ces services. Comme dans la plupart des territoires, la question du financement de l'exploitation, du renouvellement et du développement des infrastructures et des équipements reste un défi majeur pour les services d'assainissement et des déchets. Aussi le GI-Mono continue de travailler sur les enjeux de fiscalité locale, d'optimisation des coûts des services, afin de les pérenniser.

A la différence du GI-Mono, le **Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF)** est un EPCI qui s'est vu transférer la compétence eau potable (production et de la distribution de l'eau potable) par les communes membres. Le SEDIF est un établissement public créé en 1923, responsable du service public de l'eau potable pour le compte des communes ou intercommunalités (EPT / CA) franciliennes qui y adhèrent. Dirigé par les élus de ces collectivités, le SEDIF alimente 4 millions d'usagers, répartis sur 133 communes adhérentes (2023) dans 7 départements d'Ile-de-France, ce qui en fait le plus grand service public d'eau en France. Ses usines principales, actuellement exploitées par Veolia Eau d'Ile-de-France, délégataire du SEDIF, sont situées sur la Seine, la Marne et l'Oise. Elles produisent quotidiennement 759 000 mètres cubes d'eau (chiffre 2022). Son réseau de distribution couvre près de 8 000 kilomètres. Le SEDIF décide du mode gestion du service (délégation de service public), planifie les investissements, contrôle la gestion délégataire et fixe le tarif du service de l'eau.

La **Communauté de Communes du Pays Houdanais** est un EPCI qui a été créée en 1997 par 10 communes, avec la double ambition de renforcer l'attractivité de son territoire et d'organiser un espace de solidarité. Aujourd'hui la CCPH rassemble 36 communes qui ont décidé de mettre en commun des moyens afin de mener des actions et offrir des services qu'elles ne pourraient pas se permettre en restant isolées. La CCPH dispose de compétences obligatoires (notamment la gestion des déchets), de compétences optionnelles et facultatives ne s'appliquant donc pas nécessairement à l'ensemble des communes membres.

Echanges

Plusieurs témoignages et échanges avec la salle ont permis de clarifier les intérêts et les limites de l'intercommunalité, d'étudier les idées notamment des élus des communes togolaises où la décentralisation est très récente. Les témoignages et les échanges ont permis de conclure que :

- Le dynamisme des élus, les approches solidaires et collectives permettent aux communes de se renforcer dans leur négociation avec les Etats, les organismes de financement notamment ;
- A la faveur des réformes, les transferts de compétences aux collectivités territoriales et la recentralisation de compétences peuvent complexifier sa mise en place ;
- Plusieurs témoignages de collectivités d'Afrique de l'Ouest ont permis de rappeler que l'objet, les objectifs et leur opérationnalisation de l'intercommunalité était plus importante que son statut juridique, et qu'il était nécessaire de démarrer par des initiatives concrètes. Aussi le statut associatif constitue une très bonne base pour démarrer la coopération entre communes, tandis que le passage en EPCI peut se révéler complexe et lourd ;
- Certains témoignages ont démontré la possibilité de mettre en place des services techniques et de piloter les services d'eau potable à l'échelle intercommunale sans bénéficier de financements d'Etat ou de partenaires pour le fonctionnement, avec une redevance sur les

recettes des services (Cas de l'Association Intercommunale du Canton de Kanembakaché au Niger) ;

- L'expérience du GI-Mono a démontré les opportunités de mobiliser des financements importants avec projet partagé pour leur territoire via l'intercommunalité.

Toutefois, la réussite de ces expériences reste dépendante d'un dynamisme politique et d'une gouvernance consensuelle. Les intercommunalités peuvent au fil du temps grossir ou réduire en accueillant ou perdant des membres, ou en disparaissant. Le dynamisme se matérialise d'abord par une mobilisation des ressources financières internes des membres et d'une mutualisation des moyens afin d'obtenir des effets de levier auprès de partenaires financiers. Nombreux sont les exemples d'intercommunalités qui, en attendant l'arrivée de financements extérieurs (qui ne sont parfois jamais arrivés), sont restées des coquilles vides.

CONTACTS



SEVES (siège)

28, rue du Chemin Vert
(Greenspace Paris)
75 011 Paris, France

+ 33.(0)7.70.72.53.40



contact@asso-seves.org

Antenne Togo

Totsi
Lomé, Togo

+228.93.47.74.91

togo@asso-seves.org

Romain Desvalois

Délégué Général
romaindesvalois@asso-seves.org

Léa Lhommelet

Représentante pays, Togo
lealhommelet@asso-seves.org

Arnaud Drouin

Chargé d'évènementiel et de
capitalisation
arnauddrouin@asso-seves.org

Retrouvez-nous sur notre site internet et nos réseaux sociaux :

<http://www.asso-seves.org/>

[LinkedIn](#)

[Facebook](#)